

Le folklore brabançon

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le folklore brabançon. 1921.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE :

Astrid. — Le pèlerinage d'Hakendover. — Le Folklore dans Adenès li Rois. — Noël d'autre fois. — L'Exposition de Nivelles. — Menus faits. — Divers.

ASTRID.

L'histoire de la princesse Astrid telle que Selma Lagerlöf la conte dans « *Les reines de Kungahälla* » repose, dans ses traits principaux et à quelques additions poétiques près, sur les récits du grand historien islandais Snorre Sturlason (mort en 1241). Ces descriptions forment des passages de la célèbre narration de Snorre, si riche en scènes dramatiques, des luttes de la deuxième décennie du XI^e siècle, entre le roi de Suède Olof Skötkonung et celui de Norvège Olof Haraldsson, appelé Saint, par la suite. Les recherches actuelles sur l'histoire Nordique prouvent, à l'unanimité, que cette relation est, en bien des points, une création épique de Snorre. Pourtant, elle doit avoir un noyau de tradition authentique, et des comparaisons avec d'autres sources prouvent qu'il en est, entre autres, ainsi de l'épisode d'Astrid. Toutefois, les divers manuscrits où figure celui-ci, le content de manière différente et en plus ou moins de détails.

Les sources Suédoises du moyen-âge ignorent Astrid. Elles manquent aussi tout à fait pour la première période en question. Adam de Brême, cette source importante pour l'histoire Suédoise du XI^e siècle, ne connaît pas non plus Astrid. Cependant, il nous donne quelques renseignements sur les relations de parenté et sur les enfants d'Olof Skötkonung (ed. Schmeidter. 1917, II, 37, II, 39, III, 15). Le roi Olof prit, comme épouse, une jeune fille slave de la tribu des Obodrites, appelée Estrith. Il eut d'elle un fils, Jacob, et une fille, Ingrad, que le Saint Roi de Russie, Gerzlef, prit

comme femme légitime. Un autre fils d'Olof, Emund, fut le fruit de sa liaison avec une concubine. Jacob est Anund Jacob qui succéda à son père comme roi de Suède. Ingrad est Ingegerd mariée au grand-duc Jaroslav de Kiev, et de Novgorod. Emund est l'Emund surnommé le Vieux qui devint roi de Suède après Anund. Sa naissance, illégitime selon l'église, n'était pas, pour l'ancienne conception du pays, un obstacle à ce qu'il montât sur le trône ; tout autant que sa sœur Astrid, ignorée d'Adam, il était pour le peuple un enfant de roi. Adam est le seul qui cite le nom de l'épouse du roi Olof. Bien que, selon lui, elle ait été d'extraction vende, vraisemblablement fille d'un prince de l'Allemagne du Nord actuelle, elle apparaît sous le nom suédois d'Estrid, identique à celui d'Astrid. Il se peut qu' Adam l'ait confondue avec la fille d'Olof.

Les sources qui nous fournissent le plus de renseignements sur la princesse Astrid sont norvégo-islandaises et s'inspirent d'une tradition norvégienne devenue de plus en plus riche. D'abord, l'existence historique d'Astrid ne fait aucun doute ; on a conservé un chant du poète Sigvat en son honneur : on y apprend qu'elle était la fille du roi Olof de Suède, qu'elle était veuve du roi Olof de Norvège et qu'elle s'était employée, de toutes ses forces, quand elle fut veuve, à faire monter sur le trône Magnus, fils illégitime d'Olof. En outre, quelques sources de la fin du XII^e siècle (Extrait des chroniques royales de Norvège ainsi que Theodoricus Monachus) content brièvement que la soeur d'Astrid, Ingegerd, avait été promise à l'origine à Olof Haraldsson, mais que Olof Skötkonung avait rompu cet engagement dans un moment de courroux ; qu' Ingegerd fut mariée ensuite à Jaroslav de Russie, tandis que sa soeur, Astrid, devenait à sa place reine de Norvège. L'Historia Norvegiae, légèrement postérieure, ajoute en outre, que la guerre fut sur le point d'éclater entre les deux royaumes à cause de cet incident, lorsque la sage sœur (sapientissima soror) de Margareta (= d'Ingegerd), renoua les relations et se maria avec Olof de Norvège.

La tradition revêt, dans les sources du commencement du XIII^e siècle, des formes plus riches. D'après Fagrskinna, la guerre avait embrasé la Suède et la Norvège. Sur les conseils des hommes puissants, on décida de conclure le mariage d'Ingegerd, le peuple étant fatigué de la guerre.

Toutefois, le roi Olof de Suède rejeta la demande d'une réconciliation du roi de Norvège faite dans ces conditions, et il proposa, à la place, sa fille illégitime Astrid avec une dot royale pleine et entière. Le roi Olof de Norvège accepta, ayant besoin, dans ces circonstances, de l'aide des Suédois contre Knut le Grand de Danemark. Tout porte à croire que cette tradition est exacte dans ses traits essentiels.

La saga d'Olof, dite légendaire, (éd. Keyser et Unger 1849), relate les faits tout autrement. Le roi norvégien Olof fit appeler d'Islande Hjalte Skäggeson, pour conclure la paix avec le roi Olof de Suède. Hjalte partit en compagnie de Björn, l'écuyer, et arriva à la résidence du roi de Suède ; il y rencontra la princesse Ingegerd dont il réussit à gagner la faveur, si bien qu'elle approuva le projet d'un mariage grâce auquel on pourrait mettre fin à la lutte. Le roi Olof lui-même donna enfin son consentement et une rencontre fut décidée entre les rois au bord du « Göta älf », après quoi Hjalte rentra dans son pays. C'est à cette entrevue qu'Olof demanda la main d'Ingegerd et qu'on célébra les fiançailles. Pourtant, tout échoua à cause d'un incident qui se produisit peu de temps après lorsque le roi Olof et sa fille rentrèrent en Suède. Le roi, au retour d'une chasse heureuse, se vantant de son butin, Ingegerd eut une boutade malicieuse et compara défavorablement son père à Olof Haraldsson. « Tu ne l'auras jamais » s'écria le roi courroucé. Des négociations furent ensuite entamées entre la Suède et la Russie, et le roi Olof maria sa fille en lui donnant de nombreux biens. Lorsque le roi de Norvège l'apprit, il en ressentit dépit et affliction, refusa toute nourriture et toute boisson et se plongea dans des songeries solitaires. Toutes ses gens en étaient consternés.

Mais un jour, continue la saga légendaire, la princesse suédoise Astrid arriva à la cour d'Olof accompagnée du riche chef Egil qui l'avait élevée. Elle alla droit au roi, le salua et chercha, par des paroles aimables, à réveiller en lui le goût de vivre. Bien qu'elle lui apportât des nouvelles d'Ingegerd, elle n'eut aucune réponse et se vit obligée de s'éloigner sans avoir rempli sa mission. Une nouvelle visite où elle présenta de la part d'Ingegerd, un vêtement broché d'or, n'eut pas plus de succès. Olof se taisait obstinément. Elle revint une troisième fois. Pour réparer l'affront reçu et pour ne plus voir Olof se morfondre, elle voulut se fiancer à

lui, sans le consentement de son père. Olof persistant à ne pas répondre, Astrid se leva pour prendre congé. Enfin le roi rompit le silence et la pria de ne pas s'éloigner si vite. Ils s'entretinrent ensemble, échangèrent les bagues et bientôt après, Olof célébra son mariage avec Astrid.

La variante de la saga légendaire est particulièrement intéressante. Sa valeur historique est quelque peu douteuse, mais elle reflète une conception populaire qui attribue à Astrid, présence d'esprit, persuasion et énergie. Il est vraisemblable que cette conception est, sous bien des rapports, proche de la réalité.

Snorre Sturlason a tiré, avec art, de l'épisode du mariage d'Astrid, un grand drame historique où les luttes entre les deux royaumes scandinaves forment l'arrière-plan. Snorre dont la manière d'envisager les choses est très norvégienne, considère la situation du roi Olof comme chancelante à cause de la violente opposition contre la guerre qui s'exprima surtout à la grande Assemblée d'Upsal. Les habitants de la Vestrogothie qui ont les Norvégiens comme voisins désapprouvèrent particulièrement la guerre. Le premier conseiller du roi, le « jarl » Ragnvald entama des négociations avec la Norvège qui devaient aboutir à un accord pour le mariage d'Ingegerd et d'Olof. Toutefois, Olof de Suède vit cette alliance d'un mauvais œil et la chose fut rendue tout-à-fait impossible par l'altercation rapportée plus haut et qui se passa un matin, au retour d'une partie de chasse (épisode relaté par Snorre d'une manière pittoresque et détaillée) ; le roi Olof reprit sa parole et, comme prétendant, favorisa à la place Jaroslav.

C'est alors que Snorre fait entrer Astrid en scène. Elle était, selon lui, fille d'Edla, femme vende de haute lignée emmenée en Suède comme prisonnière de guerre et devenue la maîtresse du roi (ou sa femme de la main gauche). Ce fut un frère d'Astrid, Emund, qui succéda au roi Olof. Comme tous les enfants d'Olof, Astrid était belle et bien douée. Snorre loue le charme de ses paroles, sa gaieté enjouée et sa générosité. La nouvelle de l'honneur échu au prince russe était finalement parvenue jusqu'à la cour de Ragnvald à Skara. Astrid s'y trouvait à ce moment. Elle discuta la situation avec Ragnvald et ils furent d'avis que si Olof Haraldsson voulait se marier avec Astrid, il n'était nullement besoin de demander le consentement d'Olof Sköt-

konung, après tout ce qui s'était passé. Le poète Sigvat, hôte de Ragnvald, retourna en Norvège avec cette réponse. Un poème de Sigvat qui a été conservé et qui décrit ce voyage a vraisemblablement inspiré à Snorre cette donnée ; toutefois ce poème ne renferme aucune allusion à Astrid. Sigvat décrivit à son maître la beauté de la princesse et son esprit de répartie. De l'avis de tous, elle ne cédait en rien à sa sœur, déclara-t-il. Cela plut à Olof Haraldsson, il envoya des messagers à Ragnvald et, à la Chandeleur de l'an 1019, il vint ainsi qu'Astrid à Sarpsborg où l'on célébra le mariage avec une grande allégresse. Mais après tout cela, la situation de Ragnvald vis-à-vis du roi Olof de Suède fut telle qu'il ne put plus rester dans le pays et qu'il partit en Russie en compagnie d'Ingegerd.

Le compte-rendu de ces événements ne peut rendre justice à l'art descriptif dont s'agrémenta ce récit de Snorre. La manière dont les faits sont présentés s'éloigne, à bien des points de vue, de la vérité historique. Toutefois, elle a depuis longtemps, été généralement adoptée pour cette période de la littérature Norvégienne.

La reine Astrid eut avec Olof Haraldsson, une fille Ulfhild, mariée par la suite avec le duc de Saxe, Otto. On n'a pas beaucoup de renseignements sur le sort postérieur d'Astrid. Nous savons pourtant que, fidèle, elle partagea les vicissitudes du sort d'Olof. Ainsi elle le suivit en exil, d'après quelques sources de la tradition jusqu'en Russie, où elle revit Ingegerd ; d'après d'autres, jusqu'en Suède seulement où, selon toute certitude, elle se trouvait quand son beau-fils Magnus revint de Russie pour monter sur le trône de ses pères.

L'époux royal d'Astrid fut honoré comme saint peu après sa mort, le 29 juillet de l'an 1030, sur le champ de bataille de Stiklastad, situé non loin de Trondhjem. Il fut le patron de la Norvège et le plus grand saint national de la Scandinavie. Son culte fut également des plus populaires en Suède pendant la période catholique. Il avait aussi des fidèles au-delà des frontières scandinaves, comme dans le nord de l'Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Saint Olof qui fut, en réalité, un vaillant guerrier ayant passé sa jeunesse à des expéditions de Vikings, devint pour la postérité le symbole de la piété alliée à de mâles prouesses. Les sagas et la légende ont conservé de lui d'innombrables

traits dont quelques-uns sont certainement confirmés par l'histoire. La reine, elle même, son épouse, la princesse suédoise Astrid, a selon toute vraisemblance, été une figure aimée du peuple, longtemps après sa mort.

NILS AHNLUND

Professeur à l'Université de Stockholm.

M. Emile Boisacq, professeur à l'Université de Bruxelles, a longuement traité du nom d'*Astrid*, au point de vue étymologique, dans la *Revue Belge de philologie et d'Histoire*, tome V, 1926, p. 933-939.

Le prénom scandinave *Astrid* est la forme moderne d'un très ancien nom germanique. Le vieux norrois disait *Astrîdhr* et l'époque runique nous a légué *Asrîdhr*, lequel procède lui-même d'un *Aⁿsfrîdhr*, attesté au X^e siècle. On restitue à coup sûr un composé germanique *Ansu-frîdi*. On reconnaît ici un *ansu-* « dieu », qui variant avec les temps et les dialectes, a laissé des traces nombreuses dans les noms de personnes et les noms de lieux de tous les pays germaniques et du nord de la France (p. ex. *Osborn, Oscar, Osmund, Oswald, Oswin, Oslo; Anger, Angot, Anquetil*; un des mieux conservés est *Anselme* « Le protégé des dieux », d'où *Selma*; en terre wallonne *Ansé*, d'où *Ancion* « petit Ansé »).

Le second élément, fréquent lui aussi dans les noms de femmes du nord (auj. *Sigrid, Ingrid, etc.*), se rattache à un adjectif germ. *frîda-* « aimable, beau », mais dont la valeur initiale a pu être « aimé ». On obtiendrait le sens originaire de « Aimée des dieux » (correspondant féminin du grec *Théophile*), aussi plausible que celui de « Beauté divine », également proposé. Ce *frîda-* doit être distingué de sont parent *frîthu-* « amour, paix », qui intervient dans la formation de nombreux noms masculins, tels (lat.) *Ansfredus* (X^e siècle; fr. *Anfry*), all. *Gottfried*, d'où *Godefroi* et ses variantes, gothique *Frithareiks* « Prince de la paix », all. *Friedrich*, fr. *Frédéric, Ferry* et *Fréry*, et beaucoup d'autres.



HAKENDOVER

Religion & Folklore.

Beaucoup de livres, beaucoup d'articles ont déjà été écrits à propos d'Hakendover et de ses pèlerinages. Malgré cela, il reste assez de faits inaperçus, pour que nous décrivions à notre tour ces processions. D'autre part ce sujet n'a pas encore été traité dans cette revue (1) et il va de soi que le lecteur, qui consultera dans quelques années le « Folklore Brabançon », ne pourra pas y chercher en vain un article sur Hakendover, la localité du Brabant, où nous trouvons les pèlerinages les plus intéressants de la province, peut-être même de toute la Belgique.

Notre intention primitive était de ne décrire que la procession du lundi de Pâques. Toutefois, en cherchant, en consultant les auteurs et principalement en allant à Hakendover même, notre projet s'est élargi et nous nous sommes décidés à traiter également les autres usages et coutumes folkloriques de ce village et en premier lieu le « Dertienmaal » (=la Treizaine, les 13 fois). Le tout est rattaché par un lien logique.

Naturellement, nous avons dû tamiser tous les matériaux antérieurement publiés.

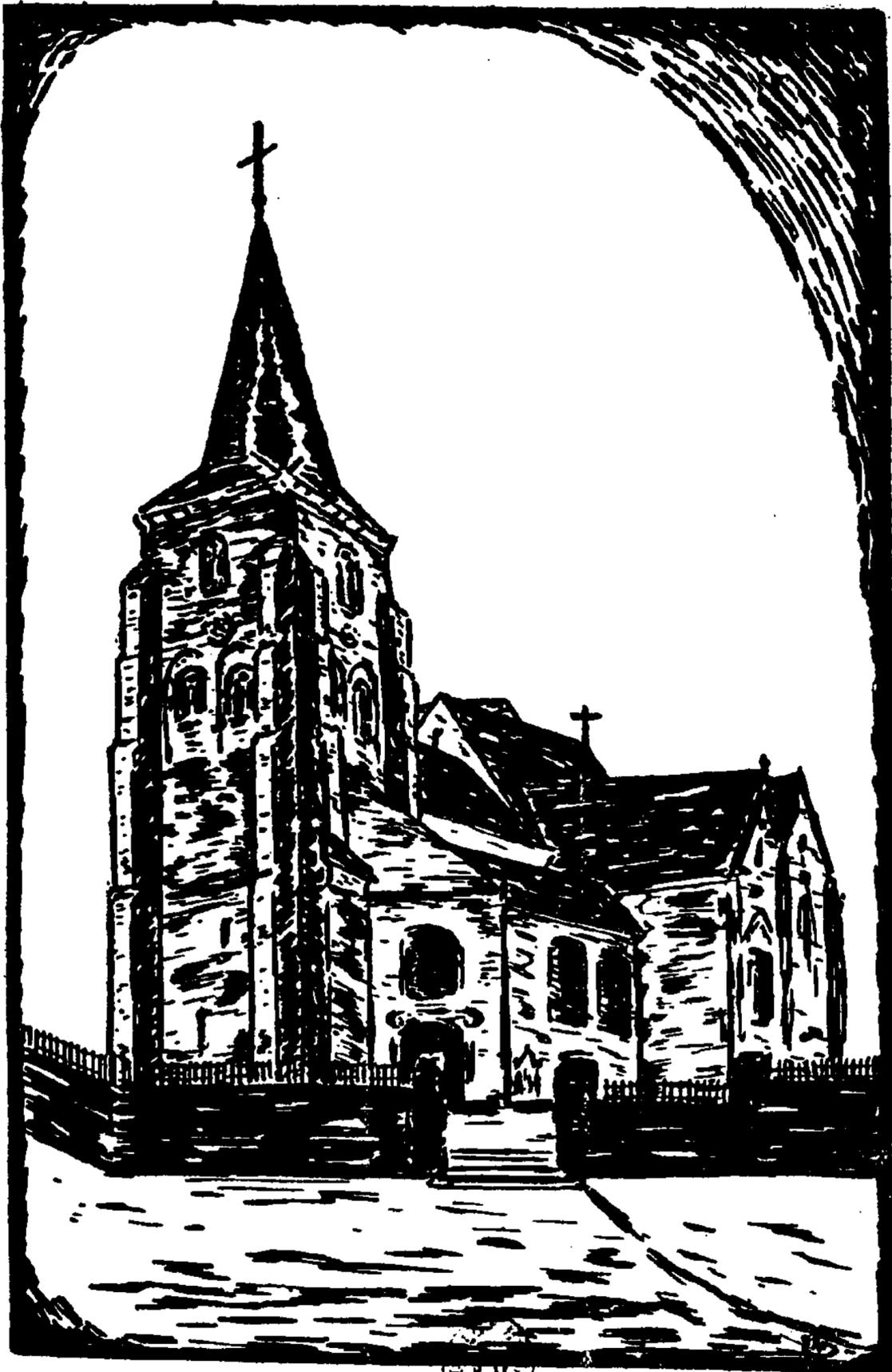
Il y a des répétitions indispensables. Nous devons nous y résigner mais nous nous y arrêterons le moins possible. Nous parlerons plus en détail des faits, qui n'ont pas encore été traités. C'est ce qui explique une certaine disproportion entre les différentes parties de cet article.

En résumé, voici notre but :

a) Faire connaître la procession et la Treizaine, telles qu'elles existent actuellement.

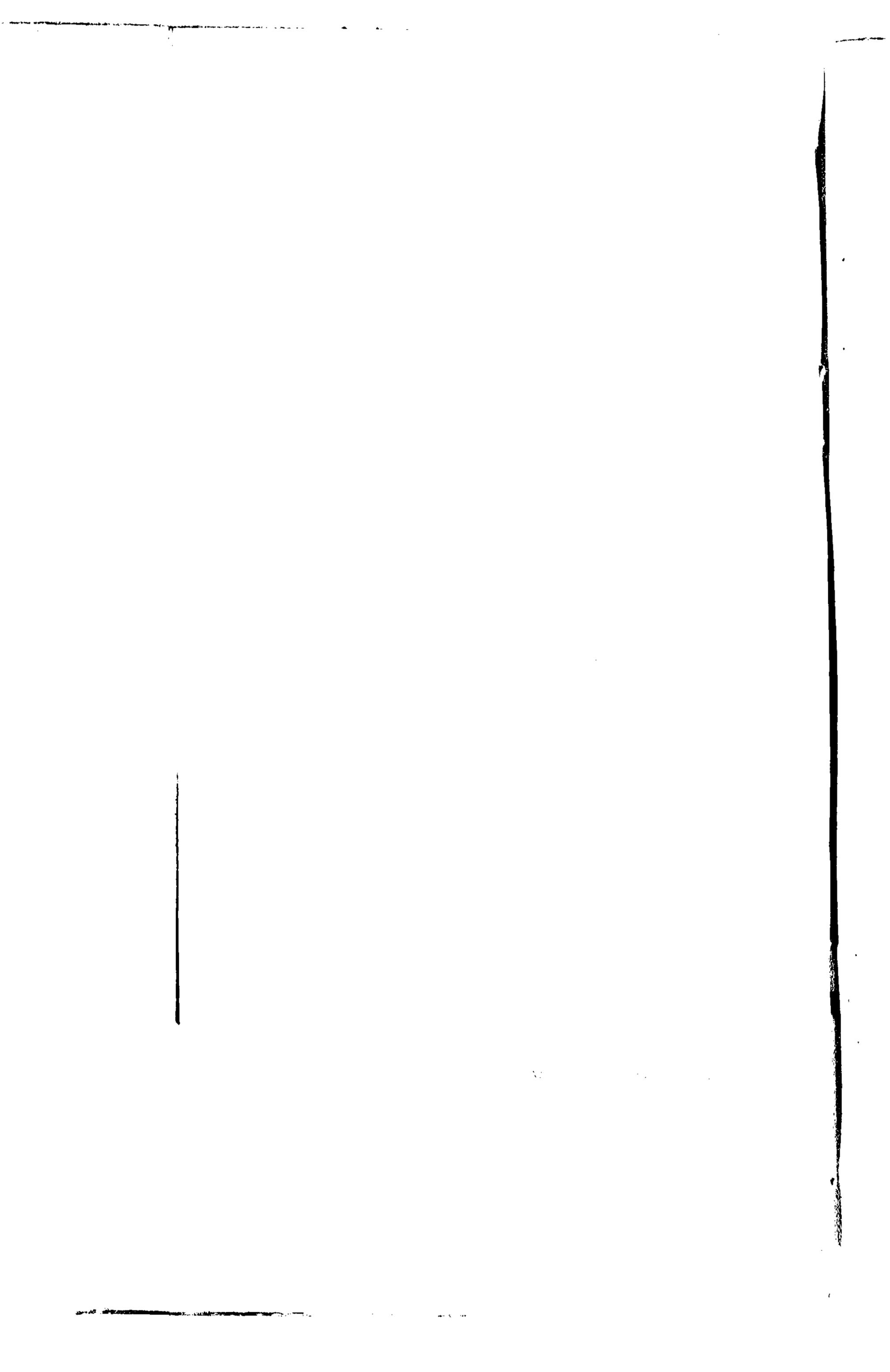
1) C'est à dire que ce sujet n'a pas encore été traité ici « in extenso ». Nous trouvons bien ça et là l'une ou l'autre particularité, qui se rapporte à notre sujet. Par exemple : *Folklore Brabançon* III, 62 où nous trouvons une note très intéressante à propos des chevaux dans les processions.

IV, p. 37. Ce qui y est dit n'est cependant pas complètement juste. La Treizaine proprement dite se fait le 17 janvier et non le lundi de Pâques, quoique beaucoup de pèlerins font également ce pèlerinage ce jour là. (Voir plus loin).



L'Eglise d'Hakendover.

(Dessin de Hendrickx).



b) Noter quelques faits, restés inaperçus jusqu'à présent.

c) Mieux faire connaître les détails peu ou mal connus.

Nous donnons à la fin de cet article une liste des ouvrages consultés. Commençons donc par donner quelques généralités nécessaires à propos du village, de la légende et de l'église, avant d'entamer notre sujet.

* * *

Hakendover est un vieux village, situé à environ 3 Km. 1/2 S-E-E de Tirlemont. Il est limité par Oplinter, Wommersom, Overhespen, Elixem, Esemael, Gossoncourt et Tirlemont. D'après la légende (et les découvertes archéologiques semblent le prouver) (2), il existait déjà avant 690.

Le hameau Wulmersum, qui, il y a quelques années, possédait encore son église, fait partie d'Hakendover.

L'histoire nous apprend, que la prospérité de cette commune n'a pas toujours été brillante. Hakendover a eu beaucoup à souffrir surtout au cours des XVI^{me} et XVII^{me} siècles ; tantôt par suite des guerres, tantôt par suite d'épidémies.

Hakendover, quoique très connu, resta toujours au cours des siècles une localité peu importante. Pourquoi ne se développe-t-il pas davantage durant sa longue existence ? Cette stagnation est-elle due au fait que la population vit surtout de l'agriculture et que longtemps celle-ci n'a pas enrichi ceux qui s'y consacrent ? N'est elle pas due principalement à la proximité de Tirlemont qui absorbe toute l'activité des environs ? Cette proximité en tout cas enlève à Hakendover le bénéfice que devraient rapporter les deux grands pèlerinages, celui du 17 janvier et celui du lundi de Pâques, car c'est à Tirlemont que s'arrêtent les pèlerins. D'après le dernier dénombrement (31 décembre 1920) le village (Hakendover + Wulmersum), comptait seulement 1190 habitants. (3)

Passons maintenant à la légende. Elle a donné naissance à plusieurs autres et à de nombreuses variantes ; elle

2) e. a. Tumuli, Voie Romaine, sceau de la période romaine. Cfr. BERS Gesch. v. Hakend. p. 12.

3) Voir plus de détails à propos de l'histoire de ce village dans BERS op. cit. p. 11 à 24.

a inspiré également plus d'un artiste. Le texte complet et original et les différentes approbations, ont été donnés en latin par P. V. Bets dans son ouvrage (4). En voici la traduction :

Vers l'an 690 vivaient trois vierges pieuses, issues de la noble famille d'Octavien, roi et empereur. Méditant sur leur mortalité, détestant tout ce qui n'est point durable, elles décidèrent, inspirées par Dieu de lui offrir leur virginité et de bâtir une église à leurs frais, en honneur du Sauveur du monde et pour la sanctification de tous les croyants. Venues au village d'Hakendover, près de Tirlemont, elles commencèrent la fondation de cette église à l'endroit nommé *Hoolbout*, situé dans le dit village. Il semble cependant, que cet endroit n'était pas agréable à Dieu car tout ce que les ouvriers bâtissaient pendant le jour, était démoli par les anges du Seigneur, la nuit suivante. Ayant vu cela, les vierges choisirent un autre emplacement du même village, nommé *Steenberg*. Pour la deuxième fois, elles voulurent y fonder une église. Cependant, les mêmes événements qu'au premier endroit, se répétèrent : les anges du Seigneur démollissaient pendant la nuit, tout ce qu'on avait fait le jour.

Voyant donc, que le travail entrepris ne pouvait être fait, les vierges étaient très tristes et désolées, croyant qu'elles avaient d'énormes péchés sur leur conscience, et que ceux-ci les empêchaient de réaliser leur intention. Humblement et pleines de ferveur elles prièrent Dieu de leur pardonner par sa miséricorde infinie les péchés qu'elles pouvaient avoir commis, et qui les empêchaient de bâtir l'église voulue ; elles le prièrent aussi de leur montrer le meilleur emplacement pour l'édification de l'église.

La miséricorde divine, qui ne laisse jamais sans consolation ceux qui sont vraiment affligés, exauça leur désir et leur prière en leur envoyant un ange qui leur dit : *Vierges, Dieu a exaucé votre prière, levez-vous et suivez-moi, afin que je vous montre l'endroit agréable à Dieu, où vous bâtirez votre église.*

Ceci se passait le treizième jour après l'Épiphanie ; il y avait une forte gelée et le sol était couvert d'une couche épaisse de neige. Cependant, lorsqu'elles vinrent à l'endroit où s'élève encore actuellement l'église, elles virent beaucoup de signes merveilleux et des miracles. Car tout le terrain, qu'occupe encore l'église, était limité par un fil de soie, et sur ce terrain il y avait de l'herbe et plusieurs autres espèces de plantes en fleur ; tout cela était très frais à cause d'une rosée abondante. Le sol environnant était couvert de neige et très dur à cause d'une gelée persistante, car on était en hiver. Au surplus, à l'endroit où s'élève encore actuellement le maître-autel, elles virent un arbrisseau, (en Néerlandais un « *Spikdoorn* » [épine]) tout vert et plein de fleurs odoriférantes. Sur cet arbre se trouvaient, sous la forme de petits oiseaux, les anges du Seigneur, qui chantaient d'une façon agréable et harmonieuse. Un de ces oiseaux portait dans sa petite serre droite un papier sur lequel était écrit en lettres dorées ce qui suit : *Ce lieu est le lieu choisi de Dieu et désigné aux trois Vierges, afin qu'elles y édifient une église au nom du bon*

4) op. cit. p. 55 et suiv.

Sauveur, Notre Seigneur Jésus-Christ. Le même ange conduisant les vierges à l'endroit indiqué, leur parla en ces termes : *Vierges, ceci est le lieu choisi par Dieu entre tous ; faites bâtir ici une église ; pour ce travail vous ne choisirez que douze ouvriers ; Dieu même sera le treizième.* Ceci dit, l'ange disparût.

Les vierges tout heureuses, choisirent les douze meilleurs ouvriers que l'on put trouver dans les environs. Avec eux elles commencèrent la construction de l'église désirée à l'endroit indiqué. Aussi longtemps que dura la construction, tout le monde voyait chaque jour treize ouvriers. Au repas cependant et lorsqu'on faisait la paie, il n'y en avait que douze. Ceux-ci ne pouvaient savoir et cherchaient en vain lequel d'eux n'était pas présent. Car il leur semblait cependant, que tout le monde était continuellement présent.

Quand la construction de l'église fut finie, Dieu même parla et par sa voix sacrée, la dédia de la façon suivante : *Celui-ci est le lieu, que je déclare saint en mon nom ; de cette manière, personne ne pourra le bénir après moi ; Je donne à toutes les personnes, qui le visiteront en se repentant sincèrement de leurs péchés et en se confessant bien, tant de grandes grâces et d'indulgences, que chaque pécheur, tant les pécheurs par l'âme que ceux par le corps, en partira sanctifié.*

Plus tard deux évêques respectables, désirant ardemment dédier l'église à Dieu, conformément à l'usage chrétien, arrivèrent. Le premier commença à bénir le temple avec de l'eau. Mais pendant cette dédicace, Dieu le priva de la vue. Le second prenant à son tour le goupillon en main pour la bénédiction, fut frappé terriblement, car il resta en place les mains et les bras étendus, privé de la faculté de se mouvoir.

Les prélats, méditant cet événement, reconnurent qu'ils étaient punis par Dieu, pour avoir voulu agir contre son commandement et ses dispositions ; ils demandèrent humblement le pardon de leurs péchés et la grâce en invoquant la tendre miséricorde de Dieu ; ils promirent de soutenir par leurs paroles et par leurs actions, la dite église et de la visiter. Dieu bon, par sa miséricorde, exauça leur prière, leur donna la grâce en abondance et également la santé de l'âme et du corps. Ces évêques continuèrent d'honorer la dite église et de la combler de faveurs tous les jours de leur vie, ainsi qu'ils l'avaient promis.

Depuis lors, beaucoup d'événements merveilleux se sont passés ici et s'y passent encore journellement, comme plusieurs le savent. Pour abréger cependant, nous passons tout cela sous silence. Ceci est le récit abrégé de la fondation de notre église.

Pour en témoigner la vérité nous, Walterus de Binkom, écuyer, Thomas Thomas et Nicolaus Zauwels, administrateurs de l'église du divin Sauveur à Hakendover, avons attaché le sceau de la fabrique de l'église à ce papier. Fait en l'an du Seigneur 1432, le 24 du mois de septembre.

D'après Chalon (5) il se trouve dans cette légende « une dose de merveilleux que je qualifierai simplement de record ». Ceci n'est pas exagéré mais nous tenons cependant

5) J. CHALON. Id. Fét. & Am. p. 76.

à dire avec M. E. van Heurck (6), que tous les motifs surnaturels que nous remarquons dans ce récit, se rencontrent également dans quelques autres légendes de notre pays.

Plusieurs historiens, tels que Bets et Cartuyvels, ne doutent aucunement de la véracité de cette légende. M. Chalon au contraire semble nier, dans son ouvrage précité, tout ce qui y est dit en le considérant simplement comme un produit de l'imagination populaire (7).

Nous laissons cette question sans réponse. Répétons le principe bien connu, qu'il faut toujours user de la plus grande prudence en analysant les textes, voire les textes qui portent une approbation léguée par le moyen-âge. Tout en ne tranchant pas la question, nous osons supposer que dans cette légende il y a un fond historique, très difficile à retrouver, puisqu'il s'est déformé et perdu parmi les motifs légendaires, venus d'autre part, pendant la période 690-1432, dates de l'origine probable de l'église et du premier texte écrit de la légende.

Il y a des traces de ce fond historique dans deux passages. D'abord, la date 690 n'est pas complètement à rejeter, puisqu'il existe de grandes présomptions, qu'Hakendover était déjà un lieu habité avant cette année. Dans le village même nous retrouvons les restes d'une voie romaine

6) E. VAN HEURCK. Le Merv. dans lég. Hakend.

7) J. CHALON n'est pas sans manifester un certain parti pris. Il semble se mouvoir sur le terrain des pratiques et usages religieux, avec une idée à priori : les ridiculiser, et avec un désir : les faire disparaître. Il ne s'en cache d'ailleurs pas. Il ne fait pas en tout cas œuvre de savant en disant qu'il resume la légende d'après Bets (p. 76) et en donnant un texte qui diffère en plusieurs points du texte de cet auteur ; par exemple en ce qui concerne la légende des trois vierges, qui seraient enterrées sous les trois tumuli. Bets n'en fait qu'une simple supposition et tente une recherche de la vérité dans l'histoire, sans rien affirmer cependant. Peut être Chalon ne comprenait-il pas bien le texte flamand, puisqu'il écrit également Hooibouw pour Hooibout.

Dans un de ses autres ouvrages (Arbr. fét. d. l. Belg.), M. J. Chalon dit qu'il ne saisit pas bien pourquoi les anges sont représentés, sur le rétable, abattant l'arbre.

Ceci provient probablement encore d'une lecture peu consciencieuse. Il est évident que c'est pour faire place à l'autel, puisque cet arbre n'indiquait pas d'après la légende, l'emplacement de l'église en général, mais de l'autel en particulier.

et de tumili, existants ou ayant existés. On y trouvait également un sceau portant l'inscription : *C. Lentullus* (8)

Un second motif historique nous est fourni par les trois nobles vierges romaines, qui seraient enterrées dans la chapelle de Notre-Dame de Pierre à Grimde (9). Nous sommes tentés de chercher encore davantage dans cette direction, puisque les rédacteurs de la légende spécifient même le nom de la famille d'Auguste-Octavien, premier empereur de Rome.

Pour le moment, nous n'osons pas être plus affirmatifs, puisque nos recherches nous ont laissé tout aussi ignorants qu'au commencement. Au sujet de l'église, nous avons noté des choses plus intéressantes.

Comme on pourrait le supposer en lisant la légende, l'église devrait dater de 690. Malgré cela nous la classons, d'après son architecture, parmi les édifices gothiques de la première période. Ceci n'est pas un argument contre la véracité de la légende car nous pouvons bien admettre, et il est même très probable, que l'église primitive était déjà complètement détruite quand on commença à bâtir celle que nous voyons actuellement. D'après Maere (10), le chœur date du second quart du XV^{me} siècle, d'après Bets du XIV^{me}. Le premier nous donne également pour les croisées l'année 1225, tandis que le second fait reculer celles-ci jusqu'au XII^{me} siècle. Quand l'église d'Hakendover fut détruite par le fameux incendie de 1604, la tour seule resta intacte. Elle brûlait à son tour quelques dizaines d'années avant la guerre ; puis elle fut reconstruite en style roman. En 1914 eut lieu la grande et belle restauration de l'église et actuellement on y travaille encore beaucoup chaque année (11).

Cette église est déjà mentionnée en 1139 comme église paroissiale. Jusqu'en 1559 elle appartenait à l'évêché de Liège, ensuite à celui de Malines. Dans la même année elle passa du doyenné de Léau à celui de Tirlemont.

8) Voir plus de détails dans BETS op. cit. p. 12.

9) BETS p. 38-39. Il se base sur la tradition et sur l'ouvrage de VAN GHESTEL : *Historia archiepiscopatus Mechlin.* I, 281.

10) MAERE. Le rétable d'Hakendover etc....

11) En 1916 par ex. on restaura le chœur ; en 1925 la partie devant le chœur et en 1926 on plaça une belle fenêtre gothique du côté N-O. On travailla également au transept.

A Léau nous avons notés deux contes assez intéressants à propos de cette église. L'homme qui nous les a racontés, certifie d'avoir été témoin oculaire du premier :

On était vers l'an 1865. Deux de mes camarades et moi (vous pouvez encore le demander à l'un d'eux qui vit encore), conduisions des vaches au marché de Tirlemont. La grande route était interdite et prudents, nous prenions le chemin par Hakendover.

Là on était occupé à cette époque à la restauration de la tour de l'église. Très naturellement, nous observions ce travail, quand tout d'un coup nous vîmes tomber un des travailleurs du sommet de la tour. En toute vitesse nous courûmes pour ramasser le cadavre. Quand nous arrivâmes, l'homme était prêt à remonter l'échelle avec un nouveau tas d'ardoises. J'ai vu ceci de mes propres yeux.

La deuxième conte se rapporte à l'origine de l'église :

Quand on commençait à bâtir l'église d'Hakendover, on avait beaucoup trop de terre, et chaque paysan qui passait là avec une charette vide devait la remplir et tâcher de la vider autre part.

Deux hommes s'approchèrent avec une charette vide. Ils devaient passer devant l'église. Ils n'aimaient cependant pas à perdre leur temps en prenant de cette terre. « Ecoutez, dit l'un d'eux, je vais me coucher sur la charette et vous direz que vous transportez un homme mort ; de cette façon vous ne prendrez rien du tout ». Aussitôt fait que dit. Tout marchait à merveille. Un peu passé l'église, le second homme cria : « Eh, copain, descendez seulement, nous sommes passés ». Jugez de sa stupéfaction, quand il vit que son camarade était réellement mort.

Nous doutons fort de l'originalité de ces légendes, surtout de la seconde. Nous les donnons telles qu'on nous les a racontées.

La plupart des pièces remarquables, que possède l'église, sont décrites plus loin (12). Nous attirons seulement ici l'attention sur le rétable, une œuvre d'art du quatorzième siècle, sculptée par un maître inconnu ; il fut très bien restauré en 1919 à Louvain par M. Uytvanck. Nous en parlons seulement à cette place parce qu'il a une signification toute spéciale au point de vue folklorique. Il nous démontre notamment, que l'homme aime les choses qui lui représentent matériellement les événements racontés par ses légendes. Toutes les différentes scènes de celle-ci, figurent dans cette sculpture. D'après Bets, ce rétable démontre la vérité de la

12) Au point de vue art, nous les trouvons mentionnées dans *l'Invent. des obj. d'art*. Une étude détaillée du rétable avec de très bonnes reproductions, nous est fournie par l'ouvrage de R. MAERE. Plusieurs parties du rétable sont également bien reproduites dans le livre de L. DE KONINCK : *De Wonderkerk van Hakendover*.

légende. Il a également une autre signification car il a contribué beaucoup à la conservation intacte du récit de l'origine de l'église. Un objet matériel peut arrêter une légende dans son développement et la garantir contre les modifications. On raconte encore actuellement la légende de la même façon qu'il y a 600 ans. Ceci a, sans aucun doute, pour cause principale l'existence du texte officiel et la présence du rétable.

*
* * *

Le premier pèlerinage que nous avons à décrire est la Treizaine (het Dertienmaal, les treize fois). Il nous est impossible de découvrir l'origine de cet usage célèbre. Les explications populaire qu'on en donna sont très diverses et les essais d'explications donnés par les auteurs ne sont pas plus précis.

Généralement, le peuple raconte que l'on fait ce pèlerinage en honneur du treizième ouvrier qui travailla à l'église et qui est mentionné dans la légende, donc en honneur du Christ lui-même.

Cartuyvels donne les suppositions suivantes. Le pèlerinage se ferait :

- a) En honneur du Christ.
- b) En honneur des douze travailleurs avec le Christ.
- c) En honneur des douze apôtres.
- d) Parce que le terrain sur lequel s'élève l'église, fut désigné au trois vierges, le treizième jour après l'Épiphanie (13).

Chalon suppose que ce pèlerinage se fait en souvenir des trois sœurs dans la neige. Il paraît croire qu'on y vient pour fêter la Saint-Hilaire (14 janvier). Cette dernière explication nous semble un peu recherchée, mais nous ne pouvons la passer sous silence, puisqu'elle tâche d'expliquer l'usage d'un point de vue plus particulier et à tendance scientifique.

La première explication nous paraît la meilleure, parce qu'elle vit toujours dans la tradition populaire, parce que cette tradition tient compte du treizième ouvrier, qui est

13) On ne connaît pas la cause ; on attribue cette ignorance aux différentes guerres de cette époque « et à la mort du Curé et Clerc qui possédaient en un lieu secret le fil en soie rouge, qui marquait la longueur et largeur de la dite église ». FR. CARTUYVELS. Récit bref, etc...

mentionné intentionnellement dans la légende et qui en constitue un des épisodes essentiels. L'explication b) qui précède, bien que vraisemblable encore l'est déjà moins que l'explication a). On ne voit pas le rapprochement mental entre la treizaine et l'explication c); enfin l'explication d) est déjà fort recherchée.

Quant à l'explication de Chalon elle s'appuie sur une erreur de date. La treizaine en effet ne se fait pas le 14 mais bien le 17 janvier (fête de saint Antoine, qui est encore plus populaire que saint Hilaire) (14).

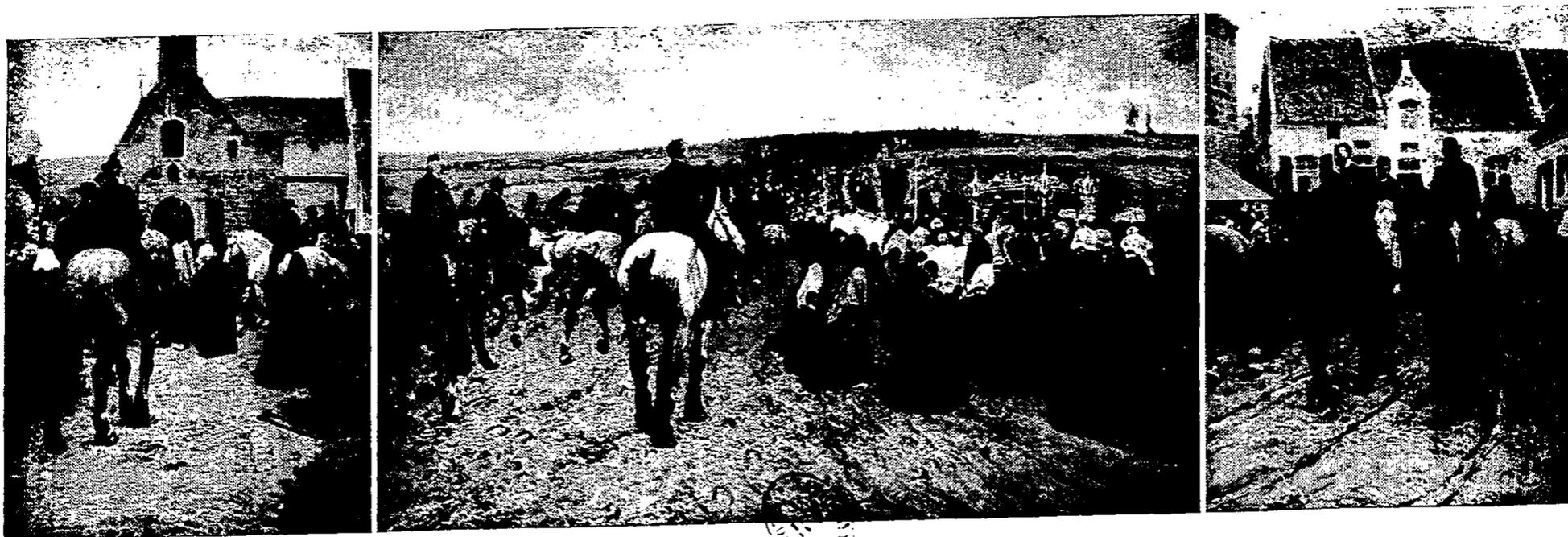
Avant de continuer, nous allons décrire brièvement la Treizaine.

Pendant la nuit du 16 au 17 janvier, les pèlerins se rassemblent dans le sanctuaire d'Hakendover. A minuit sonnant, un religieux fait une petite allocution en français et en flamand et donne ensuite la bénédiction. Puis commence la Treizaine. Les pèlerins partent et s'en vont à la chapelle de N-D de Pierre à Grimde. Arrivés là, ils s'agenouillent devant la porte, récitent quelques prières et retournent à Hakendover. Entretemps, on a fermé la porte de l'église et on recommence ici le même jeu qu'à Grimde. Les pèlerins font ainsi treize fois de suite l'itinéraire Hakendover-Grimde, Grimde-Hakendover. Beaucoup de personnes font ce pèlerinage à jeun et le matin, dès que la porte de l'église s'ouvre, ils communient.

Ce pèlerinage est assez dur, nous assure-t-on et nous le croyons volontiers. On suit toujours le même chemin à l'aller et au retour, ce qui fait que les pèlerins se gênent mutuellement dans leur marche. D'autre part le chemin surtout à cette saison est très bourbeux ou durci par la gelée. Souvent même ils partent sur un chemin très dur, et à la fin ils piétinent dans la boue.

14) Les saints de glace sont tout autres en flamand qu'en français. En flamand on les nomme « harde koppen » (têtes dures) et ce sont notamment Saint Hilaire, Saint Antoine et Saint Sebastien (14, 17 et 20 janvier). D'autres encore citent le 25 janvier (Conversion de saint Paul). D'après ce qu'on dit, ce sont les jours les plus rigoureux de l'hiver.

En français ce sont Saint Mamert, Saint Pancrace et Saint Servais (11-12-13 mai) connus pour la variation de la température (Cfr. Almanach du « Soir » 1926 p. 32).



HAKENDOVER — La procession du lundi de Pâques d'après un tableau de FR. VAN LEEMPUTTEN.
Au centre : La procession sur la colline. — A droite : Procession des chevaux autour de l'église. — A gauche : Pèlerinage à N. D. de Pierre.
(Ce tableau appartient à M. Van Riel-Hens, Anvers). (Cliché de M. Guil. Campo, Anvers).

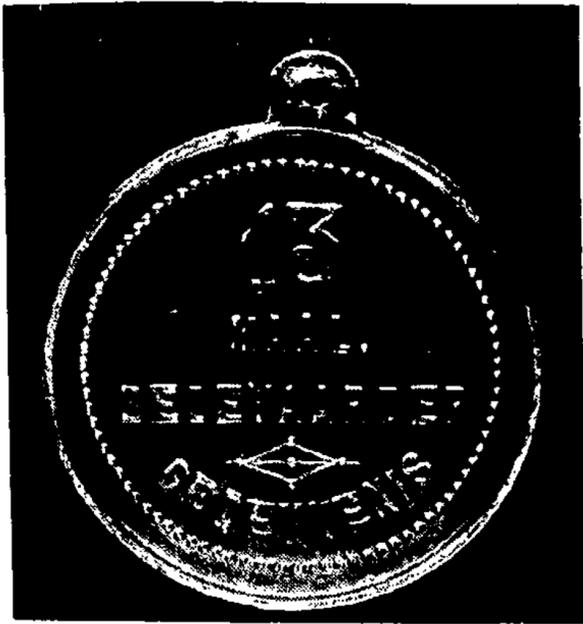


HAKENDOVER. — Partie du retable.
Les Vierges et l'oiseau de la légende.



HAKENDOVER. — Partie du retable.
Anges démollissant l'église à Hooibout.

(Clichés prêtés par l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique.)



HAKENDOVER. — La médaille de la Treizaine.



HAKENDOVER — Partie du retable. La paie des ouvriers.
(Cliché prêté par l'Académie Royale d'Archéologie).



HAKENDOVER. — L'Épine de la légende.
(D'après Chalon. Idoles, fétiches et amulettes).

Plusieurs personnes font ce pèlerinage, qui dure de 8 à 9 heures, en une traite, sans repos ; d'autres, principalement les vieux, se reposent à deux ou trois reprises.

Le dix-sept à midi, on donne de nouveau la bénédiction et la treizaine est finie.

Beaucoup de personnes, qui n'aiment pas à marcher pendant toute la nuit, où celles qui sont empêchées de venir, viennent faire ce pèlerinage pendant l'octave. D'autres encore le font au cours de l'année, (principalement les habitants d'Hakendover même). Les étrangers (en général, ceux qui viennent de très loin) font les deux grands pèlerinages à la fois. Ils arrivent à Hakendover le jour de Pâques et font alors la treizaine. Le lendemain ils participent à la grande procession annuelle. Il paraît, qu'il vient alors plus de monde pour la treizaine que le 17 janvier.

Au commencement de la guerre, bien que l'autorisation ait été demandée, les allemands interdirent ce pèlerinage. En 1915 et 1916, il ne vint presque plus personne ; puis cela recommença. Chaque année de guerre on ne compta qu'une quinzaine d'hommes. Après la guerre le nombre s'accrût de telle sorte qu'on avait de nouveau en 1926 près de 200 pèlerins (15).

Il y a quelques années cependant, il venait beaucoup plus de monde. En 1827, 1828 et 1829 on comptait plus de 500 personnes. Si nous en pouvons croire Arn. Pieraerts, curé de 1660 à 1693, il vint plus de 200 pèlerins. A cette époque on allait encore d'Hakendover jusqu'au couvent des Dames-Blanches (16).

15) Ci-après quelques chiffres, indiquant le nombre de signatures sur le livre cité plus loin. Ces chiffres ne sont pas absolus, puisque beaucoup de personnes font la Treizaine sans signer. En 1911-185 ; en 1914-100 ; en 1915-5 ; en 1916-21 ; en 1926-38 ; en 1927-35.

16) Nous donnons à titre documentaire la note suivante extraite du livre de CARTUYVELS :

« ...on les (pèlerins) voit braver et pluie et neige et gelée comme on l'a vu en 1701, 1702 et 1703, années, où on en comptait pour le moins cinquante qui ont fait ce tour avec grande dévotion nonobstant le péril auquel elles étaient exposées, vu que notre pays était en guerre. De sorte que je puis dire, que le nombre augmente d'année en année, comme on a pu le voir en 1703 : car de tout le temps que j'ai été curé, jamais je n'ai vu plus de personnes s'approcher de la Sainte Table malgré les périls auxquels elles s'exposaient alors. Mon prédécesseur, dans son petit livre



Le chemin suivi ne fut pas toujours le même. Comme nous le disions on alla au commencement, d'Hakendover jusqu'au couvent des Dames-Blanches à Tirlemont, où l'on vénérât un crucifix, nommé le Christ des Dames-Blanches (17).

témoigne : que de son temps pendant la dite Octave, il a vu approcher de la Sainte Table 14, 15, 16 à 17 cents personnes ; et moi je puis certifier que pendant l'Octave de 1703 il y en a eu au delà de 21 cents sans compter celles de Tirlemont....»

Qu'on n'oublie pas que les trains n'ont pas toujours existé. Les pèlerins qui venaient parfois de très loin, devaient faire le trajet aller et retour à pied.

17) Dans la « *Bloemlezing uit de Hagelander* » nous lisons une note très intéressante :

A Tirlemont on explique l'origine de cette croix par la légende suivante :

Les chanoines du chapitre de Saint-Germain avaient une grande dévotion pour l'église d'Hakendover et ils décidèrent de faire à ce sanctuaire un don précieux ; ils achetèrent dans ce but une grande croix.

Les religieux de l'église Saint-Germain voulurent porter cette croix en procession de leur église à celle d'Hakendover. Arrivés au couvent des Dames-Blanches ils s'arrêtèrent un instant pour se reposer et ils placèrent la croix contre un mur du couvent.

Quelques minutes plus tard les chanoines voulurent continuer leur chemin, mais jugez de leur stupéfaction, quand il leur fut complètement impossible de soulever encore la croix.

Les religieux crurent reconnaître une disposition de Dieu ; le Seigneur — cela était évident — montra de cette manière, qu'il voulait être honoré en cet endroit.

C'est pourquoi ils retournèrent à la ville.

Longtemps la croix resta simplement debout contre le mur, en plein air et non abrité contre les intempéries des saisons.

L'image merveilleuse excita la dévotion de plusieurs âmes.

Un jour, que beaucoup de personnes étaient de nouveau rassemblées autour de cette croix, l'archiduc Albert et sa noble épouse Isabelle, passaient là avec leur suite. Voyant que cette foule était très nombreuse, ils en demandèrent la cause. Après qu'on leur eut raconté l'histoire merveilleuse, ils décidèrent de faire bâtir une chapelle. Ils mirent leur projet à exécution.

Pendant la domination française, quand on a vendu le couvent des *Dames-Blanches*, le commissaire de la ville de Tirlemont, porta cette croix sur son dos à l'église Saint-Germain, où on la vénère encore actuellement dans la croisée. C'est une grande et lourde croix de bois, sur laquelle est cloué un Christ en grandeur d'homme, couvert d'un manteau de pourpre.

Les Tirlemontois appellent encore toujours cette croix : le Christ des Dames-Blanches. Beaucoup de croyants, qui viennent à l'église Saint-Germain, l'invoquent surtout les trois premiers vendredis du mois de mars.

La Treizaine se fait particulièrement pour obtenir la guérison des maladies du bétail. Un homme nous certifia que trois de ses vaches furent guéries, après qu'il eut fait ce pèlerinage. Le vétérinaire cependant avait dit, qu'il ne pouvait plus les guérir.

La Treizaine est un pèlerinage qui jouit d'une grande considération. Le Pape Pie IX accorda une indulgence plénière (le 18 mars 1873) à ceux qui le font (18). La plupart des pèlerins attachent une grande importance, à faire cette Treizaine pendant treize années consécutives, après quoi ils reçoivent une médaille ou un diplôme. Pour faire preuve de leur présence, ils doivent signer chaque année dans un livre spécial. Quelques personnes racontent, que celui, qui fait la Treizaine pendant treize années consécutives, saura un jour d'avance qu'il va mourir. D'autres encore racontent, que ceux qui le font peuvent être sûrs, d'obtenir un jour le ciel pour récompense. Nous connaissons plus d'un homme qui fit trois termes de treize années, voire quelqu'un qui a fait ce pèlerinage pendant 52 années consécutives. Un autre faisait deux fois la Treizaine en un jour. Les diplômes ou médailles sont conservés avec un grand soin par la famille et on les montre toujours avec une certaine fierté, au visiteur qui les demande. Ce qu'on lit sous le diplôme est écrit ordinairement par celui qu'il l'a encadré. Les légendes varient donc de diplôme à diplôme. Elles sont pour la plupart d'un style très simple et d'un langage savoureux. Actuellement on ne donne plus de diplômes mais seulement des médailles.

* * *

Il est hors de doute que la Treizaine est une coutume, profondément enracinée dans le peuple, malgré qu'elle se fait toujours par un temps tout à fait défavorable.

Il en va tout autrement des autres pèlerinages.

L'hiver est la saison de la mort : le printemps est celle du renouveau. Ceci n'est pas seulement vrai pour la nature, mais pour l'homme aussi, qui subit à un tel degré

Après la révolution française, on marchait en faisant la Treizaine d'Hakendover à l'église Saint-Germain de Tirlemont, jusqu'au Christ des Dames-Blanches. Comme ce chemin est trop long on ne va plus aujourd'hui que jusqu'à la chapelle de Notre-Dame de Pierre.

18) Voir le texte dans BERS op. cit. p. 61.

DE GODDELYKE
ZALIGMAKER.

TE
HAKENDOVER.



Hulde aan Henricus Baets !

de godvreezende man dien dertien jaren lang den dertien
maalschen bedeweg gedaan heeft tusschen de Kerk
van Hakendover en de Kapel van O. L. V. ter Steen.

HAKENDOVER. — Reproduction du diplôme que l'on donnait aux pèlerins
qui faisaient la Treizaine pendant treize années consécutives.
Sous l'image réduite au quart, le nom du récipiendaire.

l'influence du milieu, qu'il se sent rajeunir à cette époque. Et si nous constatons, qu'au printemps nous nous sentons individuellement vivre d'une vie plus intense et qu'en conséquence logique, nous éprouvons un besoin plus fort d'extérioriser cette sensation, nous pouvons affirmer que la même chose est vraie pour tout un peuple ; en d'autres mots : nous retrouvons, même à un degré plus élevé, dans la collectivité une des caractéristiques de l'individu. Les grands pèlerinages et les kermesses bruyantes reviennent à cette époque et apportent avec eux un trésor folklorique bien précieux. En nulle autre saison, nous ne pouvons sentir battre le cœur d'un peuple, de *notre* peuple comme de tous les peuples, ni mieux ni plus fort.

Tout ceci est entièrement vrai pour le grand pèlerinage du lundi de Pâques à Hakendover, où nous trouvons un des premiers pèlerinages, une des premières kermesses du printemps.

Il y a une vingtaine d'années, avant la guerre disent communément les gens, on voyait déjà pendant la nuit, qui précède le lundi de Pâques, quantité de groupes de pèlerins, venus surtout de la Campine et du Limbourg Hollandais, qui passaient en chantant et en récitant les prières (19). Il venait alors la veille déjà, beaucoup plus de monde qu'aujourd'hui à Hakendover. Actuellement les moyens de communication ont changés. Ils se sont améliorés et par suite quelques usages d'autrefois sont tombés en désuétude, tandis que d'autres sont entrés en vigueur.

Le second jour de Pâques, de bon matin, nous voyons actuellement passer, sur la route de Saint-Trond à Tirlemont, de grandes files de bicyclettes : les hommes revêtus de leurs meilleurs habits, de belles jeunes filles habillées de couleurs printanières, claires et colorées. La jeunesse d'Hakendover, qui pendant la journée garde toutes ces bicyclettes, fait vraiment ce jour une belle recette. Il va sans dire que les autos, les motos, les autocars et les trams ne manquent pas non plus d'amener une foule considérable.

19) Actuellement il vient encore toujours beaucoup de Néerlandais à Hakendover. Cette année ci (1926), les pèlerins de Breda ont donné un beau drapeau à l'église, en souvenir du 25^{me} anniversaire de leur participation à la procession du lundi de Pâques.

Il convient bien de dire un mot à propos de la variété des costumes à la kermesse d'Hakendover car sans exagération, nous pouvons affirmer que nous y retrouvons toutes les modes des cinquante dernières années. A cette occasion, tout ce qu'on a de mieux sort des vieilles boîtes et des vieilles armoires et est endossé pour la tantième fois. Tout ce qu'on a en fait d'or pend aux oreilles et au cou. Plus d'un vieux et plus d'une vieille y viennent encore avec leur costume de mariage, qui restera, quoi qu'il arrive, toujours le meilleur. Des jupes d'une largueur fantastique y abondent, tandis que la mistinguette moderne y est également bien représentée. C'est un mélange fou de couleurs et de coupes qui dépasse toute idée. Il faudrait vraiment un spécialiste pour décrire tout cela minutieusement d'un point de vue purement folklorique.

Nous nous trouvons parmi un groupe de pèlerins. Dans le village même nous n'entendons encore rien qu'un bruit sourd, un bruit comme en ferait un essaim gigantesque. Les musiques des loges foraines et des salles de danse ne peuvent jouer en effet avant que la procession soit passée.

Ceci n'a pas beaucoup d'importance pour nous, car nous ne sommes pas venus pour la kermesse, mais bien pour voir ce que tout ce monde fait à ce pèlerinage. Dans ce but suivons notre groupe : ces paysans de la Campine au pantalon large et à la casquette de soie ; ces paysannes aux grandes cornettes de dentelle. Péniblement à cause de la cohue, nous montons les escaliers, qui nous conduisent au cimetière entourant l'église.

Tout d'abord nous remarquons le bel arbre de la légende, descendant raconte-t-on de la fameuse épine de 690. Le voilà un peu courbé, étirant ses branches noires, qui formeront bientôt une couronne de feuilles d'un vert tendre avec des fleurs immaculées. Un solide grillage en fer le protège contre les mains sacrilèges. Il se déploie à trois mètres environ au dessus du sol. Nous ne voyons que trop bien que le grillage était fort nécessaire. Plus d'une entaille est visible dans l'écorce, des entailles faites par des pèlerins et qui empêchèrent ainsi l'aubépine de prendre un développement plus grand. Même encore actuellement, quoique deux paniers remplis de petites branches se trouvent sous l'arbre, nous en voyons encore qui veulent être tout à fait

sûrs, et coupent personnellement quelque petite tige. Les pèlerins recherchent surtout les branches, sur lesquelles on trouve une épine. Détail vraiment intéressant (20).

Il nous est difficile de juger de l'âge de l'arbre ; nous lui donnons à peu près 150 années (21).

Il est certain cependant, qu'il vaut la peine d'être mentionné, précisément à cause des croyances populaires, auxquelles il est si intimement lié. Le texte de la légende, le rétable et l'arbre sont les trois facteurs principaux, qui contribuent à la conservation intacte de la légende dans le peuple. Il démontre une fois de plus, que l'homme cherche un objet matériel, autour duquel concentrer les traditions, qui lui sont venues des temps passés (22).

Ne perdons cependant pas notre groupe de vue. Il fait maintenant le tour de l'église. Beaucoup de personnes le font treize fois avant d'y entrer. Tout d'un coup nous le voyons qui s'arrête. Dans un coin clôturé, entre deux contre-forts, nous remarquons un homme qui présente de la terre bénite aux passants. Ceux-ci offrent en retour quelque pièce d'argent.

Cette terre provient du cimetière ; des places mêmes où jadis des hommes furent enterrés. Même pendant le cours de l'année, plusieurs personnes viennent en chercher. Le curé d'Hakendover nous affirma, que chaque année le lundi de Pâques, deux charrettes de terre partent de son cimetière. C'est presque à ne pas croire.

20) D'après CHALON Féf. Id & Am. p. 71 ces branchettes serviraient à préserver les hommes contre les tentations. Rien ne nous semble confirmer cette supposition.

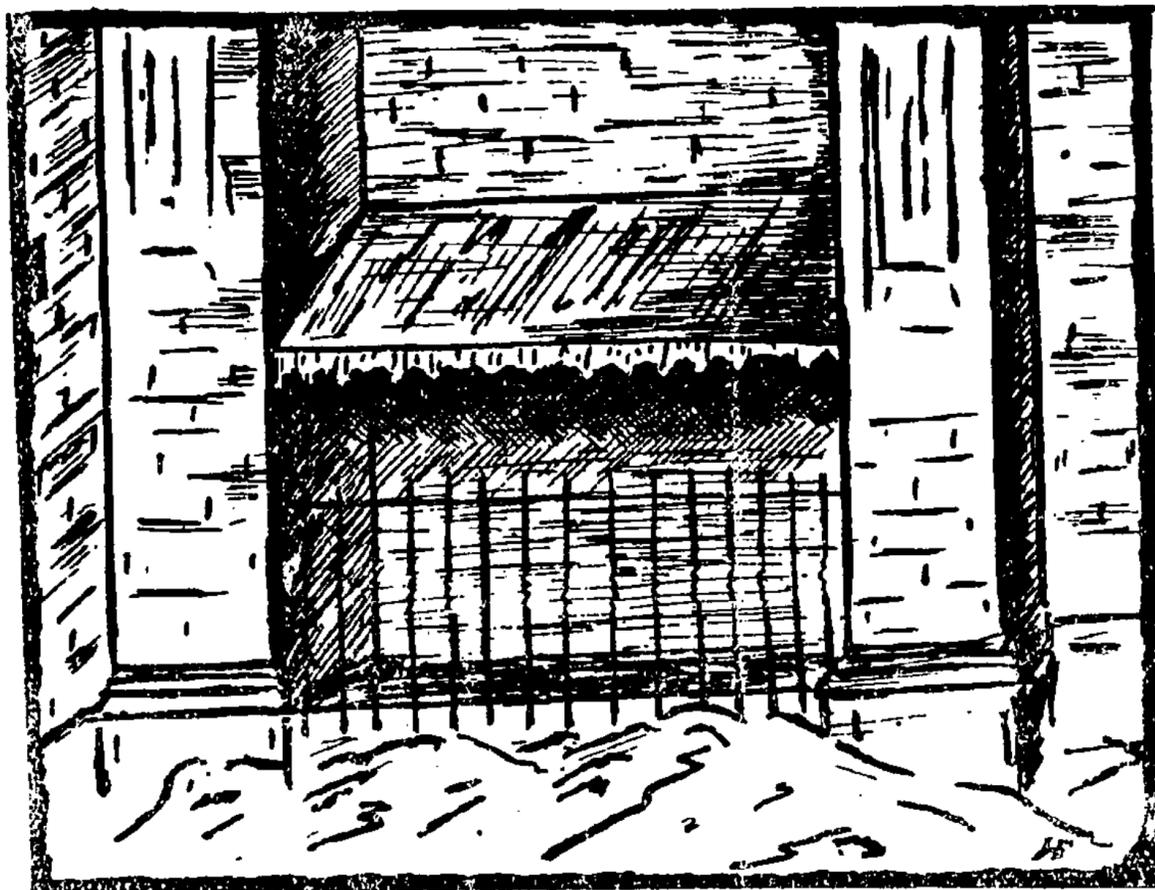
Il n'est cependant pas complètement vrai comme ce même auteur semble l'affirmer, que l'on vend ces branchettes. Nous savons bien que l'homme qui avait comme mission de donner des branchettes, faisait payer les pèlerins. Ceci se faisait pourtant sans autorisation du clergé, car dès que celui-ci l'eut appris, il le défendit formellement. Les gens offrent ici ce qu'ils veulent ; on ne demande pas d'argent.

21) L'épine d'Hakendover est certainement centenaire. Ce sont les pèlerins qui l'ont empêché de se développer davantage. Il est fort probable que l'arbre du VII^me siècle représentait un arbre fétiche antérieur au christianisme et marquait déjà l'existence et le prétexte de certains rites païens. J. CHALON. Arb. remarq. d. l. Belg. p. 207. Même auteur. L. Arb. féf. d. l. Belg. p. 58.

22) Cet arbre aurait, dit on, donné son nom au village. Par évolution Haghedorne serait devenu Haechedor puis Haekendover Cfr. P. V. BETS op. cit. p. 41.

Mais pourquoi cherche-t-on cette terre ?

En général nous pouvons répondre, qu'on l'emploie un peu pour tout les cas possibles et imaginables. Nous citons quelques cas particuliers. On la jette par exemple sous la moisson, quand on entasse celle-ci dans les greniers, afin qu'il ne viennent pas trop de souris ni de rats pendant l'hiver ; on la jette autour du feu, afin d'empêcher les enfants de s'en approcher ; on l'emploie sur les champs, sur lesquels un sort avait été jeté par quelque sorcière. Fréquemment on l'emploie pour la mélanger à la nourriture des animaux malades, car il paraît que cette « fameuse terre bénite



HAKENDOVER. — Coin cloturé où les pèlerins viennent chercher la terre bénite.
(Dessin de l'auteur).

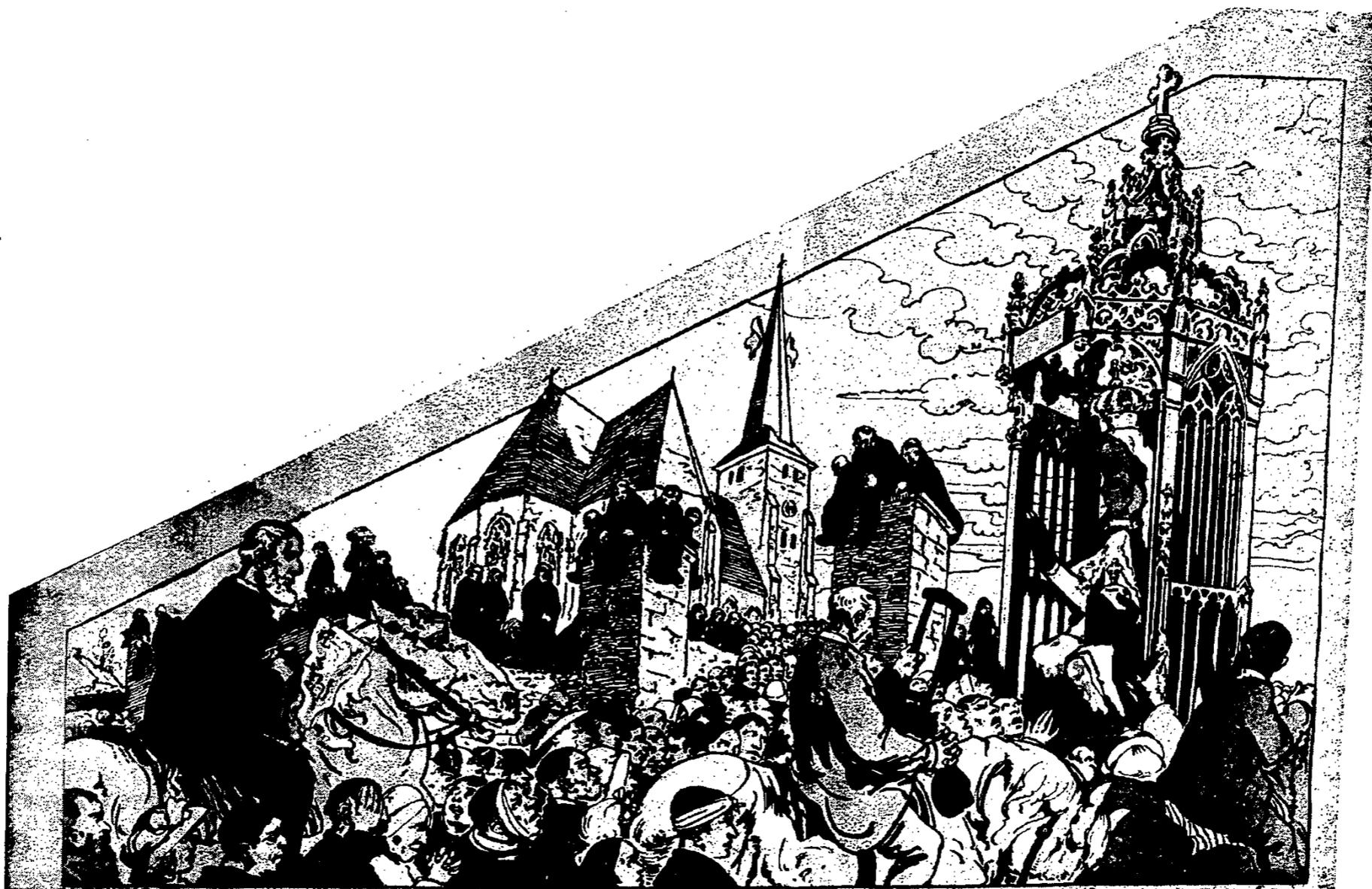
d'Hakendover » est un remède infallible, pour obtenir la guérison désirée ; on la donne beaucoup aux cochons et également aux chevaux trop fougueux. Aucun habitant d'Hakendover ne manquerait de jeter un peu de terre bénite sur ce qu'il sème ou plante, de peur que le champ ne soit touché par un mauvais esprit.

Plus curieux encore. Dans cette terre on trouve de petits os, des restes de squelettes humains. Un vieux du pays nous a affirmé, que son père s'est levé plus d'une fois



HAKENDOVER. — Drapelet N° 4 (recto). D'après une peinture de A. Ost.

Edition du Folklore Brabançon N° 35. Avril 1927.



HAKENDOVER. — Drapelet N° 4 (verso). D'après une peinture de A. Ost.

à minuit, pour chercher un de ces os dans cette terre, afin de guérir sa femme, qui souffrait d'un mal de dents. Avec cet os elle touchait la dent malade, promettait en même temps d'offrir quelque chose à l'église et de faire une neuvaine ; le mal disparaissait au moment même (23).

Jadis, beaucoup plus que maintenant, on voyait près du cimetière plus d'un mendiant, assis le long du chemin qui, prenant la terre qui se trouvait tout près de lui, l'offrait aux passants, afin de recevoir quelque aumône en échange. Chaque année on bénit cette terre deux ou trois jours avant Pâques (24).

Entrons maintenant ; l'église est comble. De nombreux pèlerins se pressent autour de la statue miraculeuse du Saint Sauveur et jettent de l'argent en abondance, dans les deux grands troncs. Malgré la chance qu'on court de perdre canne ou parapluie, chacun se rapproche aussi près que possible de la statue, ne fût ce que pour toucher seulement le bord du manteau de velours rouge, « comme pour attirer l'attention du Sauveur et pour lui dire : Moi aussi, je suis venu ». écrivait si bien D. Claes (25). Les pèlerins font trois fois le tour de la statue ou le tour du socle, quand la statue est partie dans la procession.

23) A Léau nous notons une coutume analogue (4-10-26). On touche la dent malade avec un os et on prie en même temps pour l'âme du mort auquel appartenait cet os. On dit que la dent pourrit alors et tombe.

Cfr. encore cet autre usage pour obtenir la guérison de verrues.

Quand on sonne pour un mort on prend un peu de terre dans le jardin. Avec cette terre on passe en forme de croix sur la verrue et l'on dit :

Ik bid voor den doode in 't graf,
En ik wasch er mijn wratten mee af.
Je prie pour le mort dans le tombeau,
Et je fais disparaître mes verrues en faisant cela.

A mesure que le corps du mort se décompose, la verrue disparaît (Léau, 4 oct. 1926 ; Zonhoven [Limbourg] 5 oct. 1926).

24) AUG. HOCK signale un usage du même genre à Houthem près de Maestricht et à Ste. Brigitte d'Amay. *Croyances et remèdes populaires au pays de Liège*. p. 13. Liège 1888.

CHALON (Fét. Id. & Am.) croit que l'endroit, où l'on trouve la terre bénite, serait l'ancien Sacarium, c. a. d. le lieu où l'on jetait l'eau, qui avait servi à rincer le calice, après la messe.

25) Dietsche Warande en Belfort 2^{me} année N° 4.

La statue fameuse en bois polychromé, représente un Christ assis, tenant dans la main gauche le globe terrestre et levant deux doigts de la main droite, comme pour bénir le peuple. Le front haut mais étroit, le pli de souffrance autour de la bouche, la barbe curieuse et la moustache mal arrangée, donnent à cette statue cette expression calme, mystérieuse et mystique, que nous retrouvons à beaucoup de ces images miraculeuses du moyen-âge.

La statue mesure 1 m. 25 et date probablement du XIII^{me} siècle. Sa valeur comme œuvre d'art n'est pas très grande et la polychromie moderne ne l'a certainement pas embellie. Elle peut cependant bien être comparée à la plupart des statues analogues de la même période.

Sur l'autel du transept de droite, nous remarquons encore une autre statue, autour de laquelle beaucoup de monde se bouscule. C'est un « Ecce Homo », fait pour être placé contre un mur. Le manteau de pourpre manque. Le Christ est assis sur une pierre. Les mains sont liées et il tient un roseau de la main droite. Les yeux bridés et cernés sont à remarquer ; il y a quelque chose d'angoissant dans ce regard. La bouche est entr'ouverte et de grosses gouttes de sang perlent sur tout le corps. Le nez est peu travaillé. Malgré ce dernier détail, nous devinons chez le sculpteur qui a fait cette œuvre, un certain réalisme, une tendance à vouloir représenter une grande douleur, sans qu'il y ait toutefois complètement réussi. Nous remarquons également un essai pour reproduire les muscles. Les pieds et les jambes, jusqu'à hauteur des genoux, sont sâles et émiettés.

Quand nous remarquons ce dernier détail pour la première fois, nous supposons directement en trouver la cause dans les nombreux attouchements, faits par des pèlerins. C'est d'ailleurs aussi la supposition, que fait M. E. van Heurck (26). Chalon en trouve la cause dans la peinture crevassée et écaillée (27). Après un examen plus minutieux cependant, cette explication ne nous satisfaisait plus et nous nous mîmes à chercher. Nous avons fini par découvrir un rapport étroit, entre l'émiettement de ces pieds et de ces jambes et les épingles bénites, que l'on vendait, avant la guerre, à la foire d'Hakendover.

26) Dans « Les Drapelets de Pèl. en Belg etc... p. 169.

27) Fét. Id. & Am. p. 73.

Ces épingles, que l'on achetait dans l'une ou l'autre boutique, étaient bénites quand on les enfonçait un peu dans les pieds ou les jambes de ce Christ. Actuellement on ne trouve presque plus cet article à la foire. Les gens, qui veulent avoir des épingles bénites les apportent eux mêmes pour les bénir de la manière décrite ci-dessus. De cette façon il est aisé de comprendre, que la moitié du pied gauche ait disparu.

On emploie ces épingles à des fins diverses mais surtout pour attacher des bandages autour des blessures et aussi pour ouvrir des ulcères. On les prend également pour guérir le mal de dents. Pour obtenir la guérison, il faut toucher la dent malade avec une de ces épingles. Ce Christ est invoqué également pour obtenir la guérison des hernies, car autour de ses mains se trouve un bandage herniaire. Nous remarquons qu'actuellement les pèlerins offrent encore beaucoup d'argent ici. Dans ce pays la dévotion pour les « pitiés de Dieu » est vraiment grande (28).

Nous avons encore noté ailleurs des usages analogues. Dans l'église du béguinage à Tongres se trouve un tableau, représentant le martyr de saint Erasme. On invoque ce saint contre les douleurs abdominales. Sur ce tableau on remarque d'innombrables petits trous et même quelques épingles, qui y sont resté plantées. Lorsqu'un enfant souffre d'un mal de ventre, c'est ici que la mère vient prier. Elle prend une des épingles, qui se trouvent sur le tableau et met à la place de celle-ci l'épingle qui a servi à attacher les bandages de son enfant. Cette nouvelle épingle sera utilisée à son tour par d'autres mères (29).

A propos de cette même question M. J. Chalon cite plusieurs coutumes analogues (30). Il cite le Christ de

28) Cfr. Les Bons Dieux de Pitié par J. DEWERT, J. CH. PEETERS, etc. *Folkl. Brab.* 2^{me} an. p. 94 et 209, 3^{me} an. p. 75, 4^{me} an. p. 295, 5^{me} année p. 90.

29) 't Daghet in den Oosten, V^{me} année 1889 p. 56. Renseignement de M. J. GESSLER.

30) *Fét. Id. & Am.* I p. 17, 24, 32, 34, 69, 73, 89, 146, 353, 614 ;
II p. 44, 98, 119, 120, 136, 151, 181.

Arb. fét. d. l. Belg. P. 9 à 14 Tourments infligés au dieu qu'on implore. Toutes ces citations ne se rapportent pas aux épingles que l'on pique dans les statues.

La plupart parlent seulement des épingles (simples ou à cheveux) comme offrande.

Louvain (brûlé en 1914), le Saint Christophe de Huy et d'autres usages analogues de la Bretagne. La supposition qu'il fait, en ce qui concerne Hannut, n'est pas très heureuse. Le grillage à mailles étroites, fut mis devant la statue du « Grand Saint Christophe », non parce qu'on piquait des épingles dans les pieds du saint, mais seulement parce qu'il avait à endurer trop de coups de pied de la part des écoliers, qui devaient y passer plusieurs fois par jour. Ces enfants tâchaient également d'empocher les sous, que les pèlerins avaient jetés autour de la statue et qu'il était facile d'atteindre avec un bâton, à travers l'ancien grillage. Un motif donc de nature plutôt pratique.

Ceci pour démontrer, que les faits que nous notons à Hakendover, sont loin d'être uniques dans leur genre. Il est fort probable, que nous avons à faire ici aux restes de coutumes païennes et nous croyons pouvoir rapprocher celle-ci de celle qui consiste à enfoncer des clous dans un arbre ou dans un fétiche.

Près de la statue décrite nous remarquons un saint Jean et une Sainte-Vierge, qui méritent également l'attention de l'archéologue. Ce qui nous intéresse cependant plus spécialement c'est ceci. Sous le Christ au roseau se trouve un Christ au Tombeau, qui paraît attirer vers lui une grande partie de la dévotion et des offrandes des pèlerins. La tête, sale et presque méconnaissable, émerge seule d'un vieux manteau poussiéreux. Le tout est protégé par un treillis usé, réparé par toutes sortes de fils différents. Il reste cependant assez de place, pour laisser passer les sous des pèlerins. Nous les voyons dispersés en grand nombre parmi les autres offrandes.

Nous avons fait dernièrement un petit inventaire de ces offrandes. Ça et là, parmi les pièces de monnaie, nous voyions des épingles à cheveux, des rubans (dont plusieurs attachés avec un nœud aux mailles), une statuette en cire, des boutons à pression, une ficelle, des morceaux d'étoffe, des cheveux d'enfant et du crin de cheval. Il serait étonnant, que cette fois là nous ayons vu tout.

Dans son ouvrage cité (I. F. A.) J. Chalon demande la signification votive des épingles à cheveux. A Racour, où chaque année ces épingles s'entassent par centaines, sur les couronnes de fer, nous apprîmes que cela se fait toujours pour obtenir la guérison de quelque mal de tête, surtout de la migraine.

La signification des autres offrandes diffère. Presque toujours elles proviennent de la personne ou de la bête pour laquelle on prie (31)

Dans le porche de l'église se trouve un vieux coffre qui semble délaissé actuellement. On y jetait principalement des offrandes, faites pour les animaux malades ou pour la récolte. Nous y remarquons un peu d'orge et quelques poils d'un cheval.

Le va et vient de tous ces pèlerins, de tout ce monde bruyant continue, jusqu'à ce que la messe commence. Plusieurs personnes se trouvent dans la sacristie. Voilà même un petit paysan Hollandais, qui est monté en chaire, regardant autour de lui comme si rien n'était ; il est content d'avoir trouvé une bonne place.

Maintenant le silence se fait. C'est la messe.

Une fois la messe finie commence la procession.

Autour de l'église, c'est la cohue, une cohue à ne pas savoir en sortir. Peu à peu cependant se groupent les pèlerins et au milieu de cette foule, au dessus de ces innombrables têtes, s'élève maintenant le Christ miraculeux et triomphant. Viennent encore quelques drapeaux et une statue de la Vierge Marie. C'est tout (32).

Lentement et en priant tous ces pèlerins quittent le village. On suit le chemin pendant quelques instants mais bientôt, sans prendre garde aux jeunes blés, tout ce monde se dirige à travers champs vers l'autel, qui scintille là-haut sur la colline, dans la lumière éclatante d'un gai soleil. De même que les années précédentes, les paysans sont venus avec leurs chevaux, pour compléter et embellir la procession.

31) Cfr. des coutumes analogues à la petite chapelle près de la ferme de Boschellen, à Wommersom et à la chapelle de Notre Dame de Bon Secours (Chapelle de Bethanie) à Léau. v. *Folklore Brabançon*, 4^e année, p. 175.

32) La statue de la Vierge n'est pas miraculeuse quoiqu'en dise CHALON. Le peuple la vénère cependant.

La Vierge et le Christ sont représentés sur le drapelet N° 2

Il y a de longues années cette procession était beaucoup plus belle. Toutes les pièces de valeur qu'on y portait, furent détruites par des soldats en 1635. Cfr. BETS p. 23. CARTUYVELS p. 33.

C'étaient les membres de la gilde des arbalétriers de Tirlemont, qui portaient la statue miraculeuse du Sauveur. Dans cette procession roulaient également plusieurs chars symboliques.

Peu à peu ils entourent et encerclent une partie de la foule et dès que tout le monde a quitté le chemin, les chevaux commencent à galoper. Au grand galop ils courent autour de la masse, projetant la terre derrière eux en l'air. Le cortège s'approche cependant de l'autel (33). Les couleurs deviennent distinctes. les bruits que font les gens, commence à ressembler à des prières ; la marche se ralentit. On s'assemble autour de l'autel. Les grands et forts chevaux brabançons prennent place tout près et le peuple s'arrête. Le prêtre, l'ostensoir en mains, monte les escaliers, le chœur chante un *Tantum ergo*, dont les notes vibrantes s'égrènent dans l'air serein.

Voilà l'instant de la bénédiction venu.

Tout le monde est agenouillé sur cette terre humide et molle, dans les jeunes blés ou dans les beaux champs de trèfle. Les chevaux restent immobiles et rigides comme

33) D'après FR. CARTUYVELS p. 33. 600 à 700 chevaux participèrent à la procession. Très souvent cependant on exagère ce nombre de même que le nombre de pèlerins. « Het Handelsblad » nous donna encore cette année (1926) 400 à 500 chevaux et plus de quarante mille pèlerins. En réalité il y avaient 100 à 200 chevaux et 25 à 30.000 pèlerins. La même chose arrive quand on parle de la Treizaine. Le « Hagelander » y comptait des milliers de personnes. Nous avons déjà dit qu'en 1927 il y avait 35 signatures. Presque tout le monde signait. Nous croyons que le nombre 200 pour 1926 est également exagéré.

D'après une ancienne coutume les chevaux doivent courir 13 fois autour de la procession. Cependant on n'est pas d'accord sur ce nombre. SCHAYES et DE REINSBERG disent 3 fois ; d'autres disent 9 fois (neuvaine) ; la plupart disent 13 fois. Pratiquement c'est trois fois, puisqu'on n'a pas le temps de le faire plus souvent. Jadis les chevaux couraient 13 fois autour de l'église, sur le cimetière même. Actuellement on fait avec les chevaux un cercle beaucoup plus grand autour du sanctuaire. Cette coutume est tout à fait indépendante de la course des chevaux autour de la procession.

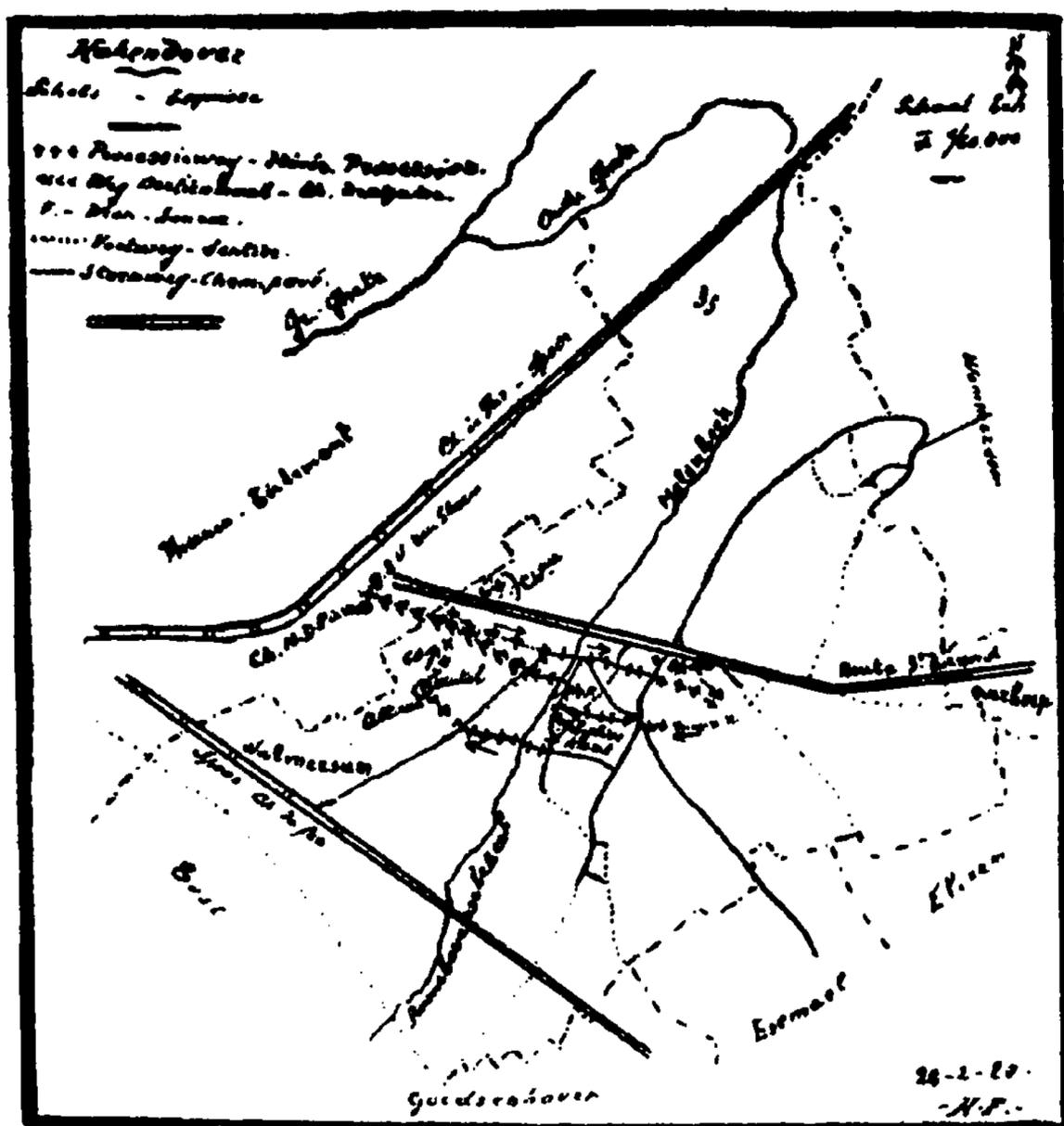
Lorsque la durée de gestation d'une jument est presque passée on la promène treize fois autour de l'église, afin que tout finisse pour le mieux ; Ceci est une coutume d'Hakendover même.

Quand à la procession du lundi de Pâques, jamais je n'ai entendu de coups de fusil, comme le disent les deux auteurs cités (dont le second copie manifestement le premier). Il reste vrai que cette course est un usage très curieux qui remonte aux temps les plus reculés, mais qui n'est pas tout à fait sans danger. Cependant le peuple croit fermement qu'il n'arrivera pas de malheur, grâce à l'intervention miraculeuse du Saint Sauveur. Les paysans prennent part à cette course afin de protéger leurs chevaux contre les maladies contagieuses. Cfr. également Folkl. Brab. III année p. 62.

des statues et, perdues dans l'azur profond, deux alouettes chantent la divine chanson du renouveau. C'est tout ce qu'on entend.

Levez-vous maintenant et regardez ces têtes ; toutes sont courbées comme des épis murs dans un champ d'été. La sonnette fait entendre un son cristallin et avec le signe vainqueur de la croix, le prêtre bénit les croyants.

Tous se lèvent et peu à peu la procession revient vers le chemin poussiéreux et ensoleillé.



HAKENDOVER — Esquisse par l'auteur des itinéraires suivis le 17 janvier et le lundi de Pâques.

Nous avons eu du beau temps cette année ; il n'en est pas toujours ainsi ; il fait vraiment chaud. Le peuple raconte, qu'une année qu'il faisait un temps d'hiver le second jour de Pâques, on retarda la sortie de la procession d'un jour. Cependant, le lendemain matin, en entrant à l'église, on vit

la statue miraculeuse toute couverte de boue sur son socle. Pendant la nuit elle avait fait elle même le chemin que suit la procession. Depuis lors, celle-ci sort pas tous les temps.

Nous retrouvons le même motif légendaire dans les légendes de N.-D. de Werchter (Brabant), de Hanswyck (Malines), de Tongres (N.-D. à la grappe de raisins) (34).

Aujourd'hui c'est la fête du printemps.

Peu à peu le peuple s'éloigne par les champs et rentre à l'église vers une heure.

Nous cependant, nous ne suivons plus ; nous retournons au village par le même chemin que nous avons pris il y a une demie heure.

Sont ce là maintenant ces beaux champs, que nous admirions encore tout-à-l'heure. Regardez comme tout ce monde a piétiné ici sur ces jeunes blés. Soyez sans crainte cependant ; dans quelques jours tout sera de nouveau aussi droit qu'auparavant (35). L'histoire de ce paysan, que nous raconte la légende, ne se répètera plus cette année. Celui-ci défendit à la procession de passer sur ses champs et pour sa punition, il ne récolta quelques mois plus tard, qu'un peu de mauvaise paille et quelques épis vides.

Nous revenons aux premières maisons du village.

Ici dans les rues, nous trouvons réunis pèlerins et noceurs et le folkloriste trouve maintes observations à faire. Voyez cet homme là-bas, — ceci est une caractéristique de la localité, — il vend pour 0,50 fr. en petits flacons l'eau bénite d'Hakendover, que les gens pieux achètent afin de l'emporter chez eux. Cette eau provient de la fameuse source que nous allons visiter en passant. Attention à vos pieds cependant, car autour de la fontaine il n'y a que de la boue. Des gens très affairés prennent de l'eau avec un sceau ou tâchent de se laver le visage avec leur mouchoir, trempé dans cette eau bénite. Certains même viennent y laisser boire leurs chevaux.

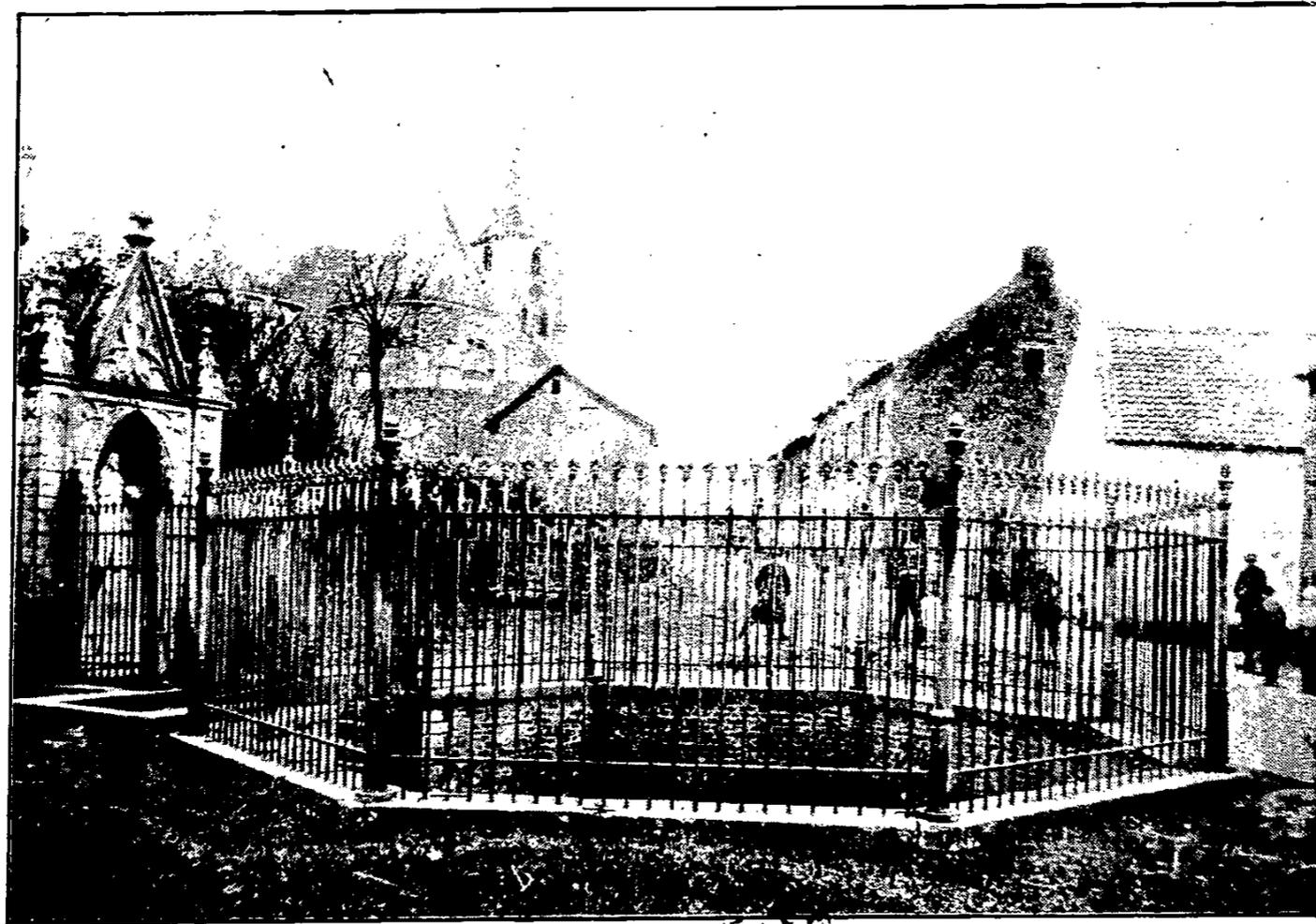
34) Cfr. Bloemlezing uit « De Hagelander » (1893-1901) p. 16 et WICHMANS. Brabantia Mariana Lib. II Cap. IV.

35) Le peuple voit dans ce fait une intervention miraculeuse de Dieu. Même CARTUYVELS op cit. p. 33 ne peut s'abstenir de s'écrier « Miracle admirable du Tout-Puissant ! » Quoiqu'il en soit, il va sans dire que le miracle toujours nouveau du printemps, la jeune sève qui anime tout alors, y prendra une part active.

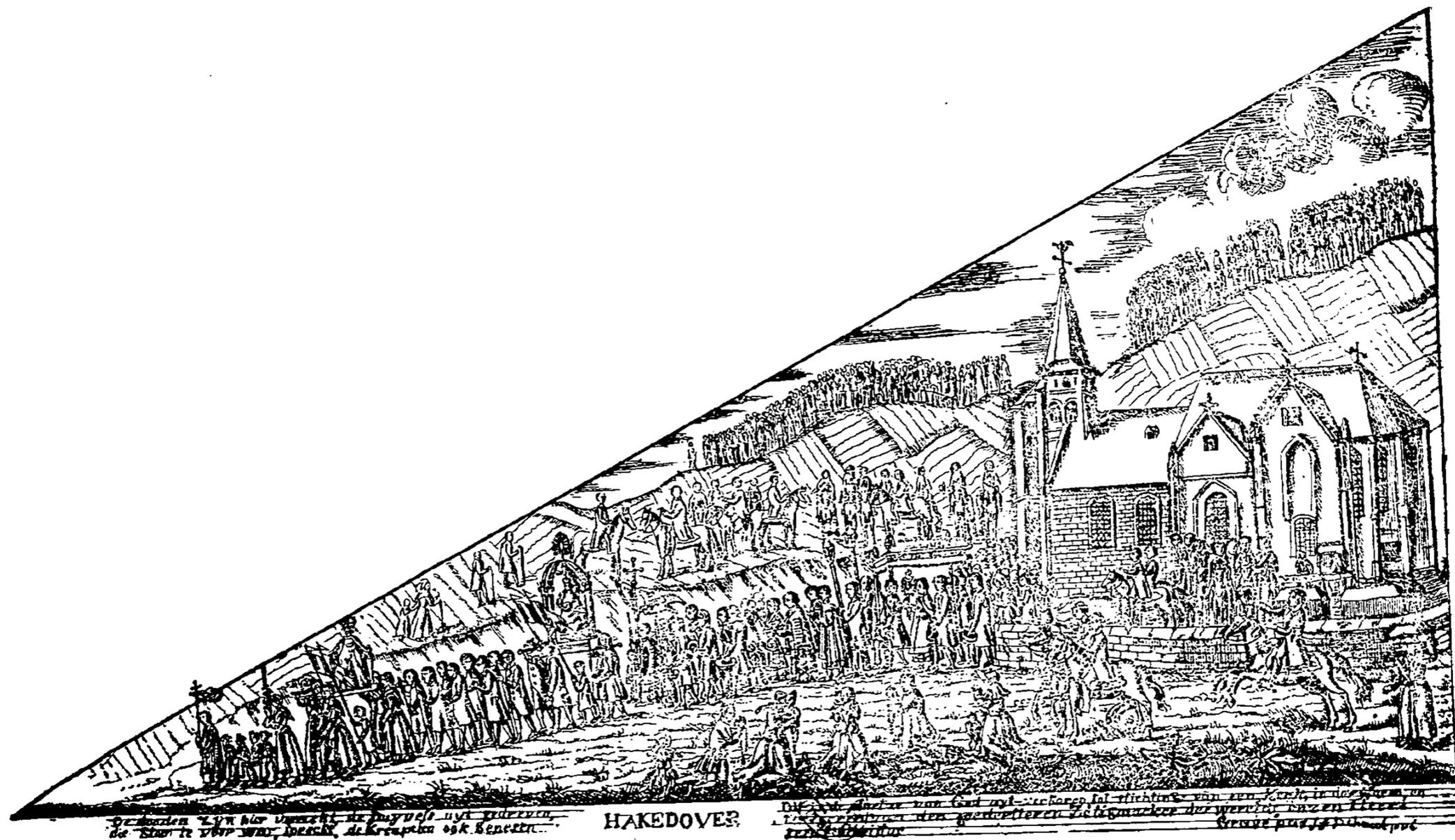
Les Wallons appellent la procession du lundi de Pâques « Le Grand Pardon ».



HAKENDOVER. — Le bon Dieu de Pitié et le Christ au Tombeau.



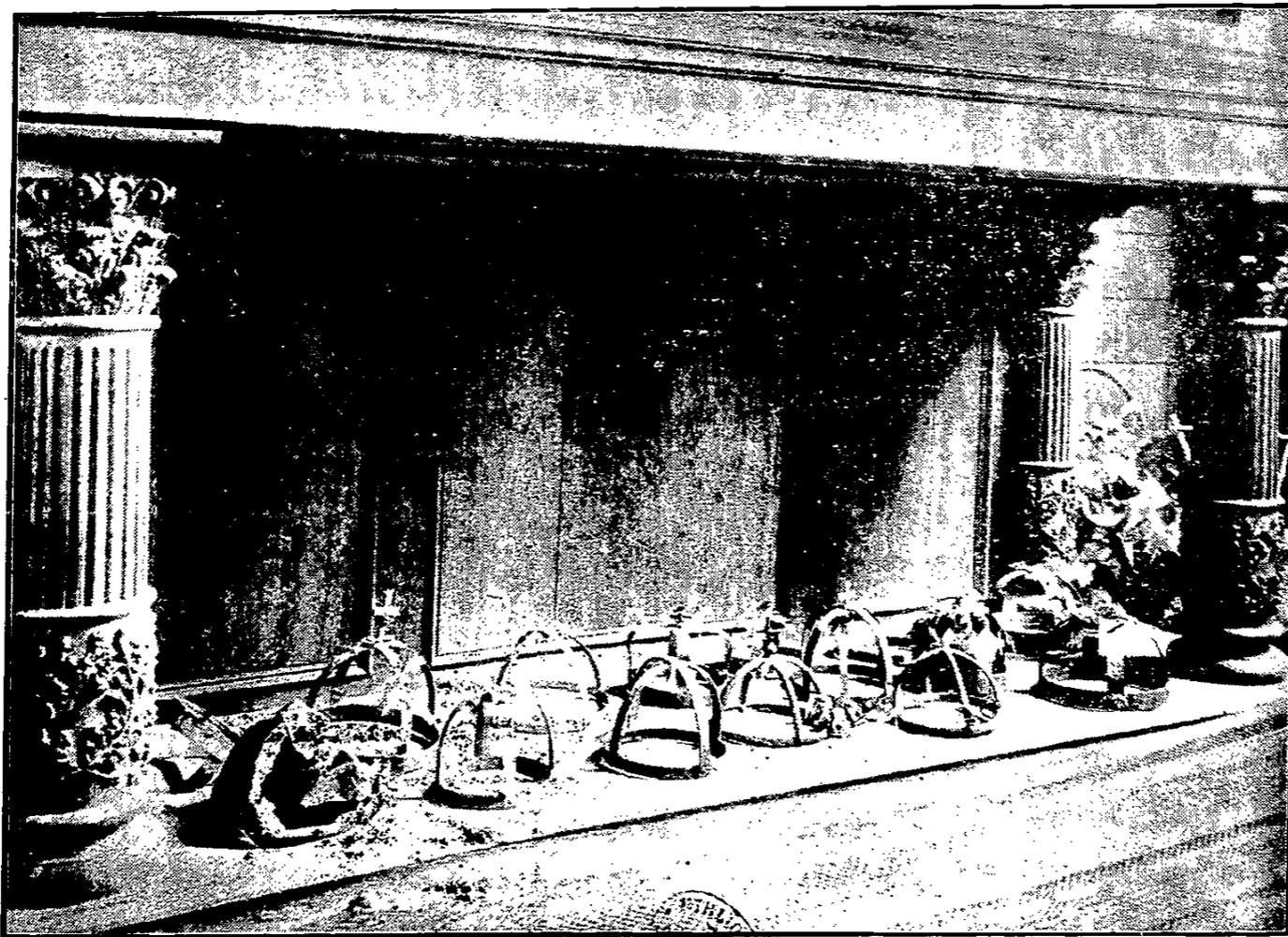
HAKENDOVER. — La source.
(D'après Chalon : Idoles, fétiches et amulettes).



HAKENDOVER — Drapelet N° 2.

(Cliché prêté par M. E. van Heurck).

Intéressante gravure à l'eau forte de la fin du XVII^e siècle, non signée. Le cuivre appartient au Musée de Bruges. (v. Drapelets de pèlerinage, p. 163).



Grimde. — Les couronnes de fer à la chapelle de N. D. de Pierre.
(D'après J. Chalon : Idoles, fétiches et amulettes.)

La construction gothique, dans laquelle nous voyons une niche avec la statue du Saint Sauveur, et le grillage en fer autour de la fontaine, furent érigés en 1876. Nous lisons cette date sur une pierre. Le grillage entoure un récipient dans lequel il y a de l'eau de la source : une eau sâle et croupissante. L'eau qui est consommée par les pèlerins est cependant claire et très propre.

On emploie cette eau pour donner à boire aux animaux malades ; on la mélange aussi à leur nourriture. Elle sert spécialement pour guérir les maladies des yeux. J'ignore si cette eau a vraiment des qualités médicales. On l'emploie même pour laver les yeux des aveugles. Cette eau est encore employée en beaucoup d'autres circonstances pour un grand nombre de maladies, selon la foi et les intentions de celui qui l'emploie. Beaucoup cherchent l'origine de cet usage dans les pratiques païennes d'autrefois. Nous croyons plutôt, que certains textes de l'évangile, pourraient avoir donné naissance à cette coutume (36).

Maintenant les pèlerins commencent à partir et la colonne de cyclistes de ce matin se reforme. Elle est devenue plus curieuse encore, car plus d'un homme a mis un drapelet de pèlerinage sur le guidon de sa machine. Par ci par là, s'éloigne aussi un paysan-cavalier, qui a orné également la tête de son cheval avec un drapelet. Nous ne pouvons quitter Hakendover, avant d'avoir dit un mot à propos de ces drapelets de pèlerinage.

Il y a des années, ils étaient plus beaux qu'actuellement. Conservant toujours leur forme triangulaire, le dessin varia avec le temps, comme le montrent les clichés qui nous furent prêtés gracieusement par M. E. van Heurck. Cet auteur si justement apprécié du livre : « *Les Drapelets de Pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins* » nous donne dans cet ouvrage une analyse détaillée de chaque drapelet. C'est pourquoi nous jugeons inutile de répéter ici ce qui est déjà si bien dit ailleurs.

Il est très difficile de retrouver encore un de ces vieux drapelets. Cela se comprend facilement, étant donné qu'ils n'étaient faits que de papier et qu'ils étaient destinés, presque toujours, à orner le mur de quelque vieille écurie. afin de protéger les animaux contre l'épizootie.

36) e. a. St. Jean IX. vs. 7.

Aujourd'hui on ne vend plus que de simples drapelets en étoffe, aux couleurs nationales, qui s'éloignent complètement de la forme traditionnelle (22,5×19,5). Sur le jaune est imprimé le dessin ci-contre.



Hakendover

HAKENDOVER. — Le Christ miraculeux d'après le drapelet moderne. Ressemblance prononcée avec le diplôme de la Treizaine. Reproduction réduite.

pour la kermesse ; ils restent encore une partie de l'après midi ; les six grands bals, très populaires, et tous les cabarets fourmillent de fêtards. Nos joyeux flamands y dansent et s'amusent avec les jolies wallonnes.

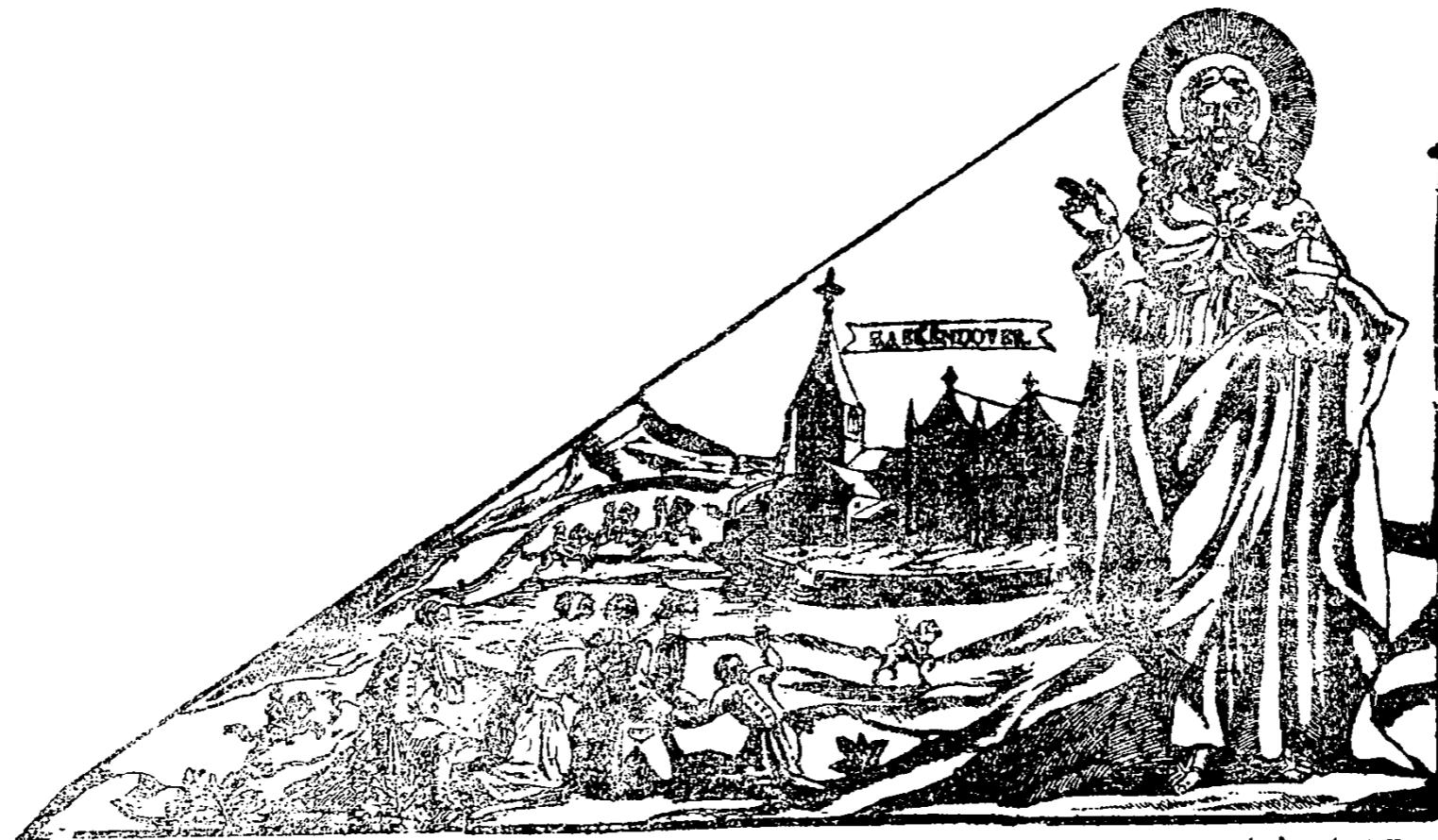
Le lundi de Pâques à Hakendover fut toujours, en même temps qu'un fameux pèlerinage, un jour de vraie kermesse flamande, où l'on danse à se tuer et où l'on boit la

Ce dessin (la figure du Christ est très peu expressive) nous montre en même temps que la statue, l'ancien baldachin. Lorsqu'on inaugura le nouveau (Voir Drapelet Ost) les quatre piliers de l'ancien furent transformés en candélabres, que l'on voit actuellement sur le maître-autel (37).

Sous le dessin on lit généralement «HAKENDOVER» On en voit aussi, sur lesquels est imprimé «DE GODDELIJKE ZALIGMAKER» (Le divin Sauveur). On peut comparer ce drapelet à celui qui se vend actuellement à Montaigu et en bien d'autres lieux. L'industrialisation a passé par là. Les drapelets s'uniformisent. Seule l'image caractéristique de la localité varie. Elle est imprimée sur un simple drapelet tricolore.

Peu à peu, les pèlerins s'en vont ; les autres, la plupart, sont venus également

37) Nous le voyons sur le drapelet dessiné par A. Ost N° 4. Il existe encore un autre drapelet à double face, non reproduit ici.



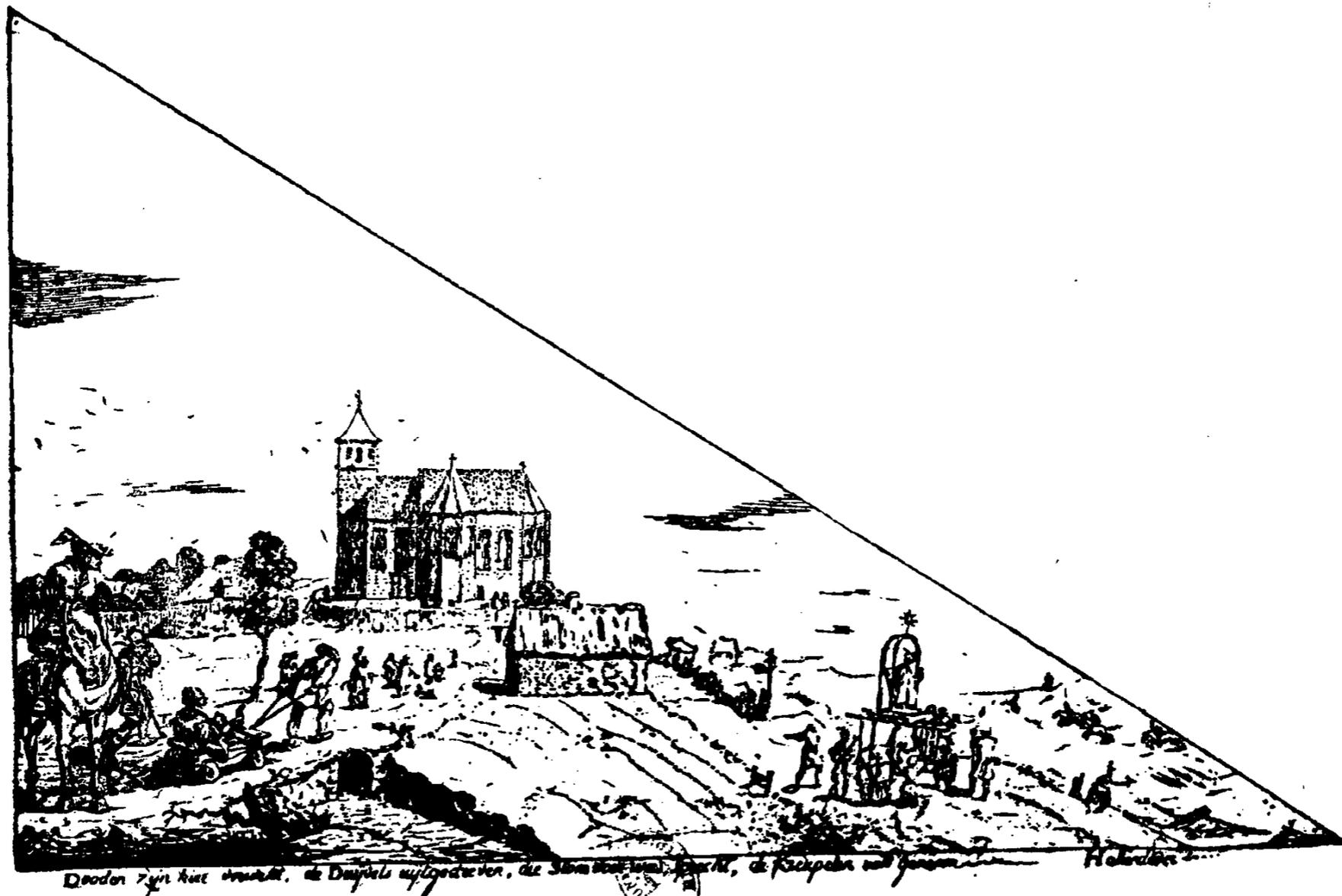
De doelen hier vervrekt, de duivels uitgedreven
 Die stom te voor was spreekt, de kreupelen ook genezen.

Dit is de plaats van God uitverkoren tot stichting van eene kerk, en ter eere
 van den goedertieren Zaligmaker der wereld, Onzen Heer JESUS-CHRISTUS

Thienen. — E. Noël, drukker. Wolmerkt. 11.

HAKENDOVER — Drapelet N° 3. (Cliché prêté par M. E. van Heurck).

Gravure sur bois à encadrement, non signée, avec adresse de l'éditeur : Thienen — G. Noël, Wolmerkt 11. (v. *Les Drapelets de Pèlerinage*, p. 162).



HAKENDOVER — Drapelet N° 1. (Cliché prêté par M. E. van Heurck).

Intéressante gravure à l'eau forte de la fin du XVII^e siècle, à encadrement, non signée, sans adresse d'éditeur (*Les Drapelets de Pèlerinage*, p. 162).

bonne bière. Ceci nous explique aussi la finale du petit livre de Cartuyvels, que nous avons cité plus d'une fois au cours de cet article. Ce prêtre cite les paroles de saint Thomas : « *Qui multum peregrinatur, raro Sanctificatur* » (38). Ce n'est pas sans raison qu'il finit par un petit sermon. Les kermesses restent toujours, comme autrefois, l'occasion de beaucoup d'abus (39).

Le soleil descend vers l'ouest. La colline, sur laquelle s'élevait encore si fier l'autel cet avant-midi, est tranquille maintenant et ne forme plus qu'une partie bien petite de l'immense paysage ondulé, caressé par les derniers rayons du soleil couchant.

Par les sentiers, que suivit tantôt la procession, nous voyons les amants se promener. Au dessus du village plane une rumeur et un bruit joyeux ; c'est la chanson de la vie nouvelle revenue avec le printemps.

*
*
*

En rapport très étroit avec les deux pèlerinages décrits, citons le pèlerinage à saint Maur, dans la chapelle de N.-D. de Pierre, à Grimde. Nous ne pouvons finir avant d'en avoir dit quelques mots.

On se rapellera que ceux qui font la Treizaine, viennent jusqu'ici et la plupart des gens, qui viennent à Haken-dover le lundi de Pâques, ne négligeront pas de venir en passant prier le fameux saint Maur. (40)

Deux bonnes reproductions, une vue de l'intérieur et une de l'extérieur de la chapelle, ont déjà paru dans cette revue (41).

Le voyageur, allant en train de Tirlemont à Saint-Trond, voit au premier arrêt à sa droite, une simple petite chapelle. Voici ce qui nous y intéresse principalement.

38) Celui qui fait beaucoup de pèlerinages se sanctifie rarement. Cart. p. 65.

39) Rappelons nous seulement « De Bedevaart naar Sint-Cornelis ten Have » par C. BUYSSE (dans « Tusschen Leie en Schelde »). Un récit qui a une valeur folklorique.

40) C'est ainsi qu'on fait deux pèlerinages en une fois. Pensez aussi au pèlerinage à saint Léonard à Léau. Plusieurs pèlerins y vont également à Notre-Dame de l'Ossenweg. Cfr. également Montaigu-Averbode.

41) Voir Folkl. Brab. V^{me} année N° 27-28 entrepp. 140 et 141.

Dans cette chapelle dite « Chapelle de Notre-Dame de Pierre » (42), on invoque saint Maur afin d'obtenir la guérison des maux de tête. Ceci explique l'emploi des couronnes en fer forgé (43). Les pèlerins qui viennent y demander leur guérison mettent une de ces couronnes sur leur tête, récitent quelques prières et font une offrande. A Hoves-lez-Enghien, Racour etc. (44), on observe des coutumes analogues. On les a déjà décrites maintes fois. Nous avons vu encore le 26 janvier les couronnes de fer à la chapelle de Grimde. Il faut surtout remarquer la différence dans les modèles. La grandeur diffère aussi. En général elles sont très simples ; cependant il y en a qui sont plus travaillées et plus belles.

Voici quelques mots sur l'origine de ces couronnes. La personne qui souffre d'une migraine, va mendier des morceaux de fer chez ses voisins et les porte alors au forgeron pour en faire fabriquer une couronne. On l'offre dans la dite chapelle. Il est fort probable qu'il existe encore d'autres manières pour obtenir ces couronnes, mais nous n'avons pas cherché davantage, puisque cela sort de notre sujet.

Il est probable, que malgré nos recherches des erreurs se sont glissées dans cet article ou que nous avons commis quelque oubli. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser. Nous accepterons toujours avec reconnaissance les rectifications fondées, que l'on pourrait nous faire (45).

Léau, Janvier 1927

FR. HENDRICKX
Régent.

42) On l'appelle ainsi à cause d'une statuette en pierre de la Vierge qu'on y vénéra après les malheurs de 1635.

43) Voir E. VAN HEURCK. La thérapeutique des couronnes en fer forgé.

44) Cfr. CHALON. Fét. Id. & Am. p. 235.

45) Nous complétons la liste des curés d'Hakendover, donnée par BETS, en citant : JOSEPH VAN HEMELN né à Morkhoven le 29 Mai 1860. D'abord professeur au Collège Saint-Germain à Lierre ; puis vicaire à Assche. Curé d'Hakendover depuis 7 Mai 1908.



Avis à nos lecteurs. — Nous avons pu nous procurer 25 séries de 6 cartes, dessinées par Ost, l'auteur du drapelet N° 4. Ces cartes sont tirées en couleurs ; elles ne seront plus rééditées. — Nous pouvons en céder *uniquement à nos abonnés* au prix de 5 francs la série. Ces cartes représentent les principaux épisodes du fameux pèlerinage que nous venons de décrire.

Bibliographie.

P. V. BETS. Geschiedenis der Gemeente en mirakuleuze kerk van Hakendover. Tirlemont 1873. Turnhout. Proost 9^{me} édition, 1925 (Consultée). Le même ouvrage existe en français.

CARTUYVELS FR. Récit bref, clair et vrai de l'origine, progrès et fondation de l'église miraculeuse du Sauveur du monde au village d'Haeckendover ou Haeckendoren, selon les anciens registres de S. Lambert à Liège et les anciens manuscrits du couvent dit en flamand Rood-Klooster près de Bruxelles (Traduit du Flamand) Tirlemont P. J. Merckx s. d.

CARTUYVELS FR. Kort Klaer en Waerachtig Verhael van den Oorsprong en vooruitgang etc... Tirlemont L. Fauconnier s. d. 1704.

CHALON. Les Arbres fétiches de la Belgique. Anvers 1912. pp. 58 à 61.

CHALON J. Fétiches, Idoles et Amulettes. St. Servais, 1921. T. I. pp. 67 et suiv.

CHALON J. Les arbres remarquables de la Belgique. p. 207, N° 497.

CLAES D. Dietsche Warande en Belfort. 2^{me} année N° 4, p. 349.

COMHAIRE CH. J. Le pèlerinage de Hakendover près de Tirlemont. Liège, 1897.

CORNELIS G. Beschrijving der bedevaarten van O. L. V. ten Steen en van den Heiligen Maurus. Tirlemont s. d. (Encore en vente.)

DE KONINCK L. De Wonderkerk van Hakendover. Volkslegende uit de 7^{de} of 8^{ste} eeuw. Malines, 1896.

DE REINSBERG-DURINGSFELD (BARON). Traditions et Légendes de la Belgique T. I. p. 251. Bruxelles 187. Bruxelles 1870.

MAERE R. Le rétable d'Hakendover. Annales de l'Académie royale d'Archéologie. Anvers, 1920.

NÈVE FR. (Abbé). Deux mille ans de l'histoire des Belges. T. I. 2^{me} édition. Bruxelles, De Lannoy. 1924.

PIERAERTS ARN. Een cort, claer ende waerachtigh verhael van den oorspronck ende voortganck der stichtinghe (mitsgaeders oock) van die gheduerige devotie der miraculeuze kercke des Salichmaeckers des Werelts in de parochie van Haeckendover : boven Thienen... Louvain 1660.

SCHAYES. Essai Historique sur les Usages, les croyances etc.... des Belges Anciens et Modernes. Louvain, 1834, p. 168-169.

VAN HEURCK E. Les Drapelets de Pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins Anvers. Busschmann 1922. pp. 162 à 170.

VAN HEURCK EM. La thérapeutique des couronnes en fer forgé. Anvers, 1921.

VAN HEURCK EMILE. Le merveilleux dans la légende d'Hakendover. Annales de l'Académie royale d'Archéologie. Anvers, 1920.

Almanak 1925 H. Jozef p. 30 à 38 éd. P. du Sacré-Cœur. Louvain.

De Hagelander 1901 CH. PEETERS. Léau. ou Bloemlezing uit het tijdschrift « *De Hagelander* » 1893-1901. s. d. p. 20 à 29.

Het Handelsblad. 13 et 14 Mai 1926. D. P.

Province de Brabant. Inventaire des Objets d'Art existant dans les édifices publics des communes de l'arrondissement de Louvain. p. 44 & 90. Bruxelles, Guyot. 1906.

Touring Club de Belgique. 1924, p. 528.

Quelques notes d'intérêt folklorique tirées de l'œuvre d'Adenès li Rois

C'est un personnage assez énigmatique que l'auteur des divers poèmes, dont nous avons extrait les quelques notes ci-après.

Adenès semble le diminutif d'Adam, li Rois n'est vraisemblablement qu'un nom emprunté à sa fonction de chef de ménestrels ou à son titre de roi d'une association littéraire ou de société de rhétorique 1)

On ne sait où il naquit mais il est presque certain qu'il fut d'origine brabançonne. Il fut d'abord ménestrel à la cour du duc Henri III de Brabant, ensuite à celle de Jean I^{er}. Puis il suivit Gui de Dampierre. Il mourut à la fin du XIII^e siècle.

Nous avons de lui quatre œuvres importantes :

- 1) *Les Enfances Ogier* que nous désignerons par O.
- 2) *Berte aux grans piés* » » » » B.
- 3) *Beuvon de Commarchis* » » » » BC.
- 4) *Cléomadès* » » » » C.

Il m'a semblé intéressant de rechercher dans l'œuvre de notre vieux poète brabançon ce qui peut intéresser le folklore.

Comme tout le monde, à son époque, Adenès croyait à la sorcellerie et aux enchantements. Dans le folklore fantastique apparaît assez souvent un cheval magique qui transporte ses cavaliers par les airs. C'est vraisemblablement une vieille conception orientale, qui apparaît dans les « *Mille et une nuits* » et qui existe dans un roman antérieur « *Pierre de Provence et la belle Maguelonne* » et qui réapparaît plus tard dans notre « *Reinaert den Vos* » (II 5598 et suiv.) dans Chaucer (*Squier's tale*) et dans le « *Don Quichotte* » de Cervantès L. X 45.

Adenès en fit un cheval de fust (d'ébène).

Quant il vouloit, il estoit
Assez tost où estre vouloit
Et tout aussi tost retournés
Est arrière quant c'est ses grés. (C. 1614-8).

1) Ou bien, parce que, d'après l'opinion de Roquefort, il obtint simplement une couronne dans quelque concours poétique ouvert par l'une ou l'autre de ces compagnies (Bib. Nat. I, p. 65).

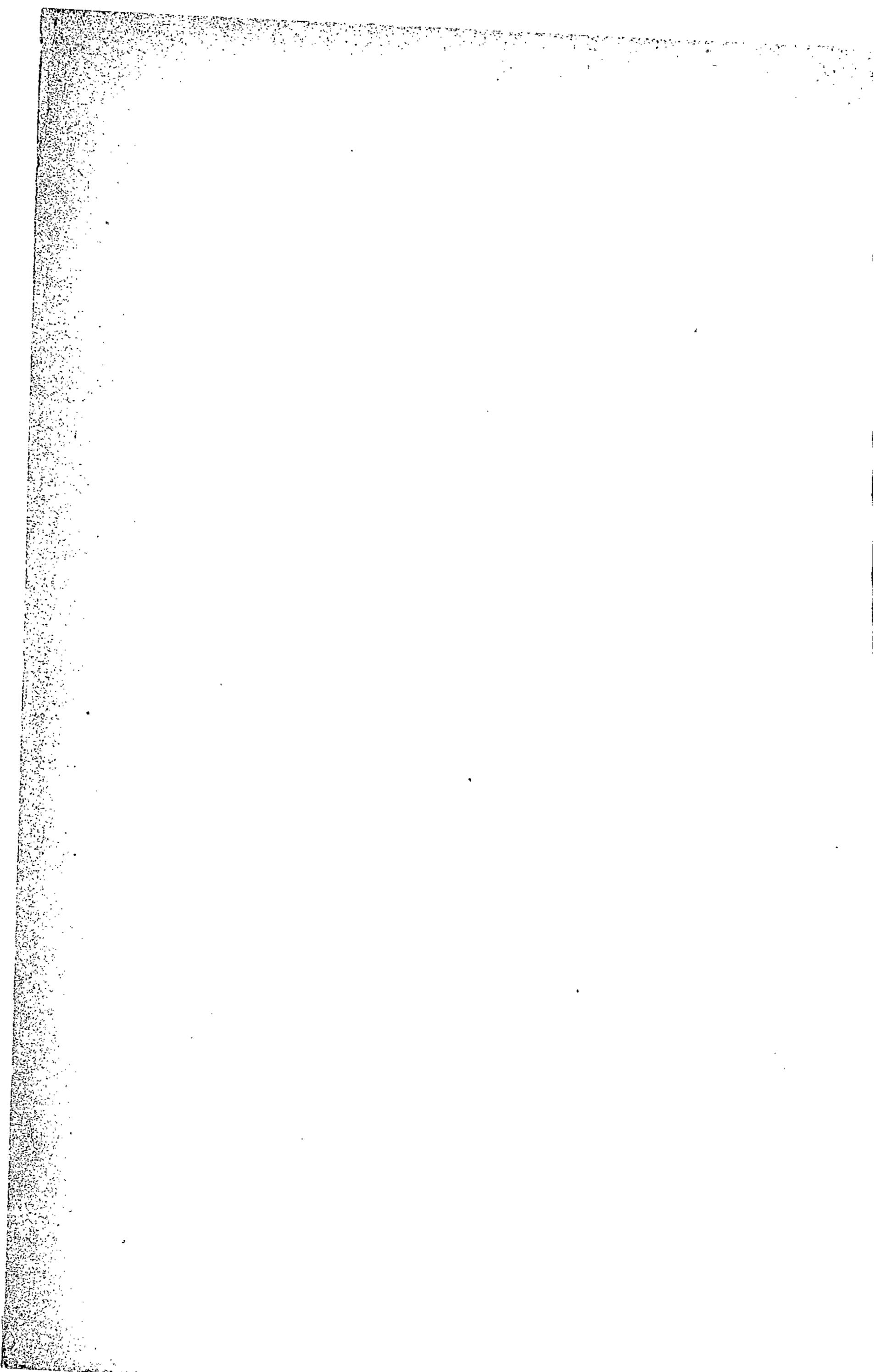


C. COUNHAYE.

Et la raison pour quoi on connoissoit
K'est messagiers, c'estoit ce qu'il portoit
Devers le fer sa lance et pourmoiroit

(Dessin de L. Counhaye)

Édition du Folklore Brabançon, N° 35, Avril 1927.



Dés qu'on eut tourné la cheville :

Li chevalès s'en ala
Si très tost, que cil qui le virent
Mouvoir, assez tost le perdirent
Ne sorent qu'il fu devenus. (C. 2452-5).

Ceci est fait par nigromancie
Qui est merveilleuse clergie
Car mainte merveille en a on
Faitte piéça, bien le set on. (C. 1645-8).

On croyait aux fées et à leur action car Cléomadès,
pour se tirer d'un mauvais pas, raconte :

Tous jours, au chief de III années
Me prennent en mon dormant fées
Seur I cheval de fust me mettent (C. 3649-52)

Les fées étaient belles, plus belles que les filles des
hommes et l'on comparait les plus favorisées de celles-ci aux
fées :

La damoisele, qui plus belle est que fée (O. 854)

On sait que dans la tradition légendaire du moyen-
âge Virgile apparaît comme un enchanteur extraordinaire
et se substitua au magicien Héliodore ; notre poète décrit
quelques uns de ses chefs d'œuvre :

Il assit un château en mer sur deux œufs, c'est le
château de l'œuf à Naples ; à Pouzzoles il y avait des
bains qui guérissaient toutes les maladies ; à Naples il y avait
un cheval sur un pilier qui guérissait les maladies des
chevaux dès que ceux-ci étaient liés au pilier ; à Rome
existait un miroir qui décelait ceux qui méditaient une tra-
hison envers la ville ; à Naples il y avait une mouche qui fit
qu'aucune autre mouche n'entraît dans la ville ; à Rome un
feu perpétuel gardé par un archer de cuivre, s'éteignit lorsque
l'archer fut frappé d'un bâton ; à Rome quatre hommes sur
quatre tours de la cité et qui représentaient les quatre sai-
sons se jetaient une pomme de laiton lorsque la saison
changeait et chacun d'eux la gardait pendant tout le temps
de la saison.

Tout ceci était l'œuvre du grand magicien.

L'oniromancie était en faveur : lorsque Clarmondine
dort sur les genoux de Cléomadès qui désirait l'embrasser
pendant son sommeil, celle-ci a un rêve qui est l'allégorie de
la vérité. Elle y croit et veut partir pour éviter les consé-
quences. (C. 14539 et suiv.)

De même à la reine Blanche de Hongrie, mère de Berte aux grans piés, advint un rêve : en dormant li semblaît que une ourse sauvage

Li manjoit le bras destre, la coste et la nage (fesse)
Et un aigles venoit seoir sur son visage (B. 1678-80).

La reine effrayée interpréta le songe et voulut voir sa fille qui avait été victime d'une mégère.

C'est le cœur qui est le siège des intuitions délicates et des sentiments.

La reine Blanche ne se sent pas attirée par ces pseudo petits-enfants qu'on lui présente :

Car li cuers ne l'i trait (B. 1938).

La tristesse est comparée à une blessure matérielle du cœur, qui est localisé dans « le ventre » (1)

Il m'est avîs que j'aie

Parmi le cuer dou ventre d'un coutel une plaie (B. 216) 2).

Quand Simon voit la reine, malheureuse et perdue, seule dans les bois il est pris d'une profonde pitié :

Si que l'aigue (eau) dou cuer sus sa face descent (B. 1189) 3)

Une personne généreuse a le « cuer entier ». Quand quelqu'un est particulièrement heureux, comme le dit le chef musulman Karathues à son ami Gloriande :

Li cuers dou ventre me rit quant je vous voi (O. 2032)

ou bien :

Li cuers de joie ou ventre l'en hauçoit.

ou :

Li cuers de son ventre de joie en soushouça (BC. 3632).

La grande tristesse déchire le cœur, Ermengars dit :
C'est merveilles que n'ai de duel (deuil) le cuer crevé (BC. 1668).

Quelques modes d'expression des émotions sont à noter : Berthe aux grands piés, perdue dans les bois :

En crois sur l'erbe douc doucement se couchoit

La terre moult souvent piteusement baisoit (B. 751-2) 4).

1) Ende trake mi uten buke dat herte (Verguut 2141). Cette conception est très ancienne et fréquente dans la Bible (Cant. des cant. I, 7 ; III, 1. Jérémie XXX, 6).

2) C'est une expression courante : dans le poème allemand de *Walter und Hildegard* IX, la douleur d'Attila est comparée à un fer aigu qui lui traverse le cœur.

3) Expression consacrée, se retrouve notamment dans *Le chatelain de Vergi*, d'origine probablement bourguignone.

4) Beaucoup de peuples, les nègres du Congo p. ex. expriment leur douleur en se jetant la face contre terre.

A cette époque, comme partout et toujours, on avait le culte des reliques ayant appartenu à l'être aimé qui a disparu. Le roi Pepin fait chercher dans la forêt une relique de Berthe :

S'aucune chose en ai....
De li ou de la robe que ele ot portée
Sachiez, je l'amerioie assez plus que riens née (B. 2468-70).

La colère d'un père à l'égard d'un fils adulte s'exprime sous une forme qui nous étonne un peu. Quand Bueves voit son fils qui a contrevenu à ses ordres en combattant les Sarazins, il déclare :

Si n'estoit pour la gent que ci voi asssemblée
Je vous donroie ja merveilleuse joée (gifflée) (BC. 2997 8).

L'époque, malgré son idéalisation de l'amour et sa foi chrétienne, est dure et parfois sans pitié.

Car bien savez que pieça est usé
Que quant gent d'ost sont par leur force entré
Soit en chastel, en vile ou en cité
Kanqu'il encontrent est tout mort et tué
Pou i voit on nului qui ait pitié (O. 6656-70).

C'est ce qu'on lit dans un poème brabançon flamand de la même époque. Les gens de Grimbergen attaquent Vilvorde :

Dat die van Grimbergerlant
Daer quamen ende wouden verburen
Wat sij vonden sonder merren
Ende dootslaen mans, wijf ende kinder (1)

Le signe des ambassadeurs approchant de l'armée ennemie consistait à mettre la pointe de l'arme vers le corps de l'envoyé

Et la raison pour quoi on connoissoit
K'est messagiers, c'estoit ce qu'il portoit
Devers le fer sa lance et pourmoi oit (tenait en main) (O. 2060-63).

Un autre messenger :

Le fer de son espiel (épieu) par devers lui torna (BC. 3261).

C'était également un signe de soumission et le Sarazin Karahues lorsqu'il se présenta à Charlemagne : 2)

Parmi la pointe prit son brant (épée) d'acier clere (O. 3164).

1) Ceux du pays de Grimberghen qui venaient là voulaient brûler tout ce qu'ils trouvaient et tuer, hommes, femmes et enfants (De Grimbersche oorlog I 5561-4). Les Brabançons en firent autant à Grimbergen II 620-3.

2) Ceci était une coutume établie et « bien seneflait misericorde ou mort, ou il sumellait » rom. d'Alexandre le Carpent. f. v. Gladius. Tristan présente son épée en la tenant par la pointe (Le morte Darthur VIII-27-4).

Arrivé dans l'armée ennemie le messenger

Lors a son hiaume deslacié et osté
Par ses épaules l'a arrière geté (O. 2093-4).

L'engagement ou le serment d'observer les conventions se faisait comme le fit le chevalier musulman :

Leva le doit à son dent 1) le hurta
Ce senefie que loiaument tenra
Les convenances k'en convenant leur a (O. 2095-7).

De même un autre chevalier :

La loi jura et en a son dent dou doit hurter.

En signe d'outrage la reine de Danemark fait raser la barbe aux envoyés de Charlemagne (O. 307) 2).

Voici quelques cérémonies d'ordre religieux avant la bataille :

Devant la messe fu l'ensaigne aportée
De Saint Denis qui moult estoit aimée
De crétiens et de paiens doutée
Descur l'autel fu couchiée et posée
Tant que la messe fu par loisir chantée (O. 659-662).

Avant la consécration du mariage :

S'en vont vesque (évêque) et abé pour le lit bénir (B. 324-5).

Lors de la rentrée du Pape à Rome les rois eux-mêmes :

Nus piéz en langes estoient (O. 7336).

1) *Dent* masc. sing. pour *dents*. Et n'ot de blanc fors que le dent (Ferg. 62-63) en flamand den tant (Verguut 1752). C'est un geste traditionnel qui apparait au début du XIII^e s. et qui figure dans le jeu de St Nicolas du Trouvère Jean Bodel. Le sénéchal Sarrazin y dit à son roi :

Sire bien vous croi seur les Diex :
Mais assez vous querrol mlax (je vous croirais bien mleux)
Si vous l'ongle heurtlès au dent (198-200).

Autre exemple dans la « Chanson de geste du Cycle de Guillaume d'Orange, le Mariage Rainouart).

Por l'otroier, fiert son doi à son dent.

(communiqué par M. le Prof. G. Charlier de l'Université de Bruxelles.

On jurait par les dents des saints « par les denz sainte Marie » (Combat de Saint-Pol contre les Carmois 258).

Il y a quelque trente ans dans les écoles de Gand les enfants se touchaient les dents pour affirmer la vérité de leurs dires.

2) Couper la barbe ou les cheveux signifiait déshonorer quelqu'un, surtout un homme libre ; c'était lui enlever le signe de commandement. Ce fait était sévèrement puni par la loi des Burgondes. Dans le roman anglais : la morte Darthur le roi Rimer réclame la barbe des autres rois en signe de vassalité (L. I ch. XXVI).

On jurait par le « cors » de l'un ou l'autre saint, soit Clément, Vincent, Omer, Richier et en cette matière notre poète est presque exclusivement guidé par la rime.

On donnait parfois les titres de noblesse aux saints ; le plus curieux que j'ai trouvé dans notre poète est celui de baron décerné à saint Pierre.

Les fêtes populaires ne semblent pas différer de celles de notre époque, ce sont par la cité : danses, bans, caroles et jeu (C. 17515).

Lorsque Berthe arrive à Paris :

....n'ot rue en la ville, par le mien escient
Ne fust toute couverte de dras richement
Et les rues jonchies d'erbe tres nettement (B. 261-263).

De même au Mans :

Les chaucées jonchies dessus le pavement
De fresche herbe et de jons partout expressement (B. 3273-4).

A l'arrivée de la reine de Hongrie à Paris :

Trestoute la grant rue estoit encourtinée (B. 1988).

En ce qui concerne les jeux publics, aux noces de de Cléomadès :

A quoi se devoient esbatre
A la feste li chevalier
Li damoiseil, li escuier
De lancier de leur gavelos (C. 15986-9).

Ce jeu se pratiquait à cheval et au vainqueur on donnait « l'esprevier » (C. 17505).

Voici quelques maximes, sentences ou proverbes. D'abord une expression bien brabançonne : ceux qui sont morts :

Ne ne chaceront cers en la forest de Soingne (BC. 341).

Adenès exprime son mépris pour les vilains, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas souci de l'honneur :

Car li vilains par droit ne crient (craint)
Honte quant de vilain lui vient
Ne vilain ne savent crémir (craindre)
Honte, quant il cuident (croient) morir (C. 145-8).

L'argent pour eux n'a pas d'odeur :

Riches vilains ne serviroit
Jamais, se non preu n'i savoit
Car sa nature a ce le coite
Que plus a et plus il convoite
Pou li toucher de quel part viengne (C. 151-5).

Ils sont incapables de comprendre ou de louer l'honneur :

Car jà vilain ne loeront
Nule honnour, puis qu'il i verront
Que seur aus en pulst escheoir
Pariex, ne de cors ne d'avoir (C. 165-168)

L'honneur est chose essentielle :

Miex vaut hom mors et preudons apelés
Que ne fait vis qui est déshonorés (O. 2923-4.)

Ou bien :

Cors sans honnour rien ne vaut (C. 1284).

Ce qui n'empêche pas notre auteur de dire que

Cil qui pert la vie tout pert (C. 1284).

La valeur ne s'acquiert pas, elle est de nature :

Car pieça com dist ce proverbe
De pute racine pute herbe (C. 167-8).

Il faut aussi attirer autour de soi les sages, les preux

car :

Qui laisse le grain pour la paille
Et lait le noiet pour l'eschaille
Quant la noisette est depecie
Il m'est avís que il fait folle (C. 16085-9).

Il faut que les actions et les relations soient utiles :

Pou vaut semers sans recueillir
Et bien oyr sans retenir (C. 17177-8).

Mais il ne suffit pas de bien parler ou de bien conseiller :

Tex set bien conseiller autrui
Qui pas ne set conseiller lui (C. 13859-60).

Il ne faut pas trop raisonner dans la vie, mais agir avec décision :

Ja nus hom qui trop doute ne venra en avant
ne pourra conquerre non de prouece grant (BC. 3398-9).

Dans certains cas il faut savoir reculer car :

On doit bien reculer por le plus loing saillir (B. 368).

Il faut se soumettre à la nécessité :

Mais il couvient (convient) souvent laissier ester
à maint home ce qu'il ne peut amander (O. 3881-2 — C. 13847-8).

Ce qui se résume en cette expression lapidaire :

Qui ne puet (peut), ne puet (C. 1274) 1).

1) Dans un poème héroïque brabançon de la même époque :

Die met zijn hooft wil dor den muer
Heeft dicke aventure suer.

(Celui qui veut renverser avec la tête, a de tristes aventures).

(De Grimbersche oorlog (1808-9))

Il vaut mieux attendre que fortune tourne diversement
la roe (B. 856) et alors faire ce que l'on peut :

Chacuns ne fist pas ce qu'il vot
Ainsi fist chascun au mieux qu'il pot (C. 1289-90).

Et éviter de mal faire car :

Qui malice veut maintenir
Bien doit a male fin venir (C. 7021-2).

Eviter l'orgueil :

Humilitez fait hausier
Et outrecuidance abaissier (C. 8101-2).

Une mauvaise nouvelle arrive toujours trop tôt :

Trop a tans entre en la porte
Cil qui males nouveles porte (C. 14705-6).

Nous trouvons dans l'œuvre d'Adenès deux préceptes
sur l'amitié :

Au besoing connoist on l'ami 1)
mais entre savoir et cuidance
Sachiez a moult grant differance (C. 1231-2).
....Amis doit pour son ami veiller
et l'avoir metre (dépenser) et le cors traveillier
ou il n'a pas en lui cuer droiturier (O. 91-93) 2).

On y trouve aussi une critique de la loquacité des
femmes :

Maintes femmes sont qui celer
Ne peuvent riens, ne qui garder
Ne se peuvent de ce retraire
Qui puis lors retourne à contraire (C. 10485-8).

Citons pour terminer quelques expressions caractéris-
tiques :

Faire compiang (bourbier) d'une clère fontaine (B 1785).
Trahir en poire ou en cerise (B. 1832).
(Le fuyard).... ot sa pensée
As esperons assez plus k'a s'espée (O. 961-2).
Raisons vaut mieux c'outrage (O. 1245).
Et qui bien cuident trouvé avoir cokaigine (O. 5621).
(Cokaigine ou cocagne signifiant bonne prise, butin).
Bonne estrine (étrenne) a ce commencement (BC. 261).

PAUL HERMANT.

1) Ter noet prijst (proeft) elc sinen vrient (Fergus 4340). Grimb.
Oorl. II 5413). El besoing voit on l'ami (Gillebert de Berneville 12).

2) Dans Reinaert den Vos :

Een trouwe vrient sel lijf ende goet
voor sinen vriend setten, als 't noot doet (Reinaert II 4554-5).



Noëls d'autrefois

S'il existe un genre de chanson qui fut autrefois en vogue, ce fut, certes, le cantique populaire de Noël. Il remonte au temps des toutes premières compositions en langue vulgaire. La Noël ne fut-elle point, d'ailleurs, la fête religieuse la plus en honneur ? Non seulement elle évoque pour le chrétien la délivrance du genre humain, comme elle était, pour les païens, la fête de la renaissance de la lumière, placée, dans le calendrier, au moment du solstice d'hiver ; mais elle constitue aussi la plus poétique des solennités religieuses, par son caractère à la fois mystique et champêtre.

On pouvait dire que toute la poésie du christianisme a pivoté autour de cette magnifique légende de l'Enfant-Dieu, qui n'a si fortement imprégné l'imagination populaire que parce qu'elle semblait établir un contact étroit entre la Nature et la Divinité. Cet enfant naissant, couché dans la crèche, entre les animaux familiers de la ferme, et salué par des rois mages guidés vers lui par une mystérieuse constellation ; toute cette vie champêtre et ce décor rustique entourant la naissance d'un Dieu, que fallait-il de plus pour séduire les foules ?

Ah ! cet âne et ce bœuf, qui, pendant la froide nuit d'hiver, réchauffaient le petit enfant de leur haleine ! Et ces bergers qui accouraient à l'aube, entourés de leurs moutons, empressés pour venir saluer, dans ses langes, le Dieu naissant ! Le moyen âge les a tous englobés dans son amour jusqu'à les incorporer dans la Sainte-Famille !

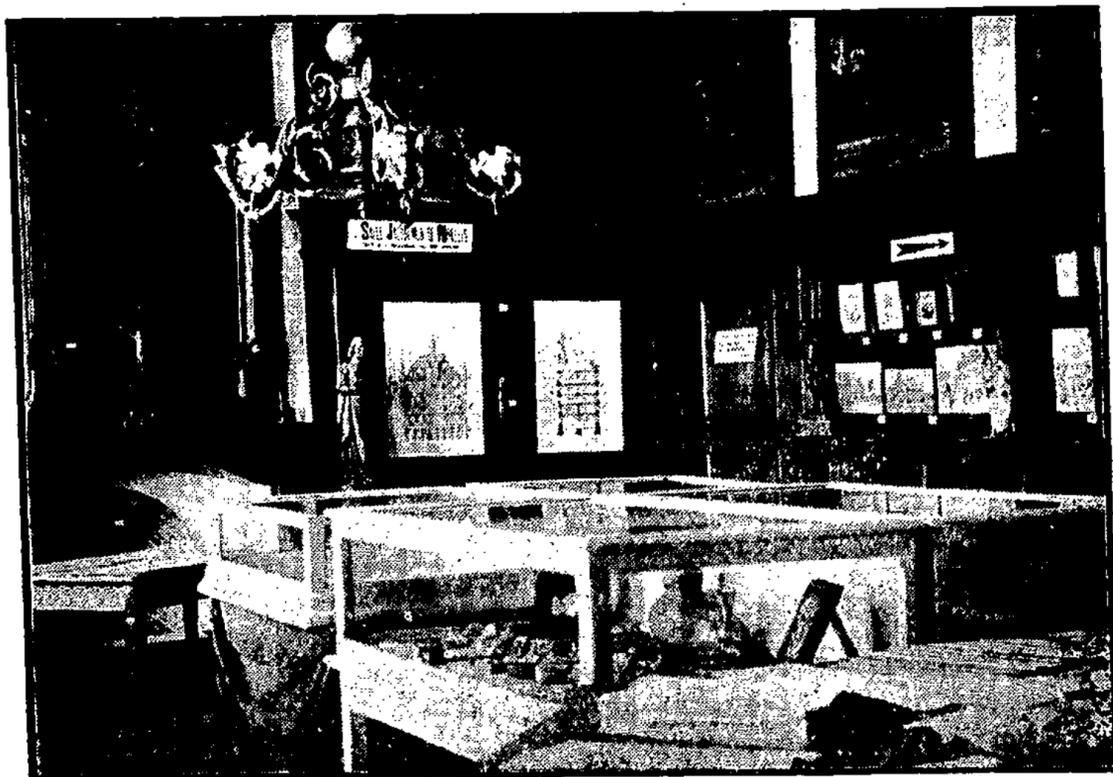
Aussi, lorsqu'on parcourt ces recueils d'anciens cantiques, on reste longtemps pénétré de l'encens de cette vieille foi robuste et naïve. Rabelais nous a parlé de ces « beaux et joyeux Noëls en langage poictevin » qui sont, il est vrai, des plus admirables. Qu'elles soient lyriques ou simplement narratives, ces compositions évoquent, avec une sincérité profonde, l'état d'âme de ces générations disparues. Les unes racontent, avec des anachronismes touchants, les épisodes de la fuite en Egypte, l'anxiété de Joseph et Marie à la recherche d'une hôtellerie, dialoguant dans la nuit avec les hôtes bourrus, et finissant par échouer dans une misérable grange. C'est le sujet du chant bien connu : « *Nous voici dans la ville* » dont il existe des répliques et des versions dans tous les vieux dialectes.



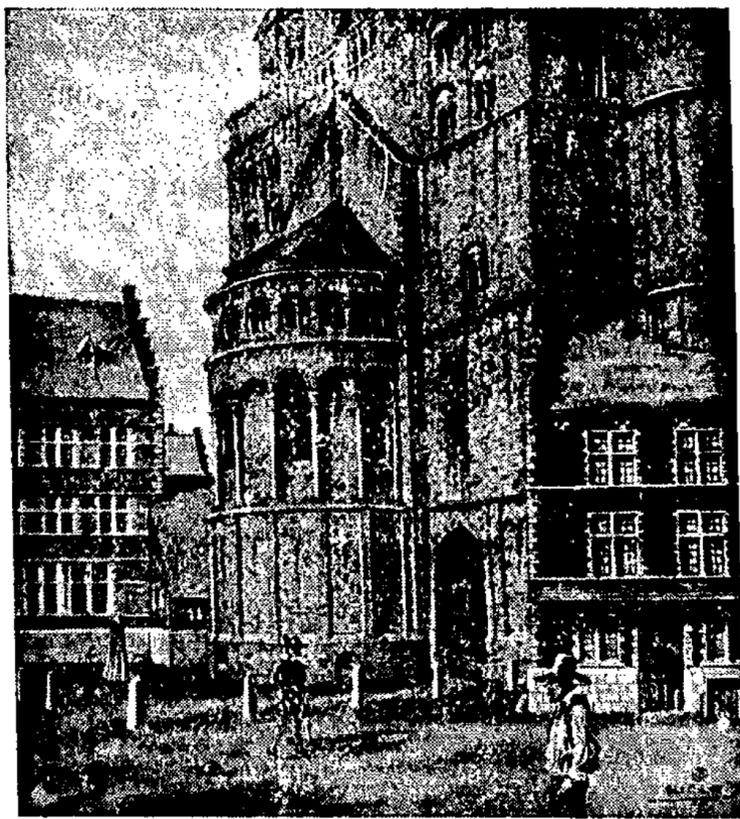
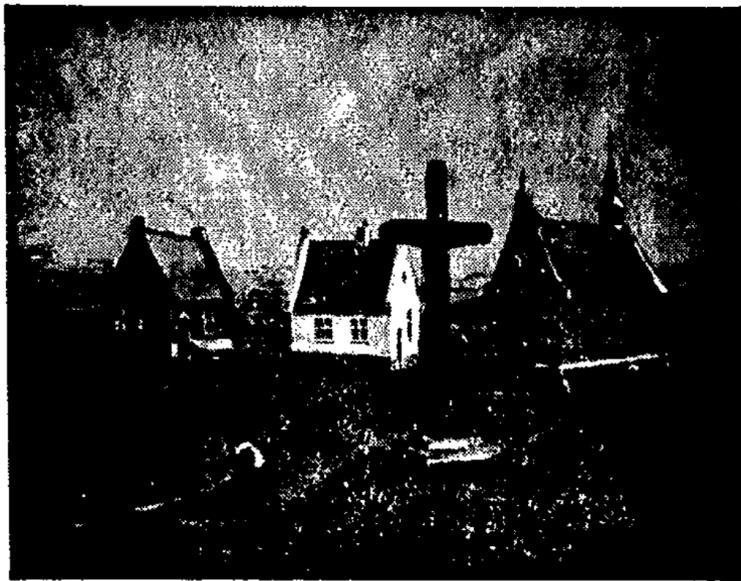
Reconstitution d'un ancien cabaret de village.
(Exposition de Nivelles 1926. Salle Georges Willame).



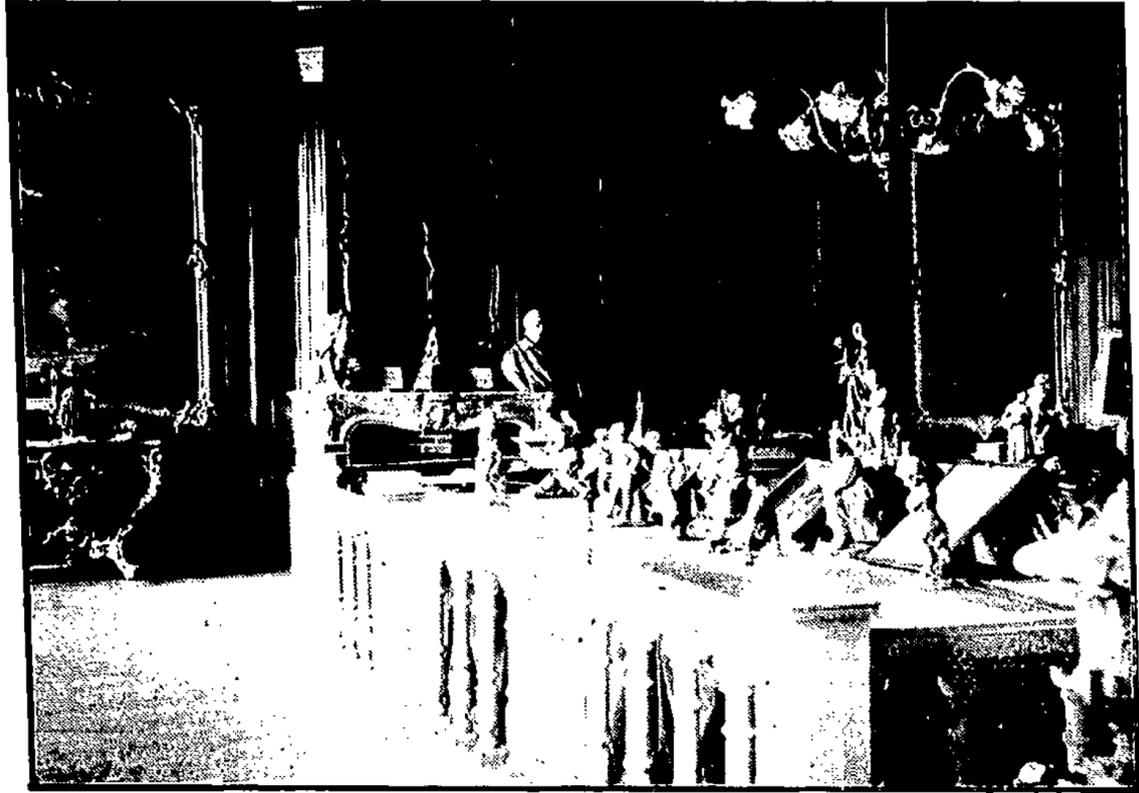
Reconstitution d'une ancienne salle à manger bourgeoise.
(Exposition de Nivelles 1926. Salle Tinctoris).



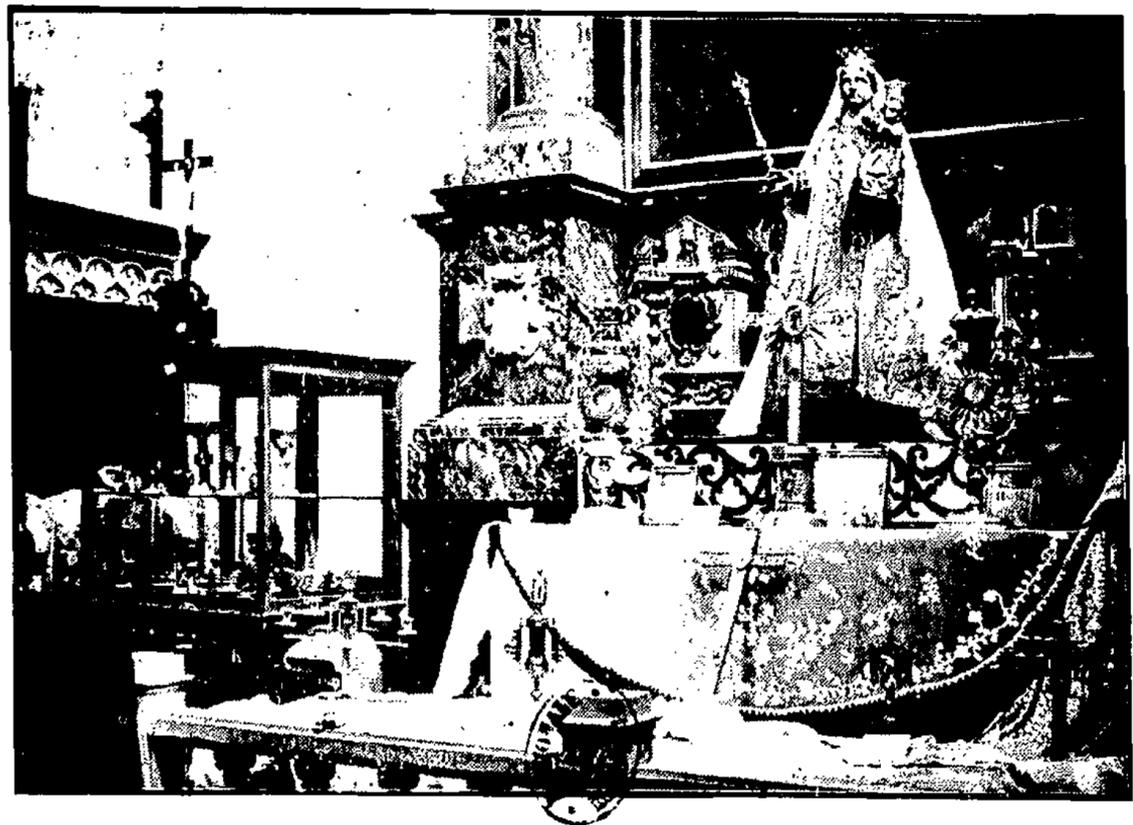
Deux coins de la salle Jacquemon de Nivelles, consacrée à l'Histoire et à l'Archéologie de la Ville. (Exposition de Nivelles 1926).



Dans la salle Jacquemon de Nivelles, M. Paul Collet exposait une série de dessins rehaussés, reconstituant des coins du Vieux Nivelles. Nous en avons déjà donné plusieurs dans les n^{os} 31 et 32 du Folklore Brabançon consacrés à Nivelles. En voici deux encore : En haut : La chapelle et l'ermitage de N.-D. des Sept Douleurs en 1740. En bas : L'hôtel de l'Abbesse (à gauche) et l'abside romane de Sainte-Gertrude telle qu'elle existait en 1640.



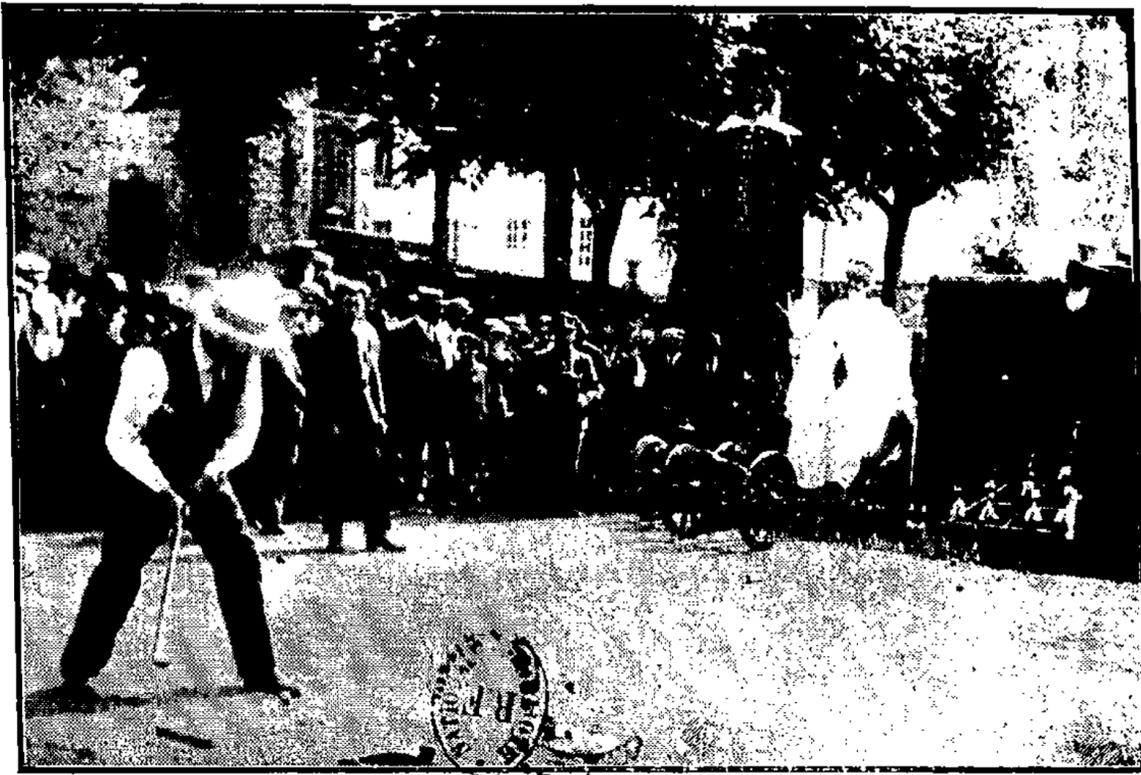
Un coin de la salle Laurent Delvaux, contenant une cinquantaine de sculptures et un soixantaine de dessins, signés de la main de cet artiste. (Exposition de Nivelles en 1926).



Le trésor de la Collégiale Sainte-Gertrude, exposé dans une chapelle de l'église. (Exposition de Nivelles 1926).



Un coin de l'ancien dortoir du Chapitre Noble de Sainte-Gertrude. (Musée Archéologique) pendant l'Exposition de Nivelles en 1926.



Reconstitution de Jeux populaires, Place Saint-Paul, pendant l'Exposition de Nivelles en 1926. Le Jeu de crosse au mur.

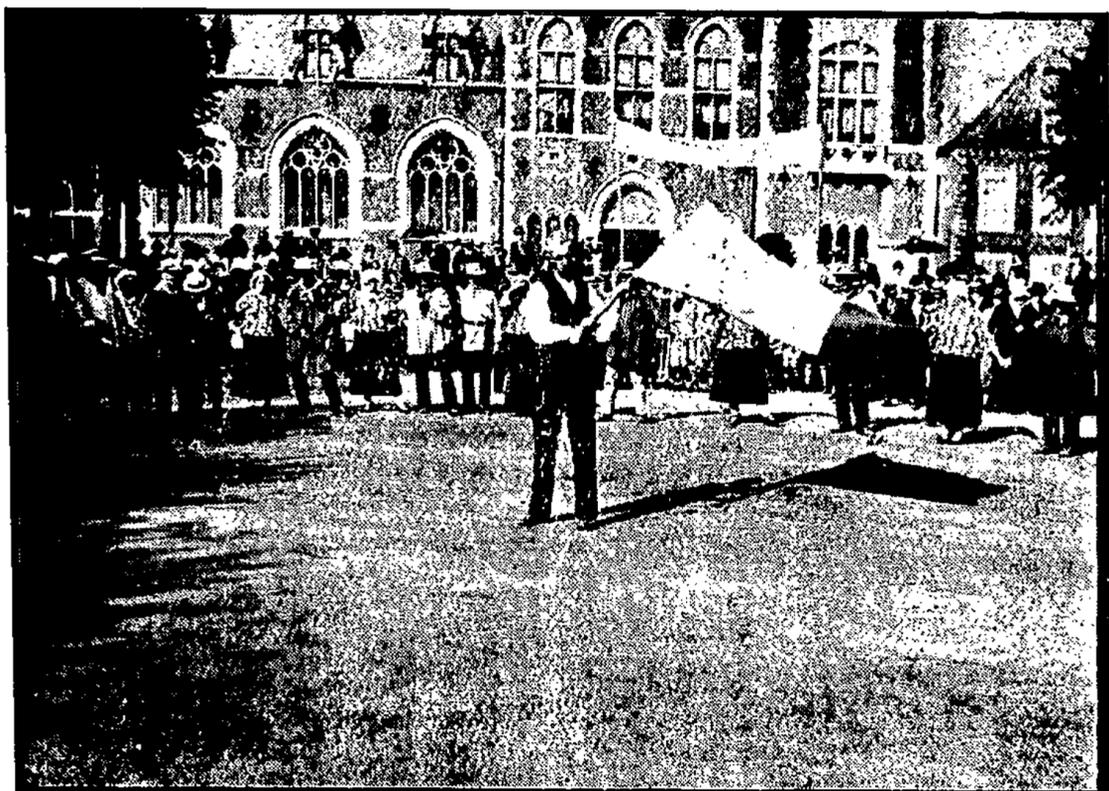


Le Jeu de petit fer.



Le Jeu de grand fer.

Nous donnerons prochainement un article détaillé décrivant ces quelques jeux, ainsi que d'autres. Un relevé des expressions employées par les joueurs est fait en ce moment.



Le Jeu du drapeau par Joseph Fergloute, de Héவில், exécuté Place Saint-Paul à Nivelles pendant l'Exposition de 1926.



Le même Jeu exécuté par Joseph Abs, de Baurieux (Court-Saint-Etienne).



Reconstitutions d'anciennes danses villageoises, Place Saint-Paul, pendant l'Exposition de Nivelles. Deux phases du quadrille des campagnards par la Compagnie des Vis Tchapias d'Héவில்.

D'autres, évoquent la veillée des bergers, l'apparition de l'étoile inconnue à l'annonce du Messie, sur un mode d'allégresse ou de rêverie :

*Il est né, le divin Enfant,
Jouez, hautbois ! Résonnez, musettes !*

Bach, dans son oratorio de Noël a évoqué dans une couleur exquise, ce pittoresque épisode de la veillée des Bergers ; et dans ses adaptations scéniques de vieilles chansons, Yvette Guilbert n'a-t-elle pas, avec raison, ressuscité le joyeux cantique : « *Les anges dans nos campagnes* », dont le refrain en canon, à deux voix, éveille si bien l'écho céleste de la mélodie ?

Au point de vue musical, un des plus beaux Noël par sa saveur archaïque et le tour naïf de la phrase, est le « Noël Nouvelet » :

*Noël nouvelet, Noël chantons ici.
Dévotes gens, disons à Dieu : Merci !
Chantons Noël pour le Roi nouvelet,
Noël nouvelet, Noël chantons ici !*

Faut-il dire que c'est l'extrême simplicité du chant qui fait tout le prix de ces compositions ?

Et celui qui débute ainsi : « *Voisin, viens à la crèche* » et qui, à l'instar de l'hymne : « *Venite, adoremus* » nous donne une si juste impression de la communion fraternelle des peuples dans l'adoration divine, ne témoigne-t-il pas de la tendre sollicitude des croyants pour l'Enfant de la crèche ? On y trouve des intentions touchantes :

*Il faut avoir des langes
Et quelque fin drapeau
Faisons au petit ange
Un tour de lit fort beau
L'on garnira de franges
Le ciel de son berceau ! etc....*

Le moyen âge nous a légués de maints exemples de cette tendresse farouche et naïve.

Ce qui caractérisera également ces chants populaires, c'est le nombre interminable de leurs couplets. Rien n'épuisait la patience du peuple d'autrefois, et l'on ne sait si ce n'est point justement cette patience qu'il faut le plus admirer. On peut rappeler, à ce propos, que certaines représentations de « mystères » et de drames liturgiques

occupaient plusieurs journées entières. Un de ceux qui furent joués en France, par exemple, et qui avait pour sujet « l'Adoration des Rois » comptait plusieurs milliers de vers qui étaient chantés sur le même air, pendant neuf heures consécutives ! Celui du docteur Jehan Michel, sur la « Passion » comprenait quarante-et-un mille vers, répartis en quatre-vingt-six actes !

Un autre détail important, au point de vue de la chanson, est que la même mélodie est souvent appliquée à des compositions différentes, ou inversement, ce qui jette une confusion regrettable dans la recherche de leurs origines. Nos ancêtres avaient si peu le sens de la propriété artistique que le poète appliquait parfois un texte religieux à un air profane déjà répandu, soit qu'il n'en trouvât pas de meilleur, soit qu'il eût voulu assurer d'avance le succès de sa composition.

De nombreuses pratiques, différant suivant les régions, découlaient de la fête de Noël. Sans parler des Rois, dont nos campagnes ont souvent conservé longtemps la mémoire par des chants divers en patois locaux, on célébrait avec plus ou moins de pompe la messe de minuit, qui par endroits, était entrecoupée de cantiques profanes et même interrompue par une entrée de bergers et de mages. A Rouen, c'était une scène dramatique où les Juifs, après une discussion basée sur des textes bibliques, étaient confondus en reconnaissant le Messie. A Reims, c'était la profession des chanoines, c'était, à peu près partout, la fête de saint Etienne, leur patron, où se chantaient des couplets burlesques et des parodies d'offices liturgiques ; c'était aussi la fameuse fête de l'Ane, commémorant la fuite en Egypte, et qui ne disparut qu'au seizième siècle. Elle consistait en un office pendant lequel la plus belle fille de la ville apparaissait montée sur un âne. Une prose spéciale, répétée par tout le peuple, était récitée par l'officiant, et la messe se terminait par un « Hi ! han ! » sonore et prolongé.

Mais la religion, à cette époque, s'accommodait de pratiques profanes, et les grotesques ornant nos cathédrales sont encore là pour attester la foi grossière, mais candide, des âges d'autrefois.

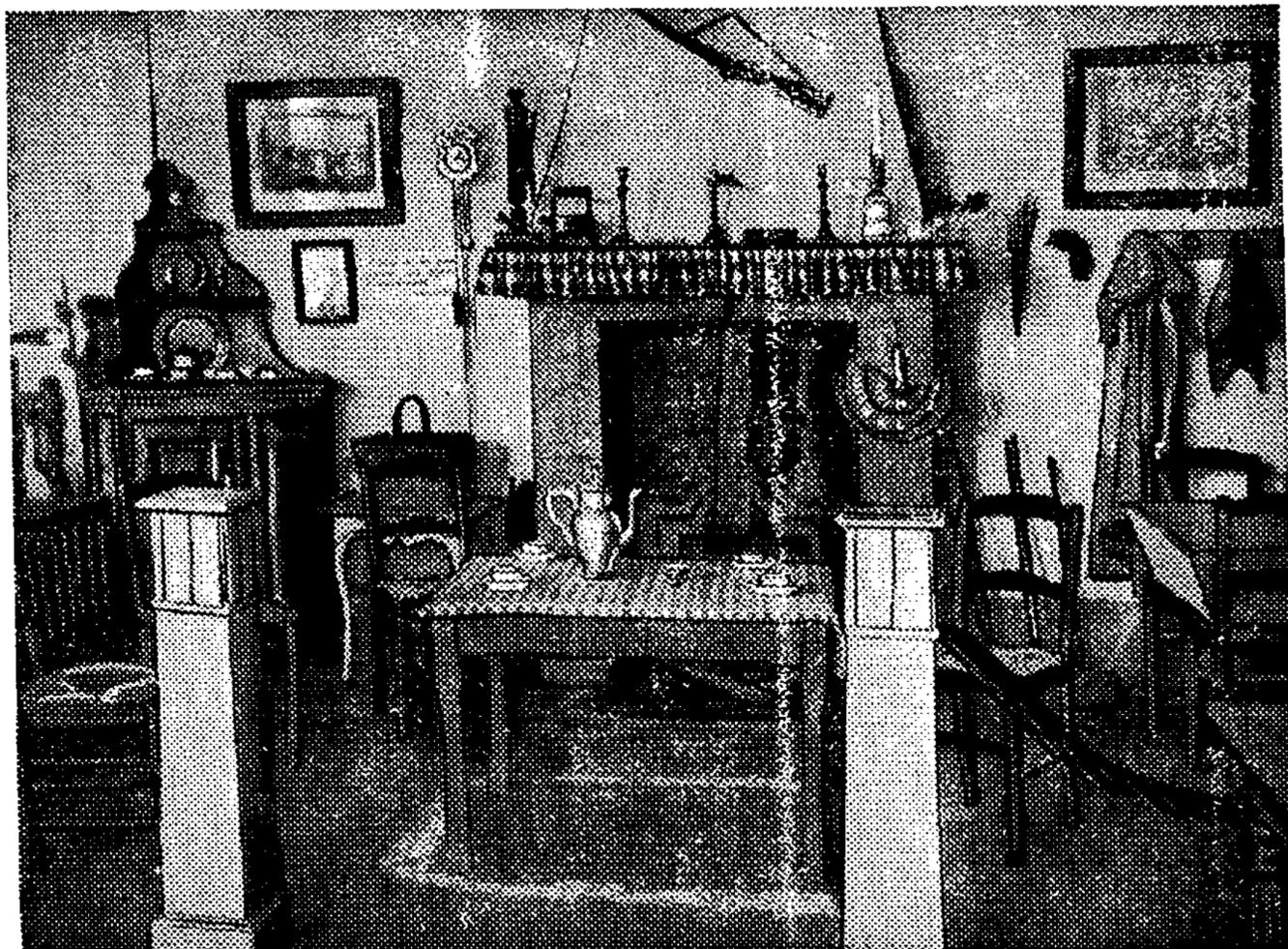
V. HALLUT.



L'Exposition de Nivelles.

N'est-il pas bien tard pour en parler ? Ne vaut-il pas mieux regarder devant nous que de nous attarder à la contemplation de nos activités passées ? Les milliers de personnes qui l'ont visitée en ont emporté une si forte impression qu'il est inutile de reveiller leur souvenir. Tant parmi elles nous ont écrit des lettres de sympathie et des encouragements à persévérer !

Léau et Nivelles ont montré l'intérêt de ces manifestations et nous ont acquis une clientèle certaine pour nos entreprises futures. Aussi nous récidiverons.



Reconstitution d'une ancienne cuisine.

[(Exposition de Nivelles 1926. Salle Georges Willame).]

Nous satisfaisons cependant au désir exprimé par quelques visiteurs en donnant quelques illustrations des salles de cette exposition, de ses reconstitutions et des démonstrations de jeux populaires qui ont été exécutées certains jours.

Et puis ne faut-il pas que notre Revue conserve le nom de ceux qui se sont dépensés pour en assurer le succès et qui ont fait preuve, en même temps que de leur bon goût et de leur grand savoir, d'un extrême attachement à notre service et à notre Brabant ? Aussi tenons nous à publier la décision suivante de la Commission de Recherches Historiques et Folkloriques, prise dans sa séance du 27 Novembre 1926 :

« La commission, après avoir pris connaissance d'un rapport succinct et provisoire sur les résultats de l'Exposition de Nivelles, décide que les organisateurs dont les noms suivent ont droit aux plus vives félicitations et qu'il sera fait mention de cette décision au procès-verbal ».

Voici maintenant les noms des collaborateurs à cette œuvre de bonne éducation : MM. HENRI BOSQUET, vice-président du Tribunal de Première Instance, l'abbé MARY, curé-doyen de Saint-Gertrude, LÉON TAMINE, avocat, ED. PARMENTIER, docteur en droit, EMMANUEL DESPRET, secrétaire communal à Monstreux, LOUIS CASTAGNE, Bibliothécaire de la Société Archéologique de Nivelles, PAUL COLLET, avocat à Nivelles, ALBERT MARINUS, secrétaire du Service de Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant.

Nous tenons à ajouter à ces noms, celui de M. S. BETTE, qui bien que ne faisant pas partie du Comité s'est dépensé sans compter à la préparation, à la disposition et à toute l'organisation de l'Exposition.

Faisons part maintenant à nos lecteurs de notre intention d'entreprendre vraisemblablement en 1929, une nouvelle exposition et de porter notre choix soit sur Tirlemont, soit sur Hal. La Rédaction.



Menus Faits.

La rubrique des Menus faits est ouverte à tous nos lecteurs. Nous y insérons les rectifications qu'ils nous envoient à des articles parus, les renseignements complémentaires, les références, etc. ; à leur demande nous insérons aussi les questions qu'ils posent pour les besoins de leurs recherches personnelles.

Nous ne nous inquiétons pas de la valeur scientifique des Menus faits. Parfois une explication fautive ou naïve d'un fait ou d'un mot cache néanmoins un apport minime à l'œuvre d'élaboration scientifique, lente et souvent versatile.

Dans un domaine neuf comme le folklore, nul ne peut prétendre posséder seul la bonne manière de travailler, la seule conception logique. Il n'y a pas encore de discipline folklorique établie. Pourquoi dès lors rejeter quoi que ce soit des apports des chercheurs ? Qui sait si demain des « points de vue » nouveaux ne leurs donneront pas raison ?

Et puis les explications naïves, populaires, des faits observés n'ont-elles pas leur saveur folklorique, indépendamment de toute valeur scientifique ?

C'est la raison pour laquelle la Rédaction se montre extrêmement large dans tout ce qu'elle insère dans cette rubrique mais elle tient à déclarer qu'elle ne fait pas siennes toutes les idées envoyées par ses collaborateurs.

Tolstoï et l'Enseignement du Folklore et de l'Ethnographie. — Un grand nombre de penseurs ont entrevu l'importance du folklore et de l'ethnographie dans l'éducation de l'homme. Tolstoï considère même l'étude de ces deux sciences, après la religion et la morale, comme le premier objet de toute éducation. Dans sa fameuse lettre à son ami et

secrétaire Boulgakof (1), écrite en 1909, le grand philosophe russe expose ses idées sur l'éducation, et comme il est mort en 1910, cette lettre peut-être considérée comme son testament pédagogique. Tolstoï montre d'abord, avec insistance, que la religion et la morale doivent être la base de toute éducation. De ces deux branches dépendra l'étude de toutes les autres. Il continue en ces termes : « En suivant un tel ordre d'idées, il est très probable qu'après la religion et la morale, le premier objet d'étude sera l'étude de la vie des hommes vivant à proximité de nous, la vie de notre peuple, des classes riches et pauvres, des femmes, des enfants, l'étude de leurs occupations, de leurs moyens d'existence, de leurs mœurs, de leurs croyances, de leur conception de la vie. Je pense qu'avec une organisation bien réglée de l'instruction, après l'étude de la vie de notre peuple, il sera important d'étudier la vie des peuples plus éloignés de nous, leurs croyances religieuses, leurs organisations d'état, leurs mœurs et leurs habitudes. »

FRANZ VAN ES.

La légende de l'arbre aride. — Voici une version légèrement différente de cette légende que nous avons reproduite précédemment 2).

A Assche existe une source où les gens vont boire. A côté de la source l'on a construit une chapelle.

Anciennement, d'après la légende qui se raconte à Assche, les Juifs habitaient cet endroit. Ils désiraient avoir une hostie et s'abouchèrent à cette fin avec une vieille femme. Celle-ci alla à l'église, reçut la Communion et cracha l'hostie dans son mouchoir. Mais prise de remords au lieu de donner l'hostie aux Juifs, elle alla la mettre dans le creux d'un arbre qui se trouvait en ce lieu. Bien que ce fut en plein hiver, l'arbre commença à verdier et à croître. Cela attira le monde, et le paysan à qui ce terrain appartenait, de crainte des dégâts voulut abattre l'arbre, mais à chaque coup de cognée sortait du sang.

Les prêtres firent plus tard du bois de l'arbre la croix qui se trouve encore à l'église d'Assche et qu'on appelle la Croix Sainte (Heilig Kruis). Il y a une entaille où l'on dit que l'hostie se trouva.

Une des kermesses d'Assche a lieu le 8 mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix et l'autre le 14 septembre, fête de l'exaltation de la Sainte Croix.

P. HERMANT.

La Vierge noire. — Certaines images très vénérées de la Sainte-Vierge sont devenues noires par le temps ou par la fumée des chandelles allumées devant elles. C'est le cas pour l'image si bien connue de Notre-Dame de Hal. Il y a quelques années encore les reproductions de cette Vierge soit sur papier, soit en pierre ou en tout autre matière avaient toujours une figure noire. Ce n'est plus le cas actuellement.

Notre-Dame de Tongres a encore une figure noire. C'est pour quoi on la nomme la *Vierge noire*.

— L'enseigne d'une maison de Bruxelles « A la Vierge noire » provient peut-être d'une image de la Vierge à face noire, peut-être même de Notre-Dame de Hal, qui était jadis installée dans une petite chapelle à cet endroit.

J. L. D. C.

1) *Mémoire à Boulgakof sur l'éducation*, traduit du russe par Sonia Lorie, et précédé d'un essai de L.-Ch. Baudouin sur l'œuvre éducative de Tolstoï. (Anvers, Editions « Lumière ».)

2) v. *Folklore Brabançon*, 5^e année, p. 142.

— Statue faite par l'apôtre Luc et transportée en Espagne par saint Pierre. Retrouvée en 880. Est actuellement à Ornat ou elle est connue sous la dénomination de Notre Dame de Montserrat. C'est un important lieu de pèlerinage pour les femmes espagnoles.

— A l'église des Minimes il y a, paraît-il une image, dénommée Notre-Dame de Montserrat. Voir le livre « Mon clocher » de M. Simon, avocat à la cour d'appel et membre de la fabrique d'église des Minimes.

JACQUES WOUTERS, Steenhuffel.

Le pesage dans les églises. — La revue néerlandaise *Pogen*, rue Jacob Lois, 10^e, Rotterdam, écrit, à la page 53 du n^o 2 de 1924, qu'on lit dans les *Voyages aventureux de Fernand Mendos Pinto* (Paris, 1645), que ce célèbre voyageur a vu à Tinagogo (Indes orientales) six rues très longues et fort belles, où l'on voyait une masse de balances, ainsi qu'une foule de gens qui venaient s'y peser, soit pour satisfaire à une promesse faite en cas d'infortune ou de maladie, soit pour obtenir la rémission de leurs péchés.

La même chose se fait en Egypte, en Perse, et se faisait jadis chez les Juifs, les Grecs et les Romains.

Il n'y a pas longtemps, cet usage se pratiquait à Gheel, dans l'église de Sainte-Dymphie, et actuellement encore, on le voit faire à l'église Saint-Gommaire de Lierre, ainsi qu'en d'autres endroits dans le Brabant. Un bassin de la balance avait la forme d'une chaise, l'autre la forme d'un sac pour y mettre les grains. Ainsi, pour une personne aliénée, on offrait un poids de grains égal au poids de cette personne (Extrait communiqué par M. X.)

N. B. — Un lecteur pourrait-il nous envoyer des renseignements ou des explications sur cet ancien usage ?

La Rédaction.

Costumes locaux. — On nous écrit de la Zélande :

La costume zélandais tend à disparaître même à la campagne. Jusque dans les derniers temps on ne possédait cependant pas de données précises à cet égard. Il y a quelques temps, la commission du folklore zélandais organisa une enquête auprès des chefs d'école de Zuid-Beveland et de Walcheren afin d'avoir des chiffres exacts sur cette question.

96 chefs d'école de la campagne envoyèrent des réponses qui fournissent des données se rapportant à plus de 8000 écoliers.

Dans 8 communes de Zuid-Beveland aucun élève ne porte le costume national, tandis que dans 11 communes il n'y a pas 10 enfants portant le costume bevelandais et c'étaient de petites filles. Les résultats étaient un peu plus favorables dans les autres communes, surtout dans les communes avec une population catholique.

Au total sur 2442 écolières de Zuid-Beveland, 420 petites filles, soit presque 16 p. c. portaient le costume local ; parmi les garçons, 62 seulement, soit 2 1/2 p. c. La commission de Walcheren recueillit des chiffres plus favorables.

Là 935 petites filles sur 1439 soit 65 p. c. et 527 petits garçons sur 1637 soit 32.2 p. c. étaient fidèles à la tradition.

La commission du folklore zélandais se propose de reprendre périodiquement cette enquête.

(Un de nos lecteurs ne voudrait-il pas entreprendre une enquête simulatoire dans le Brabant. On relève de-ci de-là des traces d'anciens costumes. Nous pourrions donner des indications à la personne qui entreprendrait une enquête systématique).

Références bibliographiques. — Voici les notes que mon frère, avocat à Dinant, a ajouté au n° 26 du Folklore Brabançon d'octobre 1925. (5^e année).

Page 65. Sur *courir l'Oie* voir le jeu des « Gansridders », dans Georges Eekhoud « Kees Doorick » narré d'après un spectacle auquel il a assisté en Campine.

Page 95. *Prendre des cailles.* — Conté par des Ombiaux sous le titre : « La chasse à la Lurcette » dans la Belgique Artistique et Littéraire. Tome I.

Page 97. *Pypen aan môte geven.* Pyp a mettes geven (Mettes = Mathias) donner sa pipe à Mathieu = râler, agoniser.

MAUR. RUTTIENS.

Pot de vin. — En remuant de vieux papiers je trouve le document dont copie ci dessous.

J'ay reçu le parfait payement de *pot de vin* du sieur Hubert Frederic Dumon pour quittance de son nouveau bail dont quittance ce premier mars mil sept cents soixante et neuf.

Condray.

S. M. le Commandeur de Rupière.

Il s'agit en l'occurrence du renouvellement du bail de la ferme de Bois Sain-Jean sous Thy appartenant à l'Ordre de Malte.

Un correspondant pourrait-il dire exactement ce qu'était ce pot de vin consenti à l'occasion d'un renouvellement de bail et à qui il devait bénéficier ? Je tiens éventuellement le document à la disposition de celui que cela pourrait intéresser.

EDOUARD BRUNARD (Baisy-Thy).

Le droit du premier occupant (1). (Extrait de « Kwajongens » de W. Broeckaert, Anvers 1925, p. 218). — « Jamais dans notre commune du crottin de cheval ne reste plus de cinq minutes exposé au soleil. Celui qui pourtant a mis la main sur un tas frais, devient le possesseur de toute la ligne ; ses concurrents admettent cela, car la corporation des ramasseurs du crottin de Wetteren a ses lois et ses conventions, qui sont respectées ordinairement. On se battra rarement pour du crottin, mais journellement il y a des rixes avec d'autres garçons qui ne sont pas de la corporation et ces rixes éclatent parfois pour une bagatelle ».

Quelques coutumes de la Cour de Bruxelles au début du XVIII^e siècle. — « S. A. S. Marie-Elisabeth d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, accompagne le Saint-Sacrement du Miracle Le jeudi saint, elle lave les pieds à douze pauvres vieilles femmes. Le jour de sa naissance,

1) Voir : *Le droit du premier occupant*, Folklore brabançon, 1^e année p. 47.

elle daigne mettre au cou de toute jeune fille qu'elle accomplit des années une bourse avec de l'argent.

Le jour de Gale, elle mange en public.

S. A. S. tire au blason. » (D'après l'œuvre gravé de Birtherham.)

P. H.

La Saint-Pierre à Gammerage. — Le 29 juin, fête des apôtres Pierre et Paul, nommée communément la Saint-Pierre, il existe à Gammerage une singulière coutume enfantine. Dès le matin de bonne heure, les enfants — garçons et filles — suspendent des couronnes au-dessus des rues principales. Ces couronnes sont faites de cerceaux reliés en croix et ornés de feuillage et de fleurs, recueillis la veille dans les maisons. Sous la couronne on place ordinairement une petite table sur laquelle on met une ou plusieurs brosse, un plat (parfois une tirelire).

On frotte les chaussures de celui qui passe sous la couronne. Les enfants reçoivent comme récompense une pièce d'argent. De temps en temps un groupe de garçons et de petites filles danse autour de la table en chantant :

Sinte Pieter, kom alhier,
Onder onze krone, onder onze krone,
Sinte Pieter, kom alhier,
Onder onze krone van pleizier.

(Saint Pierre, venez ici, sous notre couronne de plaisir).

Les étrangers trouvent cette coutume amusante et laissent faire les enfants. Quand dans l'après-midi les passants deviennent plus rares, on descend la couronne et l'on partage l'argent recueilli.

Comment cette coutume est-elle née? Personne ne le sait. Saint-Pierre est le patron de la paroisse et le 29 juin a lieu l'adoration perpétuelle.

P. DEPESTER

Instituteur pensionné.

A propos de la Frontière linguistique. — A épingler, cette phrase trouvée dans VICTOR TOURNEUR *« Esquisse d'une histoire des études celtiques »* (1905), p. 29 :

« A l'est, la limite qui sépare le breton du français est une ligne presque droite partant, au nord, de la commune de Croixanvec, pour aboutir exactement à l'embouchure de la Vilaine ».

Une ligne droite! Comme en Belgique. Ceci vient à l'appui de la théorie du nivellement que nous avons esquissée dans *« La Frontière Linguistique »*. 1)

ALPHONSE DE MARNÈFFE.

Le sceau de la commune d'Hérinnes. — Parmi les sceaux intéressants des communes du Brabant on peut citer celui de la commune de Hérinnes. On l'employait déjà au XIV^e siècle. Il représente un homme (le bailli de la cour) le bras droit étendu et tenant un baton de la main gauche, assis sur un bloc de pierre, les jambes croisées, accostées d'une lune et d'un soleil. Légende : S. SCABINORUM DE HERINES (2).

1) v. *Folklore Brabançon*, 3^e année, p. 186.

2) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, T. XXXIV.

D'après M. E. Van Cauwenberghs, ancien doyen d'Hérinnes, le sceau figure non pas le bailli, mais bien le maire de la commune (1). Celui-ci tient l'insigne du pouvoir judiciaire (le « bastion »). Le sceau signifie aussi que le tribunal siégeait « entre le soleil et la lune » c'est à dire jusqu'au coucher de Phébus (2).

Un arrêté royal du 26 mars 1924 contresigné par le Ministre de l'intérieur et par le Ministre des affaires étrangères autorise le conseil communal d'Hérinnes à faire usage du sceau dont la dite commune était en possession anciennement et qui porte : « un homme assis, tête et pieds nus, les jambes croisées, le bras droit étendu et le bras gauche armé d'un bâton. L'homme tourné à dextre semble rendre un oracle. Il est assis sur un banc de pierre (banc de justice) issant de la pointe et est accosté à dextre d'une lune à senestre d'une étoile à sept raies » (3).

M. P.

La culture fruitière. Une question. — Quelqu'un peut-il m'indiquer des documents relativement à l'origine et au développement de la culture fruitière dans la région entre le Rhin et l'Escaut ? Quelqu'un pourrait-il me citer des publications se rapportant à cet objet ?

Comme les couvents furent dans ce domaine parmi les propagateurs de la culture, leurs archives pourraient probablement contenir des documents qui m'intéressent.

J. VAN UDEN,

Konijnenva, Tiel (Hollande).

Marques scabinales. — On sait que, anciennement, l'instruction était loin d'être connue et développée ; dans toutes les localités, quelques habitants, les plus notables, avaient le rare privilège de savoir lire et écrire, et bien des mayeurs et échevins étaient illettrés, les actes étant rédigés par le greffier. Ceux qui étaient appelés à apposer leur signature s'en tiraient au moyen d'une croix ; en voici quelques-unes reprises sur de vieux manuscrits : A. MINNE.



Incantation contre les brûlures (4). — Cette formule est très connue. Il y a cinquante ans, à Genappe, un vieux maçon, Justin Mahy, « arrêtait la brûlure ». Avant de commencer à prier, il disait : « Avé la fwé ? » (Avez-vous la foi ?), et il ne s'agissait pas de rire. Tout son voisinage était bien convaincu de l'efficacité du procédé et en fournissait des preuves. En 1886, il y a quarante ans donc, à Namur, on me remit un vieux papier du XVIII^e siècle trouvé dans un ancien registre, sur lequel la formule se trouvait écrite. Celle-ci a été publiée,

(1) Annales du Cercle archéologique d'Enghien tome VI, page 314.

(2) Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut du XI^e siècle à la révolution par Léo Verriest, p. 348.

(3) Voir *Moniteur Belge*, 24 avril 1924, p. 25-26.

(4) V. *Folklore Brabançons*, 5^e année, p. 153.

il y a une vingtaine d'année, dans les *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, par le Dr Coulon, dont je recommande les travaux insérés dans ces Mémoires à ceux qui s'occupent du folklore médical.

La formule est toujours connue de plusieurs personnes, et notamment d'une dame des environs de Charleroi, à qui je la lisais dans les Mémoires précités, il y a quelques mois. Et pourtant la dame dont il s'agit est âgée d'une cinquantaine d'années et n'a rien d'une vieille *Makralle* !

J. DEWERT.

Météorologie Populaire. — Entendu par hasard dans la bouche d'un très vieux wattman des T. B., dont l'accent semblait indiquer comme origine le Brabant wallon :

« Je connais le temps, moi, parce que je suis les conseils des vieilles gens. Mon grand-père me disait toujours : au 21 mars, il faut regarder le temps qu'il fait, ainsi que les 2 jours suivants. Si le temps se maintient pendant ces trois jours, il sera ainsi pendant tout le mois qui suit. Mais si le vent tourne le deuxième ou le troisième jour, et qu'il commence à faire mauvais, le temps sera ainsi pendant tout le mois.

A la Noël, regardez bien où le vent se trouve. Le jour de Pâques, il sera *exactement* au même endroit.

Alphonse DE MARNEFFE.

Le cloître et l'Eglise de Nivelles. — Au cours de la visite faite à l'Exposition de Nivelles en juillet dernier par l'Association des Anciens élèves des Ecoles Industrielles du Grand Bruxelles, M. Daniel Francken a fait aux participants une conférence sur le cloître et l'église dont nous extrayons les renseignements suivants :

Il y a un siècle à peine le monastère occupait un immense quadrilatère dont le côté méridional était la collégiale ; la maison abbatiale était l'hôtel de ville actuel, le reste a disparu.

De l'ancien Monastère il ne reste plus que le cloître dont la véritable destination était un simple promenoir permettant aux religieux de s'y recueillir dans le silence et la prière. C'est à peu près la disposition de l'antique atrium des romains sauf que l'impluvium est remplacé par un jardin et que les quatre côtés sont occupés par les divers locaux du Monastère.

Ce cloître un des plus beaux du pays est en pur style roman de l'école cistercienne suivant la règle de saint Benoit en opposition avec le roman clunisien de la règle de saint Hughe très en honneur en France centrale et méridionale. Il est bâti avec les matériaux empruntés au sol brabançon (grès lédien de petit appareil). En 1846 il fut restauré par l'architecte DUMONT qui l'a complètement dénaturé, une seule travée a été conservée ; on peut comparer.

Une chapelle de Notre Dame de Bonne Nouvelle fait saillie dans une encognure, elle rappelle par une pierre tumulaire le souvenir de Louise Récame qui la consacra. Cette noble dame aux huit quartiers de noblesse ainsi qu'il résulte des huit écussons, d'après l'histoire mourut pucelle !

L'Eglise (collégiale parce qu'elle est desservie par un collège de chanoinesses et de chanoines) est du même style que le cloître, elle fut

bénie en 1046 en présence de l'empereur Henri III d'Allemagne. Sans connaître la date où la construction fut commencée on peut l'attribuer à la fin du X^e siècle. Ce serait donc une des plus anciennes du pays et certes la plus ancienne du Brabant. En effet :

N. D. de Tournai fut commencée vers 1030.

A Liège Saint-Jacques 1016 — Saint-Barthélémy 1011.

Gand la crypte de Saint-Bavon 942. — L'Abbaye XI et XII^e siècles. — Saint-Nicolas 912 à 1051.

La légende raconte qu'elle fut édiflée sur les restes d'une plus ancienne détruite par un incendie et quand le feu atteignit le tombeau de sainte Gertrude, un miracle se produisit, la Sainte quittant son lit funéraire s'envola vers le Ciel enveloppée dans ses voiles.

L'extérieur du grand vaisseau qui n'a pas moins de 100 mètres de longueur sur 29 de large environ est resté à peu près intact ; il est construit exclusivement en grès brabançon et présente une série d'arcades et d'ouvertures en plein cintre, de colonnettes et d'autres détails roman d'une grande originalité.

Mais ce qui est absolument remarquable c'est l'ancien portail donnant aujourd'hui sur un magasin d'accessoires. Dans une arcade en plein cintre une porte carrée aux larges montants plats surmontés d'un linteau angulaire et décoré d'une série de sculpture évoquant la légende biblique de Samson luttant victorieusement contre un lion. Samson évoque évidemment l'image du Christ vainqueur des infidèles ; des figures naïves entourent la porte et supportent la voute. Les pierres sont en grès rouge de grandes dimensions ; peut-être proviennent-elles de la région de Wavre-Louvain.

L'aspect de la tour massive et la façade principale, toutes deux du XV^e siècle détonnent fortement dans l'ensemble. L'emploi du calcaire de Feluy-Arquenne probablement a remplacé le grès calcaireux et a dénaturé entièrement l'ensemble aux couleurs si délicates, si spéciales de la patine de nos monuments brabançons. En plus la flèche d'une silhouette beaucoup trop élancée et dès lors trop lourde fut plusieurs fois ravagée par le vent ou par le feu quand en 1859 un incendie terrible se produisit un soir de mardi gras et détruisit complètement la flèche, fondant les cloches et le carillon.

Mon prédécesseur l'architecte provincial COULON fut chargé de réparer les dégâts ; il construisit une nouvelle flèche avec une charpente métallique ; c'est celle qui se dresse encore aujourd'hui et qui signale la ville à des distances considérables.

De chaque côté de la tour centrale se dressent deux tourelles de l'époque primitive mais malhabilement restaurées, l'une d'elles contient le fameux jaquemart du XV^e siècle représentant Jean de Nivelles, l'autre porte le nom de tour « Madame ».

Comme beaucoup d'églises du Moyen-Age la collégiale était entourée de maisons adossées. Cette particularité a été conservée et malgré le modernisme et la banalité de ces habitations l'ensemble n'en est pas moins impressionnant quand on contemple du milieu de ces constructions basses le temple surgissant dans toute sa beauté romane.

Sous prétexte de dégagement il n'en a pas été ainsi partout et

bien des églises ont perdu entièrement de leur caractère archaïque à cause de ces innovations intempestives.

* * *

L'intérieur de l'Église devait offrir primitivement un aspect sévère et imposant, malheureusement il fut souvent remanié à la mode du jour et aujourd'hui il a perdu presque toute sa valeur architecturale ; chaque siècle apporta sa part d'altérations mais le coup de grâce fut donné en dernier lieu au début de ce siècle par un architecte malhabile et ignorant qui a restauré, embelli (?) ce vénérable édifice à l'aide de matériaux et de procédés *nouveaux*, inconnus au XII^e siècle où l'art de bâtir était dans l'enfance ! Dès lors tout le caractère vénérable, majestueux et imposant a disparu !

Combien de nos beaux et anciens monuments n'ont-ils pas été ainsi profanés par des praticiens aussi ignorants que présomptueux.

D. FRANCKEN.



Expositions, Congrès et Concours.

Expositions des Moulins à vent. — La Société : *Vereeniging tot Behoud van Natuur- en Stedenschoon*, a organisé au Cercle Artistique d'Anvers en février dernier une exposition de tableaux, dessins, photographies, archives, etc. consacrée aux moulins à vent. Les tableaux y dominaient. La plupart des moulins représentés étaient ceux de la province d'Anvers et de la Campine. On y remarquait aussi quelques moulins à eau. Excellente manifestation.

Nous tenons à recommander cette société à nos lecteurs.

Cette association, fondée dans le but de sauvegarder la beauté de nos sites, de nos villes, de nos villages, fait un appel pressant à tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre, afin qu'ils se fassent inscrire comme membres.

La cotisation minimum est fixée 6 fr. l'an. Les membres reçoivent mensuellement une publication illustrée.

Les adhésions ainsi que les demandes de renseignements complémentaires sont reçues au Secrétariat de l'Association : 22, rue Vondel à Anvers.

La Vie théâtrale. — L'administration Communale de Malines a organisé du 6 Mars au 3 Avril à l'occasion du Concours du V^e Landjuweel, une exposition retrospective de la vie théâtrale à Malines. Cette exposition se composait d'Archives, de planches, médailles, bannières, livres d'or, portraits, etc., relatifs aux représentations depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours. Manifestation certes originale que nous regrettons n'avoir pu annoncer à nos lecteurs afin qu'ils puissent se rendre à Malines.

Les documents relatifs aux anciennes Chambres de Rhétorique formaient un ensemble particulièrement remarquable.

Il y a lieu de féliciter tout particulièrement MM. H. DIERICKX, archiviste de la ville de Malines et H. Coninckx, conservateur du Musée qui furent la cheville ouvrière de cette exposition.

Le Congrès de Mons. — Au mois d'Août prochain se réunira à Mons le Congrès d'Archéologie. Nous n'en connaissons ni la date exacte, ni le programme ; mais nous en informerons nos lecteurs et leur rappelons qu'il existe depuis deux ans une section de Folklore au sein de ce Congrès. Ceux qui désireraient y présenter des notes ou des mémoires ou y défendre une thèse peuvent dès à présent nous en aviser afin que nous dressions le programme des travaux de cette section.

Saint-Hubert : Pèlerinage et Exposition. — De grandes cérémonies religieuses vont avoir lieu cette année à Saint-Hubert, entre l'Ascension et la Pentecôte. Le petit Cercle Archéologique et Folklorique de cette localité saisit cette occasion pour organiser dans les locaux de l'ancienne abbaye une exposition consacrée à l'Histoire de la ville, à la vie du Saint et à son culte, à la chasse dont il est le patron. La Société de la chasse de Saint-Hubert et le Cercle Royal Saint-Hubert prêtent un concours actif à cette manifestation. Pendant l'Exposition on entendra des sonneries de cors de chasse. On croit même qu'on organisera des chasses à courre avec les rares meutes de France et de Belgique qui existent encore.

Souhaitons bon succès à nos amis Saint-Hubertois !

Un Congrès international d'Art Populaire. — Sous les auspices de la Société des Nations, l'Institut International de Coopération intellectuelle organise en 1928, vers le printemps, à Prague un Congrès International d'Art Populaire.

Afin d'assurer le succès de ce Congrès des Comités Nationaux sont constitués dans les différents pays.

Le Comité Belge a été provisoirement composé comme suit : *Président* : M. JULES DESTREE ; *Membres* : MM. le Chanoine PUISSANT, DE BRUYN, CLOSSON, VAN HEURCK, DE MEYERE, IS. TEIRLINCK, REMOUCHAMPS, ROUSSEAU, L. CRICK, DE VADDER, MAX ELSKAMP, M. SABBE ; *Secrétaire* : M. A. MARINUS.

Comme ce Congrès est universel, une section Congolaise, chargée de s'occuper de l'art nègre a été constituée également. Son secrétaire est M. GASTON DENIS PERRIER.

Voici un extrait de la circulaire annonçant la préparation de ce Congrès.

I. — But du Congrès des Arts Populaires.

En décidant la réunion du Congrès des Arts populaires, la Commission de Coopération intellectuelle de la Société des Nations a entendu servir en même temps la science et l'idéal de rapprochement des peuples auquel s'appliquent ses efforts.

Elle a pensé que, grâce au débat d'idées et à la confrontation de documents dont il serait l'occasion, ce congrès aurait l'avantage de mettre en évidence, à travers les apports et les particularités qui attestent l'originalité des diverses nations le fond qui leur est commun. Il s'efforcera d'étudier la distribution géographique des manifestations artistiques de la vie populaire et de dresser le répertoire de leurs survivances traditionnelles ; il envisagera enfin les moyens de maintenir en vie les arts populaires encore existants.

Ces considérations montrent que son but n'est pas seulement scientifique, mais qu'il est aussi pratique.

II. — Domaine des études du Congrès.

Un résultat théorique du Congrès sera de préciser la notion des arts populaires au sujet de laquelle l'accord n'est point unanime. Ce serait faire œuvre imprudente que d'essayer de formuler, avant les débats, une définition qui pourrait en être la conclusion naturelle. Il paraît cependant nécessaire de déterminer dès à présent le domaine et le caractère des études entreprises. *En tenant compte des rapports des arts populaires avec les problèmes de l'anthropologie, de l'ethnographie, de la linguistique, de la préhistoire, de l'archéologie et du folklore, le Congrès envisagera plus spécialement l'œuvre traditionaliste de l'artisan (formes, matières, technique, mouvement), qui ajoute un élément de beauté ou d'expression au caractère utilitaire de l'objet ou à sa fonction dans la vie sociale.*

Ses travaux s'appliqueront aux arts plastiques et décoratifs de réalisation populaire, à la musique, à la chanson, à la danse et aux représentations dramatiques.

Ces manifestations seront envisagées dans tous les lieux où elles auront été constatées, en Europe, Amérique, Asie, Afrique et Océanie.

III. — Programme.

A. — *Au point de vue scientifique il conviendra tout d'abord d'examiner les aspects suivants de chaque question :*

1° Lieu d'origine, aire de diffusion des manifestations envisagées.

2° Dates, persistance des formes anciennes et création de formes nouvelles.

3° Etude des techniques ; Influence réciproque des techniques (matière, procédé de fabrication).

4° Etude des éléments décoratifs, de l'évolution et de la transmission des symboles et des motifs ornementaux.

5° Influence réciproque des milieux ; aire d'influence ; voies d'échanges.

B. — *On s'efforcera ensuite d'envisager au point de vue pratique les survivances des industries d'art populaire.*

La manifestation d'art populaire envisagée est-elle en progression ou en recul ?

Quelles sont les causes de cette progression ou de ce recul ?

Des mesures ont-elles été prises ou préconisées pour conserver à cette expression esthétique son activité et son caractère populaire ?

Concours. — Notre Service n'est pas sans souffrir du renchérissement des prix. Nous aussi devons comprimer nos dépenses. Aussi n'organiserons nous pas en 1927 de Concours de Recherches Historiques et Folkloriques. Ceux qui comptaient y présenter un travail pourront le polir et le repolir jusqu'en 1928.

Mais cette année la Société d'Archéologie de Bruxelles annonce un concours. Le comte d'Arschot-Schoonhoven, désireux d'encourager l'étude des anciennes seigneuries du Brabant offre un prix de 2500 francs pour le meilleur travail qui serait publié sur la *Seigneurie de Wesemael*. Des renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au secrétaire de la Société, M. Macoir, Musée de la Porte de Hal, Bruxelles.

Rappelons également que la Société de Géographie (Palais d'Egmont, rue aux Laines, Bruxelles) est détentrice d'un prix de 800 francs environ, créé par M. Bovy pour le meilleur travail sur « *La superposition des races* ».

Nos prochains fascicules. — Notre numéro 36, dernier de la 6^{me} année, contiendra une importante étude de M. van Weddinghen sur une gilde de Diest, un article de M. J. Wouters sur des fontaines miraculeuses. A cette occasion nous tacherons de donner deux reproductions de drapelets de sainte Geneviève d'Oplinter, encore inédits. M. de Munck donnera une note sur les anciens tailleurs de pierre de Steenockerzeel, etc. Notre numéro 37, qui paraîtra en août sera consacré au folklore dans l'œuvre de DE COSTER, dont on fête cette année le centenaire. Il contiendra plusieurs articles signés : VAN HEURCK, POL HERMANT, GESSLER, HERDIES et une dizaine de dessins originaux dus au crayon de nos meilleurs artistes.

Expositions Brabançonnnes. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le *Geschied- en Oudheidkundigen Kring van West-Brabant*, organisera dans le courant de l'été une exposition à Merchtem. Reconstitutions d'intérieurs villageois, Documents relatifs à l'histoire de Merchtem, Antiquités trouvées dans la région, Les hommes célèbres de ce coin du Brabant, etc. A l'initiative du *Vlaamsche Toerisrenbond* une exposition similaire sera organisée à Steenockerzeel-Humelghem.

Nous donnerons plus tard des renseignements plus détaillés au sujet de ces expositions, mais nous tenons dès à présent à les signaler et à exprimer notre satisfaction de constater que l'exemple donné par notre service est imité pour le plus grand bien de nos recherches et de l'éducation populaire.

Société Belge de Folklore. — La réunion annuelle de la Société Belge de Folklore aura lieu le 24 avril prochain à Bruxelles. *Tous nos lecteurs sont invités à y assister.*

A 10 heures, réunion, rue de la Madeleine, Musée du livre ; on y discutera l'organisation d'excursions et la participation des Belges au Congrès International d'Art Populaire, dont nous donnons d'autre part le programme.

L'après midi, à 3 heures, Société Royale de Géographie, Palais d'Egmont, rue aux Laines ; visite des locaux ; conférences par M. GESSLER : *Antichrist en Schinderhannes* et par M. SAINTYVES : *Apologie du Folklore*.

Le soir à 8 heures, même local, nos membres sont invités à la réunion de la Société des Américanistes. Conférence par M. MINNAERT, sujet : *Contes comiques et tragiques des Peaux-Rouges*.

Le Prix de notre Revue.

A la suite de la consultation ouverte dans notre précédent fascicule, nous n'avons pas reçu d'un seul lecteur le conseil de diminuer l'importance de notre Revue plutôt que d'en augmenter le prix.

Il y a eu unanimité pour nous conseiller une majoration. Mais tous nos lecteurs n'ont pas répondu, loin de là. Aussi nous permettons-nous de poser à ceux-là une nouvelle question.

Tenant compte des prix actuels des éditions, pour conserver à la Revue son importance, nous devons porter son prix à un chiffre compris entre 20 et 25 francs. *Si nous le portons à 25 francs, nous conserverez-vous votre appui ?* A ce prix, nous pouvons légèrement nous améliorer. A 20 francs, nous devons réduire un tant soit peu. Comme notre Revue n'est pas une *affaire*, que nous ne pourrions pas l'imprimer sans l'intervention de la Province et que tout le produit de la vente est consacré à la publication, c'est dans l'intérêt de nos lecteurs ou pour leur agrément que nous travaillons et nous insistons vivement pour qu'ils nous donnent leur avis.

Nous publions ici deux lettres reçues à la suite de notre précédente consultation :

« J'estime qu'il serait profondément regrettable de voir réduire le texte de votre si intéressant bulletin. Bien au contraire, il faudrait envisager sa publication mensuelle. Seulement ce n'est pas le moment.

« Il va donc sans dire que je suis partisan d'une augmentation du prix de l'abonnement, jusqu'à 20 ou 25 même 30 frs. En effet, 5 francs de 1914 font actuellement 35 francs, et qu'avait-on en 1914 pour 5 francs ? Il faut féliciter le Folklore Brabançon d'avoir mis sur pied et de l'avoir maintenue jusqu'à présent avec de si minimes ressources, une publication, dont l'intérêt n'échappe à personne ; d'avoir fait connaître les richesses de Léau, Nivelles, etc. ; d'avoir intéressé à leur pays, les petits qui y habitent.

« J'espère que nombreux seront les amis du Folklore Brabançon qui envisagent comme moi la situation et vous prie d'agrée, etc. »

MAURICE RUTTIENS,
Bruxelles.

« Vous demandez l'avis de vos lecteurs au sujet du prix ? — Je vous réponds en toute franchise : « Augmentez le prix plutôt que de réduire le volume de la revue, car réduire équivaut, ce me semble à supprimer où à remettre à des calendes plus ou moins grecques des articles que les vrais amateurs de folklore attendent avec impatience. Sans doute nos arrière-neveux les liront un jour, mais... nous aimerions tout autant les lire nous-mêmes ! »

R. HOTTELET,
curé de Boneffe.

